36e ANNÉE T. LI

N° 1176 — 27 juin 1954



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard. Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 40 francs
Abonnement { Un an : 875 francs / Six mois : 475 francs }
Étranger : un an 940 francs

QUESTIONS ACTUELLES

IVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PRESSE CATHOLIQUE

(Paris, 3-7 mai 1954)

L'Union internationale de la presse catholique a tenu à Paris, du 3 au 7 mai dernier, dans les salles de l'Hôtel des Centraux, 12, rue Jean-Goujon, Paris, VIIIe, son IVe Congrès (1) qui réunissait environ 300 journalistes, représentant 29 nations (Allemagne, Autriche, Sarre, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Canada, Etats-Unis, Mexique, Haïti, Brésil, Uruguay, Venezuela, Inde, Madagascar, A. O. F., etc.), sans compter des représentants exilés de nombreux pays situés au-delà du rideau de fer. Nous donnerons ici les principaux parmi les actes de ce Congrès au cours duquel ont été étudiés les problèmes particuliers à chaque pays et ceux communs à tous les journalistes catholiques : problèmes techniques d'abord, et il semble que la préoccupation dominante ait été celle de la lutte contre l'amateurisme par une presse « techniquement valable », selon l'expression même de S. Exc. Mgr Montini ; problèmes, ensuite, de diffusion dans des couches de plus en plus larges de la population, intimement liés aux précédents ; et, enfin, problèmes plus élevés de la foi vive dont doit être animé le journaliste catholique pour que son message rayonne, et de la fidélité à l'Eglise sans laquelle ce message n'est pas valable.

Le thème général du Congrès était : « La presse catholique dans le monde, sa mission, son avenir ».

La lettre de S. Exc. Mgr Montini

Au nom de S. S. Pie XII, S. Exc. Mgr Montini, prosecrétaire d'Etat, a adressé la lettre suivante, en français, au comte Dalla Torre, président de l'Union internationale de la presse catholique. M. le comte Dalla Torre avait été élu président du IVe Congrès ; il fit, au début de la séance d'ouverture, donner lecture de ce texte (1) :

Cité du Vatican, le 29 *avril* 1954.

Monsieur le Président,

L'Union internationale de la presse catholique, qui s'apprête à tenir à Paris son IVe Congrès, sert, dans la vie catholique contemporaine, une cause trop importante pour que le Souverain Pontife ne saisisse pas volontiers l'occasion qui lui est offerte d'adresser de nouveau à tous les membres de l'Union ses encouragements et ses directives. Les enseignements si pénétrants que Sa Sainteté donnait, il y a trois ans, aux Congressistes de Rome sont sans nul doute encore dans toutes les mémoires, et ils éclaireront utilement les présents débats. Cette année, le Saint-Père, s'inspirant du thème de votre Congrès, voudrait, par mon entremise, vous dire très paternellement ce que l'Eglise, aujourd'hui, attend de la presse catholique dans le monde.

Une presse techniquement valable

En raison même de la haute mission qui lui incombe, il faut tout d'abord que la presse catholique soit, au service de l'Eglise, un instrument de qualité, une presse techniquement valable. De nos jours, en effet, les exigences professionnelles qui s'imposent au directeur de journal ou d'agence, et au journaliste lui-même, sont devenues à la fois plus rigoureuses et plus pressantes. Et l'on ne peut qu'apprécier à cet égard le désir qu'ont manifesté les membres du Congrès de se pencher

(1) Les précédents Congrès ont été ceux de Bruxelles (1930) et Rome (1936 et 1950).

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

de près sur les conditions d'exercice de leur métier, pour mettre en commun les expériences réalisées, confronter les méthodes, stimuler les recherches.

Le propre du journalisme, ce qui en particulier le distingue des autres moyens d'agir sur l'opinion publique, c'est d'être lié à l'événement du jour et de s'adresser à un lecteur principalement soucieux de l'information. C'est donc à l'occasion des faits quotidiens, de leur contrôle, de leur présentation, de leur commentaire, que le publiciste doit le plus souvent faire œuvre de vérité et d'éducation des esprits. Mais, pour être lu, pour exercer une influence, encore faut-il être maître dans l'art de parler à l'opinion le langage qu'elle entend. On ne s'improvise pas journaliste. Dans cette rude bataille de la presse, le zèle le plus généreux ne peut aujourd'hui suppléer à ce savoir-faire indispensable, et l'on ne saurait trop attirer l'attention des responsables de la presse catholique sur l'effort qui s'impose à tous en ce domaine.

Il appartient, d'ailleurs, à l'Union internationale que vous présidez et aux trois organisations professionnelles qu'elle rassemble, de favoriser par des moyens adaptés les initiatives propres à confirmer et à accroître toujours davantage cette qualité technique de la presse catholique. Mais, déjà, il faut remercier ici le secrétariat permanent de l'Union du bon travail qu'il accomplit depuis sa fondation sur ce plan professionnel.

Si l'Eglise demande à la presse catholique ce premier témoignage d'une authentique valeur, c'est en raison de l'irremplaçable service qu'elle attend de ceux de ses fils qui ont mission de servir et d'éclairer l'opinion publique.

Des journalistes qui aient le sens de l'Église...

Le monde est, en effet, engagé dans un combat spirituel dont nul n'ignore l'enjeu. Une immense vague d'athéisme déferle sur le monde, et rarement l'action contre la religion du Christ se fit plus pénétrante et plus systématique. Jusque dans les rangs catholiques, on rencontre des fidèles ébranlés dans leur confiance en la mission de l'Eglise ; on entend même parfois de leur part d'amères critiques à l'adresse de cette Eglise qu'ils rendraient volontiers responsable, par ses propres défaillances, des progrès de ses adversaires, tandis que ceux-ci seraient dignes de toutes les indulgences. En présence d'un tel ébranlement de l'opinion publique, devant l'impatience des uns, le découragement des autres, quel sera aujourd'hui le premier devoir du journaliste catholique ? Avant tout, il sera un fils de l'Eglise, empressé à servir sa Mère ; il aura plus que tout autre le sens et l'amour de l'Eglise.

Commentant un jour devant des prêtres de Rome le *Credo sanctam Ecclesiam catholicam* de notre profession de foi, le Saint-Père s'écriait : « Montrez-la, chers fils, cette Eglise, mère des âmes, visible sur la montagne, lumière des peuples ; visible dans sa vie, dans son histoire, dans ses luttes et dans ses triomphes, dans son culte, ses sacrements, ses ministres, sa hiérarchie ; visible en cette Rome où le Vicaire du Christ est le centre de son unité et la source de l'autorité... Faites aimer et vénérer une si sainte Mère ! » Et Sa Sainteté ajoutait cette exhortation toujours opportune : « Réveillez et ravivez chez les fidèles, en particulier chez les jeunes, cette force spirituelle aujourd'hui si nécessaire, mais qui, trop souvent, leur fait défaut : le sens de l'honneur catholique. C'est la louange et l'admiration du fils pour sa mère. C'est le *sentire cum Ecclesia.* C'est la conscience que, pour les fidèles, la religion, le Christ et l'Eglise sont tout un ». (Discours du 17. 2. 1942. *A. A. S.*, t. XXXIV, p. 141.)

Ces paroles du Pontife ne tracent-elles pas leur tâche aux journalistes catholiques eux-mêmes ? Tandis que certains s'abandonnent au doute et à la critique, le journaliste catholique digne de ce nom mettra sa plume au service « de la vérité catholique sans la diminuer, ni la cacher sous prétexte de ne pas offenser les adversaires de la foi » (Pie XI, Encyclique *Rerum Omnium. A. A. S.*, t. XV, p. 61) (1). Il démasquera l'erreur, de quelque nom qu'elle se couvre. Il servira avec cœur les grandes causes de l'Eglise selon son esprit et ses directives, dans le champ en particulier de la justice sociale et de la paix internationale. Il se fera un devoir d'éclairer l'opinion sur la lutte impitoyable menée en certains pays contre l'Epouse du Christ, et celle-ci apparaîtra de ce fait plus grande encore aux yeux des fidèles, et même des hommes de bonne foi, par le martyre de ses évêques, de ses prêtres et de tant de ses fils.

Tâche magnifique, en ces heures troublées où des chrétiens ont besoin d'être affermis peut-être dans leur attachement à l'Eglise, éclairés du moins sur la vraie portée de ses décisions, sur le sens de son action à travers tant de vicissitudes et d'obstacles. Homme de caractère, selon la définition du Saint-Père, le journaliste catholique possédera « l'amour profond et l'inaltérable respect de l'ordre divin qui anime et embrasse tous les domaines de la vie ; amour et respect qu'il ne doit pas se contenter de sentir et de nourrir dans le secret de son propre cœur, mais qu'il doit cultiver dans ceux de ses lecteurs » (Discours du 17. 2. 1950. *A. A. S.*, t. XLII, p. 255) (2). Et cette attitude de loyauté filiale, de docilité confiante, l'Eglise la lui demande à l'heure surtout où les chrétiens doivent donner dans l'obéissance la mesure de leur fidélité. C'est alors que l'objectivité de son information, la fermeté de son jugement, l'humilité de sa propre déférence à l'autorité religieuse pourront être pour beaucoup un exemple salutaire et l'appui indispensable au milieu des remous d'une opinion qui s'égare. Véritable apostolat par la plume, dont nous ont laissé l'exemple « tant d'hommes véritablement grands, honneur et gloire du journalisme et de la

(1) *D. C.* n° 185 du 10. 2. 1923, col. 332. (*N. D. L. R.*)
(2) *D. C.* n° 1064 du 12. 3. 1950, col. 325. (*N. D. L. R.*)

presse catholique des temps modernes » (*Ibid.*, p. 257) (1).

... et qui soient animés d'une foi vive

En leur recommandant ces vertus professionnelles, le Saint-Père aime enfin à rappeler aux congressistes que l'accomplissement de ce service d'Eglise doit être constamment animé par une foi vive. L'attitude du publiciste chrétien à l'égard de l'Eglise qu'il sert ne saurait, en effet, être assimilée à celle du journaliste vis-à-vis d'un gouvernement dont il juge les actes. A travers les évêques et le Pasteur suprême, c'est Jésus-Christ lui-même qui conduit son Eglise. Et c'est pourquoi, « si elle parle et porte un jugement sur les problèmes du jour, c'est avec la conscience claire d'anticiper, par la vertu du Saint-Esprit, la sentence qu'à la fin des temps son seigneur et chef, juge de l'univers, confirmera et sanctionnera » (Radiomessage de Noël 1951. *A. A. S.*, t. XLIV, p. 7) (2). Aussi, en fils aimant et en homme de foi, conscient de sa responsabilité, le publiciste catholique se gardera avec soin d'attribuer les décisions ou les enseignements de la hiérarchie à des motifs humains, à un défaut d'information ou à l'ignorance des besoins de notre temps. Heureux au contraire de donner aux documents du Magistère l'importance et la place d'honneur qui leur revient, il consacrera volontiers sa plume à propager les enseignements de l'Eglise et à seconder ses directives, sûr de travailler ainsi au bien spirituel et temporel de ses frères.

C'est avec la confiance que les membres du Congrès international de Paris travailleront utilement à développer la valeur de la presse catholique dans leurs différents pays et à multiplier entre eux les contacts fraternels, avec la confiance aussi qu'ils aimeront se mettre tous d'un cœur unanime au service de l'Eglise, leur Mère, que le Souverain Pontife appelle sur leurs travaux une grande abondance de grâces et leur envoie bien volontiers, ainsi qu'à vous-mêmes et au méritant P. Gabel, organisateur du Congrès, la faveur d'une large et très paternelle bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon religieux dévouement.

J. B. Montini,
prosecrétaire.

Allocution de S. Em. le cardinal Feltin

Au cours de la séance de clôture, le 5 mai, S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, s'est adressé en ces termes aux congressistes (3) :

Messieurs,

Deux idées, parmi beaucoup d'autres, me paraissent à souligner, ce soir, devant vous. La presse catholique doit être missionnaire ; et elle doit être compétente.

Une presse missionnaire

Missionnaire : cela signifie que la presse catholique, tout en restant franchement, nettement catholique d'inspiration et de volonté, ne doit pas viser les seuls milieux catholiques, mais penser toujours à ceux du dehors, qui les lisent furtivement ou régulièrement, et pas toujours pour l'attaquer.

En est-il toujours ainsi ?

Il arrive qu'au hasard d'un rangement, on retrouve dans un tiroir ou dans un grenier ce qu'on appelle des « vieux journaux », et un journal vieillit très vite, puisque, par définition, il n'a que vingt-quatre heures d'existence. Or, on est frappé parfois de la faiblesse de ces pages jaunies. Que d'esprit de clocher, que de petits racontars sans importance, et sans bonté ! Au fil des pages, que d'humour attristant ! Un je ne sais quoi manque à ces quotidiens ou périodiques pour être de leur temps. Il y a, dans trop d'éditoriaux ou de chroniques, un ton, un style qui n'est pas vraiment baptisé, qui n'est pas chrétien. Les catholiques cultivés rougissent, parfois, d'une presse aussi peu « délivrée », comme dirait Nietsche.

Pourquoi ce malaise ? Pourquoi cette presse difficile à lire par les honnêtes gens ? Parce qu'il lui manque un élan, un caractère d'universalité. Elle est l'instrument de cohésion et de défense d'une secte, où chacun se connaît et commente les nouvelles locales. Le lecteur non initié ne se sent pas chez lui dans ces chroniques d'un clan inassimilé et inassimilable, à moins de miracles de bonne volonté.

Je ne veux pas prétendre, certes, que nos journaux catholiques soient tous tombés dans cet infantilisme ou dans ce chauvinisme de mauvais aloi. On est toujours injuste quand on ne décrit qu'un aspect. Mais quel est celui d'entre vous, Messieurs, qui ne souscrit pour une part à cette critique ?

Celle-ci serait stérile si elle restait négative. Mais on peut suggérer quelques directives constructives.

La première concerne le choix des événements rapportés. C'est un bienfait d'être limité par un format et un nombre de pages : on est bien forcé, ainsi, de ne pas tout dire ! Le journal — du moins celui qui est digne de sa vocation — ne doit pas être une plaque sensible ou une bande enregistreuse : nous savons l'abêtissement auquel conduisent, en maints pays, certains journaux dits d'information qui servent à leurs lecteurs des kilos mensuels de papier imprimé.

Le journaliste catholique choisit dans le torrent des nouvelles qui lui parvient. Mais ce choix est trop souvent arbitraire, soit que le rédacteur cherche à plaire à sa clientèle, pour la conserver, soit qu'il obéisse aux caprices de ses passions partisanes, personnelles, pour salir des adversaires et exalter indûment des alliés.

C'est ici que doit intervenir l'esprit missionnaire. Au lieu de s'attacher aux petites nouvelles, au lieu de s'en tenir à une problématique étroitement confessionnelle, le journaliste chrétien s'efforce de voir les faits dans leur ensemble : d'une part, de les replacer dans leur contexte original, en dehors duquel ils perdent tout sens intelligible et deviennent des sortes de monstres ; d'autre part, de les situer dans la pyramide des valeurs, qui a Dieu pour base et pour sommet.

La présentation des faits n'est pas moins importante. Au lieu de tourner toujours en apologétique, parfois vraiment trop facile et, en tout cas, pure-

(1) *D. C.* n° 1064 du 12. 3. 1950, col. 328 (*N. D. L. R.*)
(2) *D. C.* n° 1112 du 13. 1. 1952, col. 4. (*N. D. L. R.*)
(3) Les sous-titres sont de *la D. C.*

ment négative, des faits et des gestes de chrétiens, le journaliste qui se respecte aura à cœur de les présenter dans leur objectivité, sans procès de tendance, sans tricher avec le réel.

Quant à l'interprétation de ces événements, ainsi sélectionnés et décantés, elle suppose tout un travail de l'esprit. Le journaliste n'est pas robot transcripteur. De plus, chez le catholique, elle relève évidemment d'une vue de foi, d'une conception théologique du monde qui est un don de la grâce, qu'un publiciste n'a jamais le droit d'oublier.

Sa mission, celle qui le distingue du chroniqueur honnête, mais incroyant, c'est d'extraire d'un fait transitoire et contingent ce qui le rend éternel, ce qui le réfère à l'Absolu. Je l'ai dit déjà, lors d'une messe en la fête de votre patron saint François de Sales, les hommes de presse sont les dispensateurs du Verbe. Ils doivent se comporter en messagers de l'Evangile, en prophètes de la Vérité totale qui réside dans le Christ.

Au cours de ce Congrès, je tiens à rappeler solennellement, et non point par flatterie, mais parce que c'est la stricte vérité, que vous êtes, Messieurs, investis d'une éminente responsabilité à l'égard de vos frères et mandatés pour exercer dans le monde un apostolat missionnaire.

Des journalistes compétents

Ne croyez pas pour autant que la bonne volonté ou même la vie intérieure et la sainteté suffisent à cette tâche. Pour expurger l'esprit de clan, pour sortir de ce qu'on appelle péjorativement « le milieu catholique », c'est-à-dire ce qu'il y a de plus contraire au catholicisme — une société qui se referme sur elle-même pour défendre jalousement ses privilèges, — bref, pour donner à votre presse un caractère missionnaire, il faut la rendre valable ; il faut être *compétents.*

Rien ne discrédite autant certaines de nos publications que ce qu'on nomme l'amateurisme. On ne s'improvise pas journaliste, on n'éclaire pas l'opinion à coup d'improvisations. Les expédients de facilité se retournent contre ceux qui les utilisent. La meilleure des propagandes, la seule légitime, découle de la perfection technique.

Le journaliste le plus éminent, le plus célèbre, a souvent commencé par être un bon ouvrier, un bon artisan qui connaît son métier parce qu'il a eu le courage de l'apprendre. Je ne parle pas seulement ici des connaissances matérielles et typographiques, qu'il ne vient à l'esprit de personne de mépriser, mais j'entends par là la connaissance des méthodes propres à la presse et qui ne s'identifient pas avec celles des autres disciplines.

On donnait beaucoup de prix, naguère, à la rhétorique. Notre enseignement classique y tendait comme à son couronnement. De nos jours, et sans que l'art de parler ou d'écrire ait perdu ses droits, l'art de persuader a pris la première place. Les sciences de l'opinion ont fait école. Des Instituts se sont créés pour rechercher les lois qui dirigent l'éducation des foules et l'adaptation de nos moyens d'expression aux divers milieux sociologiques qui composent une nation ou un continent. Que le journaliste catholique vienne à oublier ces lois, et toute son œuvre s'en trouvera compromise. Mais, ce qui est plus grave encore, cette incompétence jettera le discrédit sur la presse catholique en général et, finalement, sur l'Eglise du Christ.

Votre seule présence ici, Messieurs, prouve suffisamment que vous n'êtes pas, et que vous ne serez jamais, de ceux qui considèrent la compétence professionnelle comme un élément accessoire. Le dévouement et l'ardeur apostolique n'ont jamais dispensé le chrétien d'user de sa raison et de faire fructifier ses talents.

Aussi je vous renouvelle ma gratitude et mes encouragements et je forme le vœu que ce Congrès, dont le succès récompense magnifiquement la valeur et la foi de ses promoteurs, serve la cause de l'Eglise en préparant aux générations montantes des informateurs et des éducateurs compétents et missionnaires.

Le centre d'intérêt du Congrès

par le R. P. GABEL, *rédacteur en chef de* la Croix.

Il revenait au R. P. Gabel, président de la Commission internationale des éditeurs de journaux catholiques, et rédacteur en chef de la Croix, *en sa qualité de président du Comité d'organisation du Congrès, d'adresser les souhaits de bienvenue aux congressistes. Il a ensuite indiqué et explicité en ces termes quel devait être le centre d'intérêt des discussions* (1) :

[...] J'ai ainsi eu la tâche la plus agréable de tous les orateurs de ce Congrès : celle de vous dire notre joie et notre reconnaissance. Je ne voudrais pas couper l'herbe sous le pied des rapporteurs et étaler dès ce matin devant vos regards émerveillés la richesse de pensée, l'originalité des vues et la vigueur du sens chrétien que nous avons remarquées dans les divers rapports. Qu'il me soit permis cependant de vous indiquer brièvement, non point l'objectif, mais le centre d'intérêt de ce IVe Congrès.

Au terme de notre Congrès de Rome, en 1950, le Saint-Père nous fit tenir une allocution sur l'opinion publique (2). C'est dans un sentiment de vive gratitude à l'égard de l'intérêt que depuis toujours le Saint-Père témoigne à notre profession, mais aussi dans la conscience des richesses pas encore suffisamment exploitées de ce discours, que nous avons orienté nos recherches vers l'opinion publique.

Nous avons tous, au cours de ces dernières années, bien souvent relu cette allocution du Saint-Père. Nous l'avons peut-être même commentée dans des conférences sur la presse catholique. Mais il était bon qu'ensemble et plus solennellement nous étudiions ce document pour y trouver les orientations et les lignes de force de notre activité professionnelle. Par là même, nous manifestons, mes chers collègues, et notre indéfectible attachement au Siège de Pierre et notre volonté loyale et filiale de servir l'Eglise comme elle veut être servie. En ce moment, nos pensées et nos cœurs se tournent vers Rome et ils apportent à notre Père et à notre Chef le Pape Pie XII glorieusement régnant, l'hommage de notre vénération très respectueuse et lui expriment notre volonté de crier par-dessus les toits et sur la place publique, chacun à sa manière, chacun suivant son génie et ses possibilités, les enseignements et les directives que nous accueillons toujours en entière docilité. Nous pensons aussi à tous nos évêques qui nous conseillent et nous soutiennent dans notre action.

La presse catholique doit être fidèle à sa vocation ; donc, elle doit en prendre les moyens. Or, le moyen le plus simple, mais celui auquel on pense parfois en dernier lieu, c'est qu'elle soit d'abord une vraie presse, qu'elle se soumette aux exigences fondamentales du genre.

---

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*
(2) Cf. *D. C.* n° 1064 du 12. 3. 1950, col. 321 (*N. D. L. R*).

C'est par l'actualité que le journaliste doit faire passer le message évangélique

Il n'est pas inutile de dire que tout ce qui s'imprime n'est pas nécessairement de la presse ou, pour être plus exact, plus nuancé, n'est pas nécessairement du journalisme et encore moins du vrai journalisme. Ce qui caractérise le journalisme, qu'il soit quotidien ou hebdomadaire, c'est l'événement, le fait qui survient au jour le jour : c'est sa loi en même temps que la condition de son succès de ne pas s'évader de cet événement du jour. Le journal doit le relater, l'expliquer, le commenter. Et quand il semble prendre à l'égard de cet événement un peu de recul, c'est encore pour le mieux pénétrer et en souligner l'actualité.

Un journal catholique doit être un journal d'universelle information. Si on ne comprend pas cette exigence et si on n'accepte pas de s'y soumettre, il vaut mieux consacrer ses soins, son temps et son argent à autre chose qu'à une œuvre vouée par avance à l'échec.

Notre rôle n'est pas, pour l'ordinaire, de présenter la doctrine en elle-même, de publier en sa formulation abstraite le message évangélique : nous ne sommes ni la chaire de vérité, ni une revue théologique, ni un bulletin paroissial. Cela ne veut pas dire que nous ayons le droit de négliger les principes ; nous avons bien plus le devoir de nous considérer comme étant au service non seulement des faits, mais encore de la vérité et tout particulièrement de la vérité évangélique et du magistère chargé de rappeler cette vérité et de l'appliquer. Mais il ne s'agit pas pour le journaliste de proclamer la vérité en elle-même, dans l'absolu de son essence métaphysique, mais bien plutôt de découvrir et de faire découvrir la vérité dans son incidence, dans son éclatement sous nos yeux au milieu des passions qu'elle engage et contredit. C'est par les faits et à l'occasion des faits, de toute l'actualité, profane ou religieuse, dans tout ce qui arrive chaque jour : une guerre, une grève, un élan d'apostolat missionnaire, une rencontre de premiers ministres, une réforme de structures, un Congrès politique, une compétition sportive, un convoi de réfugiés, une découverte scientifique, que le journaliste fera passer le message. C'est dans cette histoire concrète, à travers elle et par elle aussi que se réalise le salut du monde : les hommes ne se sauvent pas hors de l'histoire ; l'Eglise n'accomplit pas son œuvre en marge de l'histoire, et la grâce parvient aussi aux âmes par cet universel « sacrement » qu'est l'histoire. C'est sur le front entier de l'humanité que se joue le mystère du salut chrétien. Un journaliste catholique ne peut donc ni négliger aucun fait ni délaisser aucune question, et si, par mesure de rétorsion contre la presse neutre qui systématiquement passe sous silence le fait chrétien ou le profane en le vidant de sa substance, il négligeait l'événement ou ce que nous appelons l'actualité, et s'il n'était pas solidaire de toute justice et de toute vérité, s'il ne s'intéressait pas à *tous* les hommes et à *tous* les problèmes, il manquerait à sa vocation. En toute cette actualité, simple ou tragique, et en tous ces faits terriblement quotidiens, il reconnaît la trace de Dieu et le Sang du Christ.

Si donc le journaliste fait correctement son métier, il est l'informateur précieux qui, par l'exacte connaissance des faits, permettra plus facilement de situer une pastorale, un enseignement et un apostolat. Le réalisme est condition de fécondité.

Aborder les problèmes qui préoccupent l'opinion publique

La presse catholique ne s'adresse pas à des hommes qui vivent en vase clos, soustraits à toute influence, qui se posent les seuls problèmes que nous leur permettons de se poser. Elle atteint des lecteurs qui subissent les pressions, participent aux réactions, reprennent les jugements d'un milieu déterminé.

Nous avons souvent le tort de croire que nous pouvons rédiger notre journal sans tenir compte des centres d'intérêt qui, à certains moments, occupent et passionnent nos lecteurs. Parmi les obligations les plus délicates et pourtant les plus urgentes de la presse catholique, je relèverai donc celle d'être toujours à la longueur d'onde de ses lecteurs ; celle d'aborder les problèmes qui préoccupent effectivement l'opinion publique.

Je sais bien qu'il n'est pas toujours facile de traiter en toute objectivité, loyauté et liberté certains problèmes : on peut les escamoter, les traiter par prétérition ; on peut surtout déplorer qu'ils aient été soulevés. Mais du moment qu'ils sont soulevés, du moment qu'ils préoccupent nos lecteurs, du moment que tout le monde ou à tout le moins le milieu catholique s'interroge, nous n'avons pas le droit de nous soustraire à notre devoir, même si son accomplissement est périlleux. A quoi servirons-nous si nous ne demeurons pas dans l'actualité, non pas seulement des faits, mais encore des problèmes ?

Promouvoir la formation de l'opinion publique

Les choses se présentent diversement suivant les pays, mais un devoir fondamental identique s'impose à tous, et c'est en y étant fidèle que le journaliste catholique réalise l'une de ses fonctions primordiales qui est celle de promouvoir la formation de l'opinion publique catholique. Dans ces conjonctures difficiles, il doit toujours être animé du respect des âmes, du sens de la responsabilité, de la volonté du service, de la fidélité à l'enseignement du magistère et aux décisions du gouvernement de l'Eglise.

Le Saint-Père nous rappelait dans son allocution de 1950 qu'une vraie opinion publique suppose un jugement personnel et libre. Cette liberté, quelques-uns la mettront surtout dans une possibilité de critique, de remise en question, l'usage d'une certaine indépendance dans la recherche et la défense d'une solution... Mais la liberté indispensable, inhérente à l'opinion publique, ne consisterait-elle pas plutôt et avant tout dans la liberté de l'assentiment ?

Cette liberté de l'assentiment suppose certes, elle aussi, une recherche, une mise en question, mais elle exige surtout une assimilation des enseignements, des directives et des orientations donnés par le magistère, puis une confrontation personnelle de ces mêmes enseignements, directives et orientations avec les faits et les situations.

Ainsi, le Pape et les évêques nous ont rappelé bien souvent la doctrine catholique de la paix, de la justice sociale, des libertés de la personne en face de l'Etat totalitaire. Mais nous le sentons bien, cette doctrine ne deviendra rayonnante et efficace que du jour où elle sera comme assumée par l'opinion publique, où elle sera devenue l'opinion publique. C'est-à-dire quand la majorité des chrétiens se seront assimilés cette doctrine, jugeront tout en fonction d'elle et chercheront à la faire triompher dans les situations concrètes.

Les applications seront assurément diverses dans les détails et les modalités techniques, et à l'intérieur de l'opinion publique il y a nécessairement et heureusement un large champ ouvert au choix, à la critique, aux divergences. Mais il n'y a pas d'opinion publique sans réduction à un dénominateur commun, sans identité de vues, communauté de sentiments, convergence de réactions. L'opinion publique est un consentement subtil et fort, indéfinissable et omniprésent, diffus et explosif ; mais ce consentement doit être obtenu

non pas par un viol des consciences et une standardisation de la pensée, mais au terme d'un choix, d'un assentiment, d'une prise de conscience de ses responsabilités, d'un acte de liberté. Ce jeu de la liberté est absolument indispensable ; on doit même dire qu'il est essentiel à l'opinion publique dans l'Eglise, car l'opinion publique dans l'Eglise ne peut être que dans la ligne de la foi, dans le prolongement de la foi. Or, la foi est un acte libre de l'homme, peut-être l'acte le plus libre de l'homme.

Technique journalistique

Le journalisme catholique a donc une noble mission, il n'échappe cependant en aucun domaine aux lois du journalisme tout court. J'oserais presque dire qu'avant d'avoir une mission il a une technique.

Le journal offre au message chrétien un support, un support d'un genre particulier : il faut que ce support soit valable, et voilà pourquoi tout au long de ce Congrès nous voudrions réagir contre l'amateurisme, l'improvisation et l'impréparation des hommes. Ce n'est pas parce que dans un cantique on chante les gloires du Très-Haut, que les paroles et les notes seront de la poésie et de la musique. Ce n'est pas parce que nous aurons baptisé une certaine activité de publicistes presse catholique, que ce sera de la vraie presse, conforme aux lois du genre et satisfaisant l'attente d'un vaste public.

C'est à la demande de nombreux amis que nous avons donné à nos travaux un caractère pratique, une certaine technicité. Ce problème sera abordé sous divers angles dans le Congrès.

Mesdames, Messieurs et chers Confrères, j'ai déjà abusé de votre attention et il faut nous mettre au travail. Le temps n'est pas très agréable, mais sans doute vaut-il mieux ainsi, car nos cœurs se feront encore plus chauds et notre amitié plus attentive afin qu'à Paris vous receviez de la presse catholique française l'accueil que vous méritez et que nous voudrions vous offrir.

Bilan d'activité du Secrétariat international de la presse catholique (1950-1954)

par M. Jean-Pierre DUBOIS-DUMEE,
chef du secrétariat permanent de l'Union internationale de la presse catholique (1).

Le III[e] Congrès international de la presse catholique, qui s'était tenu à Rome en février 1950 au cours de l'Année Sainte, avait pour but de rétablir des contacts trop souvent rompus par la guerre. Dans divers pays, la situation de la presse catholique avait été complètement bouleversée. En même temps que des besoins nouveaux, une génération nouvelle était apparue. Il fallait remettre sur pied les organisations constitutives de l'Union internationale de la presse catholique, renouer les amitiés anciennes et créer des amitiés nouvelles. Ce sont là les bases d'un travail fécond. A partir des efforts de ces pionniers que furent le D[r] Funder, Joseph Ageorges, René Delforge, Joseph Demarteau, Alfred Michelin, le comte Dalla Torre, il fallait rouvrir la porte fermée par la guerre. Partout, le besoin s'en faisait sentir. A Genève et à Lucerne, en France et en Allemagne, des journalistes de différents pays rétablissaient les contacts.

Par ailleurs, on voyait naître ou renaître les organisations neutres d'éditeurs et de journalistes. A Zurich s'installait l'Institut international de la presse aux travaux duquel, d'ailleurs, plusieurs d'entre nous participent. L'heure est venue d'agir.

A une époque où la recherche de l'information, la diffusion des nouvelles, l'organisation professionnelle et même la répartition du papier sont devenues des problèmes internationaux, nous devons, nous, journalistes catholiques, coordonner nos efforts en vue d'un apostolat toujours plus efficace. Le succès ou l'échec d'un journal catholique, en quelque point du monde que ce soit, est un succès ou un échec pour toute la presse catholique. Nous sommes solidairement responsables des milliers de journaux que nous éditons, des milliers d'articles que nous écrivons et des millions de lecteurs que nous servons.

Cette exigence, professionnelle en quelque sorte, rencontre d'ailleurs une exigence de l'Eglise elle-même. Si nous, catholiques, nous ne devons pas être absents du monde qui se construit, des institutions internationales qui s'établissent, et surtout de la mentalité qui se crée, la presse a, dans cette mission nouvelle, une responsabilité toute spéciale. Pour que se développe une conscience supranationale conforme à la catholicité même de l'Eglise, il importe plus que jamais que nous confrontions nos expériences, que nous échangions des services mutuels, que nous nous épaulions les uns les autres et que nous coordonnions notre action. Le monde international qui s'élabore ne doit pas être un corps sans âme. Si nous ne voulons pas que ce monde se dresse un jour contre nous, il faut tout d'abord qu'il ne se fasse pas sans nous. Or, quel poids aurons-nous dans le monde de demain si nous n'avons pas su créer, nous, journalistes catholiques, une opinion publique sur laquelle s'appuieront nos chefs et nos représentants ?

Telles étaient quelques-unes des raisons d'être du Congrès de Rome. Elles sont, bien sûr, toujours valables. Elles le sont plus que jamais. A la première étape franchie à Rome, doit en succéder une seconde que nous espérons bien franchir à Paris. Notre Congrès aurait dû avoir lieu en 1953. Il nous a semblé que la force de notre organisation renaissante était encore trop petite pour tenir cette promesse. A attendre une année de plus, nous n'avons rien perdu, puisque, de même que le Congrès de Rome s'était tenu sous le patronage de l'Année Sainte, celui-ci se tient sous le patronage de la Vierge que nous honorons en cette Année mariale.

A Rome, on avait jeté les bases d'une action concrète. La Commission des éditeurs avait élargi son audience et décidé d'ouvrir ses portes à de plus nombreux journaux. Le Bureau international des journalistes catholiques s'était renouvelé sous la forme d'une Fédération. Les fondements d'une association des agences avaient été jetés. Les structures étaient créées. Il fallait encore une cheville ouvrière pour animer l'ensemble. C'est ainsi que fut décidée la création d'un secrétariat permanent. Une Commission se mit à l'étude qui se réunit à Paris d'abord, en 1950 ; à Bilbao ensuite, en septembre 1951 ; à Rome enfin, en octobre de la même année, à l'occasion du Congrès mondial de l'Apostolat des laïques, et, en février 1952, le secrétariat permanent ouvrait ses portes, réalisation bien modeste encore, mais première réalisation tangible. Pendant tout ce temps, des démarches étaient entreprises auprès des Nations Unies par notre ami M. Trachsel, grâce à l'effort de qui, pouvons-nous dire, fut obtenu le statut consultatif.

Dès le début, les limites de l'action du secrétariat furent soigneusement précisées. Il ne s'agissait ni

---

(1) Le secrétariat permanent est l'organe d'exécution de l'Union internationale de la presse catholique. Son rôle n'est pas de donner des consignes, il est essentiellement technique. C'est un bureau d'études et de recherches au service des journaux et des journalistes catholiques. Ses objectifs sont : rassembler une documentation sur la presse, multiplier les contacts entre journaux de différents pays, préparer les Congrès, organiser les échanges, favoriser toute action tendant au rayonnement de la presse catholique. Son adresse est : 163, *boulevard Malesherbes, Paris, XVII*[e].

de créer une sorte de Kominform chargé de donner des consignes à une presse qui ne cesse pas de relever, là où elle se trouve, de ses chefs hiérarchiques. Il ne s'agissait pas non plus de créer une agence de presse puisqu'il en existe déjà. Même ainsi délimitée, la tâche restait immense. On peut la définir sous trois titres : coordination, documentation et représentation.

I. — Coordination

La première tâche du secrétariat consistait à entrer en relation avec des journaux catholiques de tous les pays. Il fallait leur faire connaître l'existence de ce secrétariat et obtenir d'eux des services de leurs publications. Dans l'état actuel, nous sommes en contact avec 150 à 200 journaux répartis dans le monde entier, mais tout particulièrement en Europe, au Canada, avec des pointes en Amérique du Sud et dans les autres continents. Ce travail, qui repose presque entièrement sur la correspondance, est forcément très lent. Mais je dois dire que ce Congrès a été l'occasion de toucher de très nombreux journaux et journalistes qui n'avaient pas encore pu être atteints. Des relations ont été établies, par exemple, avec les journaux des pays de Missions. Par ailleurs, un voyage récent au Canada et aux Etats-Unis m'a permis de faire avancer la collaboration avec la presse de ces pays.

Si ce travail est lent, c'est en grande partie parce qu'il ne s'agit pas seulement d'établir un fichier, mais d'avoir aussi de chaque journal une idée d'ensemble, une connaissance globale concernant son caractère, sa situation dans le catholicisme du pays, ses possibilités, ses besoins. Si l'on veut rendre service, il ne s'agit pas d'avoir devant soi des listes ou des fiches, mais des visages, le visage de chaque journal, avec tout ce qui le caractérise. Sur les étagères de nos bureaux, le *Herald* de Calcutta voisine avec le *Rheinischer Merkur* d'Allemagne. Le *Hodi* du Congo Belge rencontre son confrère *The Ensign*. *El Bien Publico* de Montevideo se trouve côte à côte avec *la Croix* de Paris. Tous ces journaux constituent, dans le faible espace où ils sont rassemblés, un raccourci de la vie de l'Eglise. C'est la voix des catholiques du monde entier qui se fait entendre. Ce ne sont plus 100 ou 1 000 journaux, c'est un et seul immense journal à plusieurs voix, le journal de la chrétienté qui souffre, qui vit, qui conquiert.

A partir de ce travail, des échanges ont commencé à être pratiqués. C'est ainsi que tel reportage ou telle enquête parus dans un journal catholique d'un pays a pu faire l'objet d'une reproduction dans des journaux d'autres pays. Un organe qui n'aurait jamais pu, par ses propres moyens, payer les frais d'un reportage en Egypte ou aux Indes, a ainsi augmenté sa qualité et son audience. De tels échanges se sont produits entre quelques journaux du Canada, de France, d'Espagne, de Belgique et de Suisse. Ce n'est qu'un début. Je tiens pourtant à souligner l'intérêt qu'il y aurait à développer ce genre d'activités. Il est évident qu'il n'y a de salut aujourd'hui, pour la presse catholique dans son ensemble, qui est généralement une presse pauvre, que dans des collaborations de ce genre. La première condition du développement et du succès de la presse catholique est qu'elle ne soit pas inférieure aux autres au point de vue technique. Nos journaux ne doivent pas être maintenus en vie artificiellement, comme des « bonnes œuvres » qui vivent de la charité publique, ou comme des produits de seconde zone ; ils doivent s'imposer par leur qualité.

II. — Documentation

Le deuxième objectif est la documentation. Au secrétariat international sont rassemblés tous les textes qui paraissent sur le journalisme en général et sur la presse catholique en particulier : ouvrages, messages pontificaux, mandements épiscopaux ou articles. Là sont rassemblés également des renseignements sur les écoles de formation des journalistes et en général toutes les questions de presse. Mais la documentation, pour nous, ce sont essentiellement des enquêtes susceptibles de rendre immédiatement des services à la presse catholique. Ainsi l'an dernier, et cette année encore, une analyse a été faite des numéros de Noël d'une centaine de journaux. Le compte rendu portant aussi bien sur la présentation que sur le choix des articles ou des reproductions artistiques a été envoyé à tous nos correspondants. Chacun sait la difficulté que représente pour un journaliste le retour des mêmes fêtes et des mêmes numéros spéciaux. Une telle enquête a pour but d'apporter des suggestions et je sais que plusieurs journaux s'en sont servis. Cette année, plusieurs collections des numéros de Noël ont même été établies. Elles sont à la disposition de tous ceux qui les demanderont. Nôtre enquête est en cours sur l'information religieuse dont il sera brièvement rendu compte dans ce Congrès et qui fera l'objet d'un compte rendu développé par la suite. Il semble bien, après deux ans d'expérience, que ce genre de travail est l'un de ceux qui manifestent le mieux l'utilité d'un secrétariat. De plus en plus, celui-ci apparaît comme une sorte de Centre d'études et de bureau technique au service de toute la presse catholique dans le monde.

L'un des moyens d'expression de ce travail est le bulletin dont 16 numéros ont paru en un peu plus de deux ans. Ces derniers mois, la périodicité a dû être ralentie à cause de la préparation très absorbante du Congrès. Les 600 pages ainsi publiées sont loin d'être suffisantes pour constituer l'instrument de travail et de liaison que nous souhaitons mettre sur pied. Ronéotypé, rédigé en grande partie en français, avec parfois certains éléments en anglais, il ne répond pas encore aux besoins, avec ses nouvelles de la presse catholique, avec les suggestions tirées de la lecture des journaux, avec les informations sur les réalisations de la presse catholique et la documentation sur le travail des Nations Unies, de l'U. N. E. S. C. O. ou des organisations internationales catholiques, avec la revue de presse que nous aurions voulu maintenir plus complète et plus fréquente ; il constitue une simple esquisse du bulletin qu'il faudrait réaliser.

III. — Représentation

Le secrétariat s'est préoccupé de faire exercer le statut consultatif, statut B, obtenu dès le début auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Une délégation fut d'abord établie pour Genève avec le R. P. Cottier et M. Trachsel. Nos représentants ont pu assister à diverses sessions genevoises et tout particulièrement à la longue session de la Commission des Droits de l'homme qui s'est tenue au printemps de 1953. A New-York, une délégation provisoire fut d'abord établie avec le concours d'un des dirigeants de la *Catholic Press Association*, M. McNeill. A la suite d'un voyage, au mois de février, aux Etats-Unis, une délégation définitive fut établie qui comprend deux Canadiens et deux Américains, épaulés par un Conseil doctrinal. Ce Conseil s'est déjà réuni plusieurs fois pour préparer des interventions éventuelles sur le problème de la liberté de l'information qui est en discussion à la session américaine du Conseil économique et social. Ainsi, après une période de tâtonnements et de difficultés, l'Union internationale de la presse catholique est maintenant représentée avec compétence, je dirai même avec générosité, puisqu'il s'agit là d'un travail bénévole et pourtant très lourd. C'est pourquoi je tiens à exprimer ici des remerciements publics à ceux qui, à Genève et à New-York, et particulièrement au

R. P. Cottier et à M. McEoin, nous aident à être présents dans ces débats.

Si la jouissance de ce statut consultatif est une certaine charge, elle est aussi pour nous d'un grand intérêt, d'abord parce qu'une série de problèmes vitaux sont censés trouver aux Nations Unies une solution faste ou néfaste qui ne saurait nous laisser indifférents. D'autre part, parce que la presse est appelée, de par sa mission, à prêter son concours à la diffusion des idées généreuses qui auront reçu aux Nations Unies une consécration juridique ou à amorcer la critique de ce qui paraîtrait défectueux dans telle ou telle initiative. C'est, en effet, un des rôles principaux de la presse que d'être une tribune de la libre opinion. Comme l'écrit notre délégué de Genève, « nous devons avoir le souci de ne pas laisser échapper la plus minime occasion de comprendre les autres et de nous faire entendre ». Dans un monde de plus en plus compartimenté, les Nations Unies demeurent un des rares lieux de rencontre possible entre hommes appartenant à des groupements spirituels ou politiques différents. En dehors des débats eux-mêmes, les occasions de contact sont nombreuses. Ainsi, lors de la session des Droits de l'homme, les délégués des différentes organisations non gouvernementales se sont réunis pour discuter de la liberté religieuse ; il y avait là des catholiques, des protestants, des Juifs, des musulmans, des Hindous, des incroyants et un délégué catholique qui a eu l'occasion d'exposer avec nuance notre position, qui n'était évidemment pas ce que beaucoup, trompés par des préjugés, s'étaient imaginé. En un certain sens, nous trouvons là une école de catholicité, nous restons trop souvent prisonniers d'un certain provincialisme du monde catholique opposé au vrai universalisme de l'Eglise. « Si nous voulons résumer ces quelques notations, écrit encore notre délégué de Genève, nous pourrions dire que notre présence à l'O. N. U. est justifiée par les nécessités contemporaines d'une action à l'échelle mondiale et par la nécessité, qui rejoint les premières, d'une documentation et d'une curiosité correspondante vraiment catholiques. »

Avec l'U. N. E. S. C. O. le contact a été pris, mais notre action n'a pas encore pu se développer comme nous l'aurions voulu, car nous devons procéder par étapes. Le contact avec cette organisation est l'un des prochains objectifs de notre travail.

Voilà pour les organisations officielles. Le secrétariat s'est efforcé de travailler également et dans le même esprit de collaboration et d'indépendance à la fois avec l'Institut international de la presse dont les études sont souvent fort intéressantes. Avec des moyens auprès desquels les nôtres sont un grain de sable, cet Institut fait des recherches, par exemple sur la circulation des nouvelles dont nous nous sommes faits l'écho. L'an dernier à Londres, et il y a deux ans à Paris, nous avons été représentés au Congrès de cette organisation.

Restent enfin les organisations internationales catholiques qui doivent nous être particulièrement chères. Vous savez que nous sommes représentés au sein de la Conférence qui groupe l'ensemble de ces organisations, à la fois par la Commission des éditeurs et par la Fédération des journalistes. Nous avons, nous journalistes catholiques, une responsabilité toute particulière pour faire connaître le travail qui se fait dans ces organisations. Nous avons pu suivre les assemblées de Fribourg, de Rome et de Paris. Et non seulement les assemblées, mais le travail des différents secrétariats de cette Conférence. C'est une collaboration permanente qui, peu à peu, s'instaure. Au cours de la dernière réunion qui s'est tenue ici même, il y a quelques mois, des représentants de la presse catholique et de différentes organisations internationales catholiques ont précisé sur la base d'un document établi par le secrétariat les différents aspects de leur collaboration. C'est le secrétariat, du reste, qui a assuré le service de presse des deux grandes assemblées de Rome et de Paris. J'ajouterai enfin que, au mois de mars dernier, la Commission internationale permanente des éditeurs de journaux catholiques a été l'objet de la confiance des organisations internationales catholiques qui l'ont élue au Comité de continuité de cette Conférence, dont le rôle grandit de jour en jour dans l'Eglise.

o o o

Telles sont, rapidement tracées, les grandes lignes du travail entrepris par le secrétariat permanent au service de l'Union et des différentes branches qui la composent. Le travail est encore peu de choses auprès de la tâche à accomplir. Il a été réalisé avec des moyens extrêmement modestes, puisqu'il s'agit d'une seule personne à temps partiel (au moins en principe !), aidée d'une secrétaire. Il faut remercier ici la trentaine de journaux de tous les pays — pas davantage, hélas ! — qui a soutenu cet effort. Peut-on émettre le vœu qu'un plus grand nombre, à l'avenir, apporte leur contribution ? Il faudrait développer les échanges, étendre les contacts, multiplier les enquêtes, au plan rédactionnel et aussi au plan des techniques commerciales et administratives. Il faudrait pouvoir étoffer le bulletin, accroître sa périodicité, en assurer une édition en anglais. Il faudrait des moyens à l'échelle du problème à résoudre.

L'Union internationale de la presse catholique doit grandir encore. Au cours de ce Congrès, la Commission des éditeurs va élargir son action en accueillant sous une forme organique les Associations nationales de périodiques. La Fédération des journalistes va s'accroître de plusieurs sections nationales. Les Agences enfin, dont la plupart des dirigeants sont ici présents, venus d'Europe, d'Amérique ou d'Extrême-Orient, vont donner corps à leur Fédération et multiplier les conventions mutuelles. Ainsi, une seconde étape sera franchie, et cela, dans un esprit que je voudrais définir en terminant.

Ce sera, tout d'abord, un *esprit d'amitié*. J'ai été souvent frappé dans les assemblées internationales officielles auxquelles il m'a été donné de participer, par leur froideur. Il s'y fait souvent du bon travail, je le sais, mais je ne peux pas croire qu'une telle atmosphère soit la plus favorable à un approfondissement des problèmes, à un véritable effort en commun. Le climat de notre action, ce sera le même que celui des réunions de nos bureaux, à Bilbao, à Namur, à Paris, le même que celui des journées que nous allons vivre ensemble. Le réseau de journaux et de journalistes que j'évoquais en commençant, c'est d'abord un réseau d'amitié.

En second lieu, *esprit de collaboration*. D'autres organisations internationales existent. Nous essaierons de ne pas tomber dans le travers, trop fréquent, qui consiste à croire que nous sommes seuls. Notre secrétariat ne prétend aucunement redécouvrir ce qui a déjà été découvert, refaire ce qui a déjà été fait. Loin de traduire une volonté de repli, cet organisme traduit une volonté de contact. Nous espérons entretenir de plus en plus, non seulement avec les organisations catholiques internationales, mais avec toutes les organisations internationales qui se dévouent au bien commun, en particulier avec les Nations Unies et l'U. N. E. S. C. O., en toute indépendance et en toute franchise, des relations de travail utiles à tous.

Enfin, ce qui anime notre effort, c'est un *esprit de service*. Pour nous tous, pour tous les journalistes qui animent l'*Union*, ce travail parfois ingrat représente un moyen de servir l'Eglise. Dans son message préparatoire au Congrès des laïques, S. Exc. Mgr Montini, parlant au nom du Saint-Père, évoquait dans un texte éblouissant la tâche que nous avons tous à accomplir. Ne regardons pas en arrière, disait-il en substance, mais en avant. Nous savons tout ce que l'Eglise a déjà fait dans le passé. Tout cela n'est encore

rien. Nous sommes encore, s'écriait-il, au début de l'ère chrétienne. La tâche, en effet, est immense. C'est pour aider l'Eglise, toujours jeune, à accomplir cette tâche toujours neuve, que nous voulons unir nos efforts, journalistes du monde entier, dans une fidélité entière et dans une foi sans réserves.

La presse catholique dans le monde (1)

par M. Robert W. KEYSERLINGK,
directeur de l'hebdomadaire The Ensign, *Montréal.*

Vouloir discuter la question de la presse catholique dans le monde actuel c'est s'embarquer dans un sujet aussi vaste que le monde lui-même et aussi varié dans ses manifestations que l'est la famille humaine. La presse catholique est différenciée dans ses aspects comme le sont nos nations, et elle est aussi variée dans les phases de son activité que le sont les intérêts humains dont elle s'occupe. Le caractère d'unité réside cependant dans le but commun recherché à travers des raisons différentes et dans des formes et par des méthodes variées : faire en sorte que les hommes comprennent, apprécient et servent toujours la vérité.

Dans un certain sens, l'effort que la presse catholique poursuit dans tel ou tel pays est décrit d'une façon trop simple. On entend souvent parler de presse catholique comme s'il s'agissait d'une forme d'expression unique et clairement spécifiée : l'unité de l'objectif visé cache la diversité des formes employées. En fait, cette idée a parfois constitué un obstacle à son développement normal dans bien des pays où l'on a demandé avec insistance aux catholiques de ne lire qu'un journal catholique, au lieu de les préparer à se rendre compte de la variété de l'expression par la presse.

Le catholicisme embrasse toutes les formes de la vie et ne laisse de côté aucun aspect de l'aspiration et de la lutte des hommes. On ne saurait confiner la presse catholique dans les limites étroites d'une seule forme de publication sans créer dans l'esprit des catholiques l'impression qu'il y a un champ limité pour l'influence catholique sur la vie quotidienne de l'individu et de la société. On en arrive ainsi inconsciemment à accepter l'hypothèse d'une dichotomie, d'un système dans lequel la religion est séparée de la pensée sociale, politique et économique.

Comme je le disais à l'occasion du Congrès international des éditeurs catholiques à Bilbao : « Il est important, en précisant la riche variété des *fonctions* des publications catholiques, de faire prendre conscience à un plus grand nombre de catholiques vivant dans tous les pays du monde de la variété de *lecture* qui leur est offerte sous cette désignation collective de « presse catholique ». Il y a diverses manières d'aborder en catholique les problèmes de la vie en général, et de la vie quotidienne en particulier ; ces manières doivent tout naturellement trouver à s'exprimer dans des publications de formes différentes. »

On m'a demandé de passer en revue aujourd'hui la situation faite à la presse catholique dans le monde. Plusieurs confrères donneront là-dessus leur avis en ce qui concerne les conditions spéciales régnant dans leur pays.

Aussi me bornerai-je, quant à moi, à une sorte de vue à vol d'oiseau plutôt qu'à une classification des journaux particuliers, classification à laquelle travaille, avec beaucoup de compétence, à notre intention, notre secrétaire M. Dubois-Dumée. Je voudrais souligner seulement quelques caractères généraux et indiquer quelques catégories générales. Et cela, à la fois sur un plan géographique et en fonction des divers types d'expression de la presse catholique.

Classification géographique de la presse catholique.

1. Pays à prédominance catholique.

Il y a des régions que j'appellerai à prédominance catholique. Leurs traditions et leurs influences culturelles y conditionnent évidemment les formes d'expression. Et je ne considère pas seulement ici les pays où les catholiques ont nécessairement une position prédominante. Il y a des pays dont je dirai qu'ils ont gardé intacte leur tradition catholique, même si par le laïcisme les incursions de l'athéisme ont exercé leurs ravages chez leurs fidèles. Ce sont des pays traditionnellement chrétiens, dans lesquels la Réforme n'a pas déchiré l'unité chrétienne ; j'en citerai comme exemple l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et tous les pays de l'Amérique latine.

Dans ces pays, la pensée catholique, tout en ayant eu à lutter depuis les premiers jours du christianisme contre les assauts continus de l'athéisme, est toujours la force dominante, incontestable de la société. Elle est arrivée à faire accepter généralement, souvent même de façon inconsciente, une hiérarchie des valeurs dérivée des normes catholiques.

2. Pays à majorité protestante.

Il y a un groupe important de pays dans lesquels l'expression catholique est en lutte sur deux fronts. Dans ces pays le journalisme catholique est non seulement une arme dans le combat contre le laïcisme mais aussi lorsqu'il s'agit de défendre et d'affirmer une doctrine attaquée par d'autres groupes chrétiens. Le premier de ces fronts est le paganisme — depuis le communisme avec ses persécutions matérielles et ses subversions puissantes jusqu'à l'esprit d'indifférence religieuse de la société moderne. Sur l'autre front, on rencontre certains groupes qui, tout en acceptant une part de la foi chrétienne, ont rejeté — suivant leurs sectes respectives — tels ou tels points de cette doctrine. Il s'agit de pays dans lesquels l'influence connue sous le nom générique de protestantisme a joué un rôle dans l'établissement d'un changement de climat politique, social, économique et intellectuel au sein de la société. Il est difficile de délimiter de façon précise les différences doctrinales dans une étude aussi brève que celle-ci. Quoi qu'il en soit, les protestants sont tous unis dans la lutte contre les positions de l'Eglise catholique et contre les fondements de la conduite individuelle et collective que l'Eglise présente comme une partie intégrante de la vérité révélée. Prenons un exemple : l'attitude adoptée par l'Eglise en ce qui concerne la sainteté du mariage. L'Eglise catholique n'a pas seulement à la défendre contre les positivistes, les libertins et les licencieux, mais également contre des groupes de chrétiens très importants qui façonnent et influencent la législation de l'Etat et par là même forment le caractère de la société.

Faute de presse catholique dans bien des pays de ce type, une presse catholique exerçant une influence suffisante à côté des autres journaux non catholiques et au sein de l'opinion publique, la position de l'Eglise catholique sur des questions comme celle de l'éducation n'est souvent pas connue de la grande masse des citoyens. Il en résulte d'importantes déformations dans toute la presse neutre largement lue par les citoyens catholiques eux-mêmes. Ceux-ci retirent de la lecture de cette presse une façon de concevoir la

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

question scolaire, par exemple, qui leur fait considérer la position de l'Eglise catholique sur ce point comme une attitude étroite, déraisonnable et trop exigeante. C'est pourquoi trop souvent les catholiques refusent de soutenir le point de vue de l'Eglise catholique avec toute la force et la vigueur qui devraient être celles de citoyens membres d'un pays libre.

Là où le catholique, placé sous l'influence constante et puissante d'une majorité protestante contrôlant la grande presse qu'il lit lui-même pour connaître les informations d'intérêt général, trouve une presse catholique limitée exclusivement aux activités d'un groupe religieux, le problème devient très souvent des plus aigus : sans s'en rendre compte, le catholique tire d'influences non catholiques sa vision sociale et intellectuelle d'un bon nombre de problèmes.

Cette observation ressort d'expériences pratiques. Beaucoup d'éditeurs de journaux en effet se trouvèrent affrontés à cette question lorsqu'ils voulurent élargir le choix de leurs sujets au-delà des limites auxquelles certains lecteurs étaient habitués — limites constituées par les sujets religieux ou les activités de groupes religieux. Un nombre toujours plus grand d'évêques et de dirigeants laïques ont mis en garde les catholiques sur ce point : ils ne doivent pas volontairement, en tant que catholiques, refuser cette participation complète à la formation de la société dans son ensemble, que réclame l'enseignement catholique.

Dans cette seconde catégorie géographique, nous voyons des champs d'activité où les catholiques ont à lutter sur deux fronts pour affirmer leur position au sein d'une société chrétienne mélangée. L'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis, le Canada de langue non française, et la Hollande en sont des exemples.

3. Pays de mission.

Une troisième catégorie comprend les pays que, faute d'un terme meilleur, j'appellerai pays de mission. Je dis faute d'un terme meilleur, parce qu'en fait nombre de ces pays qui étaient il y a des siècles des pays de missions, comptent aujourd'hui des millions de fidèles, des prêtres et une hiérarchie indigènes. Mais ce sont encore des pays fondamentalement non chrétiens par leur origine culturelle, leur vie intellectuelle, leur structure et leurs traditions sociales ; la société chrétienne doit s'y établir dans le cadre d'anciennes cultures absolument pas chrétiennes.

Dans cette catégorie figurent des pays comme le Japon, la Chine, l'Inde, d'autres pays d'Asie, ainsi que la plus grande partie de l'Afrique. Là encore, la presse catholique a une fonction particulière mais en quelque sorte limitée. Elle consiste souvent à aider les fidèles à adapter les valeurs spirituelles à une structure sociale et à des coutumes traditionnelles partout où celles-ci ne sont pas en conflit avec la loi morale prêchée par l'Eglise. Dans ces pays, le problème consiste souvent à montrer que la vérité n'est pas limitée à tel climat ou à telle culture, et que, si différente que soit la façon de vivre d'un peuple par rapport à celle de la société chrétienne occidentale, la vérité essentielle reste inchangée. Il est évident que la presse catholique en Inde n'aura pas les mêmes problèmes à résoudre qu'au Japon par exemple, et qu'elle aura à s'adapter de façon différente dans les tribus du Basutoland et chez les Esquimaux.

Les divers types d'expression de la presse catholique.

Analysons maintenant les différentes formes que prend la presse catholique.

Il faut une fois de plus nous souvenir que nous devons nous limiter aux grandes lignes.

1. La presse de piété.

Il y a l'usage qu'on peut faire de la presse pour étendre l'enseignement de l'Eglise au-delà de la chaire, jusque dans les foyers des particuliers. Ici, la presse est utilisée largement en vue d'instruire et d'édifier tel ou tel individu déjà catholique. C'est un moyen de prêcher à ceux qui sont déjà convertis, afin de renforcer leur foi et d'approfondir leur piété. Ce public est le même que celui de la prédication.

Il s'agit donc d'une presse qui cherche à pallier les limitations matérielles dont soufffre inévitablement l'activité sacerdotale du fait de la distance, par exemple. Le prédicateur ne peut user de la parole pour atteindre plus de foyers qu'il n'en atteint avec son sermon du dimanche ou sa visite hebdomadaire. La presse, dans ce cas, apporte une aide à l'apostolat direct, grâce à l'imprimerie et à un système de distribution bien organisé.

On ne doit pas sous-estimer les services importants que ce type de presse peut rendre. Les meilleurs exemples de cette sorte de journalisme, on les trouvera dans des publications telles que *Our Sunday Visitor*, aux Etats-Unis, qui, d'après les résultats d'une enquête ayant porté sur six mois en 1952, atteint un tirage de 752 331 exemplaires par semaine. On trouverait en Europe ou dans les Amériques d'autres réalisations du même type. Mais il ne faudrait pas demander à ce genre de presse plus qu'elle ne prétend donner. Elle a des limites bien définies et de ce fait elle est loin d'être la seule forme d'expression possible. Du fait même que son intérêt porte sur la piété, l'instruction religieuse et autres sujets strictement religieux, elle est lue essentiellement par ceux que ces questions intéressent par avance et qui acceptent déjà la doctrine catholique. Son rôle essentiel est de maintenir les catholiques fervents dans leur ferveur. Les autres lecteurs, en règle générale, ne la lisent pas.

Comme M. Dubois-Dumée le soulignait à l'occasion du premier Congrès international de l'apostolat laïque à Rome en 1951 au Comité chargé d'étudier la presse catholique et que j'avais l'honneur de présider : « Ce type de presse, en France, de même que dans d'autres pays d'Europe, d'Australie, d'Amérique du Nord et même d'Amérique du Sud, demeure dans un circuit fermé. » Il exposait que ces journaux s'adressent à un groupe bien défini dans lequel, disait-il, « on parle le langage spécial des Encycliques, des lettres pastorales, de l'Action catholique, langage qui est inaccessible à toute personne étrangère à la doctrine de l'Eglise et aux termes liturgiques. Cela devient souvent un jargon inintelligible qui tient à l'écart les lecteurs formés différemment ne serait-ce que pour la raison qu'ils ne sont pas capables de suivre le sujet en discussion. On comprend que cette forme d'apostolat reste centrée sur elle-même plutôt qu'expansive. Cette presse atteint l'objectif qu'elle se propose en renforçant la foi de ceux qui croient, mais elle n'a pas l'occasion d'atteindre les gens qui se trouvent en dehors de ce circuit fermé.

Comme je l'ai déjà dit, il ne faut pas sous-estimer l'utilité de cette presse. Elle accomplit une tâche importante qu'il convient de ne pas négliger. Une telle presse est particulièrement efficace là où les catholiques sont constamment exposés à des influences qui, directement ou indirectement, combattent leur foi. J'appellerai cette catégorie la *presse de piété*.

2. La presse à usage interne du groupe catholique.

La presse religieuse dans les Amériques, en Australie ainsi que dans de nombreuses parties de l'Europe et toujours davantage en Asie et en

Afrique : le tirage des périodiques exclusivement diocésains est très important. Ces périodiques traitent de faits et d'événements particuliers. Mais ils se consacrent surtout à traiter d'événements survenus à l'intérieur d'un groupe. Ils visent à renforcer la vie commune d'un groupe catholique en tant que groupe.

Ils informent les membres de ce groupe des déclarations de leur évêque, ils reproduisent des sermons, ils servent également pour une plus large audience, de chaire ou de tribune, assurant ainsi jusqu'à un certain point les fonctions de la presse de piété. Nous constatons ici également que si le chiffre de tirage de ces publications est souvent élevé, particulièrement aux Etats-Unis où on l'estime supérieur à 10 millions d'exemplaires, leur fonction importante reste presque entièrement à l'écart du courant général des discussions publiques ayant trait aux événements ordinaires qui pourtant affectent si profondément la vie des fidèles, restés citoyens d'une communauté plus vaste. Aucun catholique lisant uniquement cette presse ne saurait se considérer comme bien informé des problèmes du jour qui se posent à son pays ou à sa communauté.

Le fait même que la majorité de ces journaux soient des organes officiels d'un diocèse les empêche d'entamer une polémique générale sur les sujets du jour ou de se lancer dans des discussions sur les méthodes ou les programmes politiques, sociaux, économiques et commerciaux. Comme l'Eglise, ils doivent se limiter à énoncer des principes et veiller à fuir le terrain dangereux où se discutent les méthodes transitoires d'application de ces principes. Ils se sentent davantage en sécurité lorsqu'ils se bornent à combattre ce qui est déjà manifestement mauvais, comme par exemple les « comics », le communisme et le crime.

C'est pourquoi le Dr John T. Kane, chef du département social de l'Université Notre-Dame, déclarait récemment que « l'influence catholique sur la vie américaine est bien moindre qu'on ne pourrait raisonnablement l'attendre d'une minorité aussi importante, forte qu'elle est de près de 30 millions d'âmes. Il est en effet bien évident que la société américaine reste laïque et irréligieuse. Il ne suffit pas de publier les Encycliques des Papes ni de faire paraître dans les journaux les déclarations annuelles de la hiérarchie américaine. Ces documents doivent être interprétés, appliqués et transportés sur le plan de l'action dans des situations particulières ». Le Dr Kane attribue ce manque d'influence des catholiques en partie au trop petit nombre de « dirigeants laïques catholiques exerçant une influence réelle dans certains domaines ».

On estime généralement que l'un de ces domaines est celui de la presse, en tant que moyen d'influencer l'opinion publique. Le fait que cette question est ardemment discutée dans un pays où, comme je l'ai dit, la presse catholique est probablement numériquement et, à bien des égards, sous le rapport du contenu également, la plus riche et la plus puissante du monde, ressort clairement d'une autre déclaration que je vais citer. Elle montre que tout le monde ne pense pas la même chose sur tous les sujets, même si chacun est d'accord avec son voisin sur l'urgence que présente tel ou tel problème. La question que nous discuterons ici est celle de l'influence de la presse sur l'opinion publique. Voici ce que déclarait M. Richard Reid, un des plus éminents éditeurs de presse diocésaine, directeur du *Catholic News* de New-York, dans un discours prononcé en 1953 sur la façon dont il concevait la presse catholique :

« Le sujet dont je vais vous entretenir est celui du rôle du journal catholique. Il n'est pas besoin ici de définir les termes. Aux Etats-Unis, nous comprenons clairement ce qu'il faut entendre par journal catholique. Chez nous, les journaux catholiques sont aujourd'hui patronnés et officiellement soutenus par les diocèses. Les exceptions à cette règle sont rares et les journaux qui ne rentrent pas dans ce cadre ne jouissent que d'une influence faible, même sur le plan local. »

Personnellement, je pense que c'est là simplifier exagérément la question, mais nous ne devons pas oublier que M. Reid, par le fait même qu'il parlait aux Etats-Unis, donnait et pouvait parfaitement donner à ce terme « presse catholique » la signification qu'il a en général dans son pays. « Vouloir distinguer un journal catholique d'un journal dirigé par des catholiques, chose difficile jadis en bien des cas aux Etats-Unis, est encore aujourd'hui dans bien des cas malaisé en Europe, où tels journaux sont souvent également des organes de partis et où la fidélité au parti combinée à la fidélité à l'Eglise constitue souvent un problème compliqué. » M. Reid ne précise pas d'où viennent ces difficultés, mais il poursuit : « Mais aujourd'hui aux Etats-Unis, il n'y a plus aucune difficulté à dire d'un journal publié en anglais s'il est ou non un journal catholique. »

« Le journal catholique est de façon courante un journal possédé par le diocèse ou approuvé par par lui et pratiquement les 107 journaux diocésains qui existent dans ce pays entrent dans l'une de ces deux catégories. »

M. Reid se pose ensuite la question de savoir « quel est le but de la presse catholique » qu'il vient de définir ainsi.

« J'ai entendu Mgr William Turner, évêque de Buffalo et ancien professeur de philosophie à l'Université catholique des Etats-Unis, déclarer que la presse catholique avait été un temps considérée comme une presse chargée « d'encenser les prélats et de tomber sur les protestants. »

M. Reid cite ensuite le cardinal Mooney qui affirmait que « la presse catholique est l'interprète de l'enseignement de l'Eglise, qu'elle défend la vie de l'Eglise et qu'elle dépeint la vie internationale de l'Eglise ».

« Il y a en outre ceux qui traitent la presse catholique de « presse de ghetto » parce qu'elle est distribuée avant tout parmi les catholiques..., mais si la presse catholique est une presse de ghetto, nos églises dans lesquelles se massent principalement des catholiques doivent être des églises de ghetto et nos collèges ainsi que nos écoles des institutions d'enseignement de ghetto. »

Ainsi voit-on que cette personnalité dirigeante sur le plan du journalisme américain, dont les qualités professionnelles en tant que journaliste sont très élevées explique par la nature même de ces définitions pourquoi l'influence du journalisme catholique est relativement si faible, comme le prétendait le Dr Kane, sur le public en général et de là sur l'opinion publique en général. M. Reid pense, je crois, qu'en tâchant de rendre les catholiques de meilleurs catholiques, la presse peut influencer d'une certaine façon l'opinion publique. Cette méthode cependant n'est pas toujours couronnée de succès.

Il est arrivé aussi trop souvent aux Etats-Unis et ailleurs qu'un groupe de catholiques représentatifs perde de vue un fait aussi évident que celui-ci : à savoir qu'il n'existe pas une vérité catholique simplement parce que tout ce qu'on lit de juste et de bon dans le journal est flanqué de l'épithète catholique. Parler de vérité catholique, cela revient à impliquer l'idée qu'il peut y avoir d'autres vérités pour d'autres gens. Il m'est arrivé un jour de me faire dire par un catholique de bonne instruction et avec grand sérieux qu'une de ses amies qui avait fait un mariage malheureux avait de la chance parce que n'étant pas catholique elle avait pu divorcer et faire ensuite un

mariage heureux. Il n'y a qu'une seule vérité — qui est valable pour tous les hommes. On oublie trop souvent cependant que ce que l'Eglise enseigne est également vrai et également applicable à tous les enfants de Dieu. Il peut y avoir des degrés de culpabilité dans les déviations par rapport à la vérité mais aucune violation de la loi de Dieu par qui que ce soit ne saurait être tolérée du simple fait qu'elle a été commise, qu'il s'agisse de divorce, de limitation de naissance ou même d'euthanasie, par des non-catholiques.

3. La presse catholique formatrice de l'opinion publique.

Nous en arrivons maintenant à la troisième catégorie, sur la fonction de laquelle le Saint-Père lui-même a donné des directives très claires dans son discours aux délégués du Congrès international des laïques. Il soulignait le besoin urgent d'un apostolat de l'opinion publique. Vu le rapide développement des techniques dans le domaine de la transmission de pensée, vu l'influence constante exercée sur les individus par toute une série de concepts, que ce soit par l'oreille au moyen de la radio, ou par l'écriture au moyen des journaux quotidiens, hebdomadaires ou périodiques, ou par représentation visuelle au moyen de la photo ou de la télévision et du cinéma, on ne saurait mettre en doute la pression très forte et l'influence intellectuelle certaine qui s'exerce sur chaque individu dans le monde moderne.

Comme Jean Mondange l'écrivait dans son livre si profond *La presse d'aujourd'hui*, « l'individu est aujourd'hui soumis à toutes sortes de pressions de la part des journaux, mais plus que l'individu encore c'est la vie sociale elle-même qui est soumise à cette loi. Et la vie sociale est moins sujette aux réactions stabilisatrices que l'individu ».

« Le journal d'aujourd'hui, écrit Mondange, a dépassé de très loin ses ambitions premières qui étaient simplement d'influencer l'individu du point de vue politique pour diriger son suffrage. Le journal est devenu la machine avec laquelle on façonne l'opinion publique. Notre attitude dans la vie professionnelle, dans la vie économique, dans l'organisation des loisirs et dans l'organisation de la vie de famille est influencée par les activités de la presse. Celle-ci a dépassé de très loin sa préoccupation première qui était de fournir des informations. »

Pour l'unité de la presse catholique en face de ses ennemis communs.

J'aimerais encore souligner, vu les différences existant entre les pays et entre les contextes sociaux et culturels, qu'il serait illusoire de tenter de transporter les schémas ou les techniques d'un pays sur les structures d'un autre. C'est au contraire dans la riche variété qui naît du sol fertile de la diversité de tous ces pays que nous avons à chercher l'unité, unité qui n'est que la communauté de but. Cependant cette unité de but ouvre les grandes possibilités de coopération particulière que nous étudions ici. Il n'y a aucun doute que chacun de nous, dans son propre pays et dans son propre domaine d'activité, puisse et doive, par le moyen d'échanges d'informations et de points de vue, coopérer plus largement en vue d'atteindre toujours mieux le but commun que nous nous proposons.

Dans ce sens, j'aimerais faire ici quelques suggestions concrètes :

Non seulement nous nous trouvons aujourd'hui devant les obligations que crée ce but commun, mais nous nous trouvons ainsi face à l'ennemi commun de l'Eglise, ennemi très bien organisé. Cet ennemi n'est pas seulement le marxisme athée, mais aussi ceux qui refusent d'accueillir et d'appliquer l'enseignement tellement pressant de l'Eglise sur la paix et la justice sociale. Nous tous, par les moyens variés et, je l'espère aussi, multiples dont nous disposons, servons l'Eglise. Que cet ennemi commun s'exprime lui-même dans des assauts communistes bien coordonnés et bien agencés les uns aux autres, ou par le moyen des attaques plus diffuses, mais souvent aussi synchronisées, du matérialisme, du laïcisme et de toutes les autres formes de la pensée antireligieuse, nous avons toujours à atteindre un même but positif, commun à l'échelle internationale, et nous nous trouvons toujours face à une influence mondiale négative et aux objectifs de nos ennemis.

Soulignant donc encore une fois le besoin de diversité et de liberté qu'il doit y avoir dans l'action individuelle suivant les pays et les régions, ne sous-estimons point les occasions qui s'offrent à notre ennemi de nous diviser du fait d'un manque de contact étroit entre nous et d'un manque de possibilités pratiques de coopération.

Ceux qui sont heureux de voir éliminer de l'esprit du peuple les valeurs chrétiennes et de voir diminuer l'influence chrétienne dans les organismes politiques se réjouissent de pouvoir miner les efforts de la presse catholique et de détruire son efficacité.

En ignorant par trop les problèmes qui nous touchent les uns et les autres, en manquant de sympathie pour les problèmes individuels dans nos domaines d'action respectifs et en manquant des moyens pratiques de communiquer les uns avec les autres, nous facilitons la tâche de notre ennemi commun, qui est de nous diviser et, ce qui est pire encore, de soulever tel groupe de catholiques contre tel autre. On pourrait citer bien des exemples montrant que ces choses se sont déjà produites et, en grande partie, parce que nous sommes dépendants, chacun dans notre coin du monde, des véhicules de la transmission de la pensée et des nouvelles, moyens qui sont loin d'être indifférents au service de la cause du communisme ou de ces influences qu'on peut, à tout le moins, appeler antichrétiennes.

C'est ici que se révèle important le rôle de nos agences d'information.

Mais j'aimerais insister avant tout pour que chaque occasion soit saisie par les rédacteurs et directeurs de journaux pour établir ces contacts personnels dont la chance nous est offerte de façon si exceptionnelle aujourd'hui. Avant de nous lancer dans des opinions qui pourraient servir un intérêt local très limité, mais causer des embarras sérieux à d'autres groupes catholiques, il faut que nous nous assurions que tous les faits sont bien à notre disposition.

Nous devrions tout faire pour nous en assurer, et ce devrait être là une question de pratique strictement professionnelle entre nous, dans un monde qui se rétrécit sans cesse et où aucun de nous ne vit sans contact avec les autres, que nos actes et nos paroles ne soient pas utilisés par nos ennemis pour léser et mettre en danger notre grand apostolat commun. J'espère pouvoir, dans une autre étude, discuter cette question.

Aujourd'hui, la presse catholique dans le monde entier est à l'avant-garde du combat. Nous fournissons tous de l'équipement au même rempart, même si nous le disposons sur des points différents de la citadelle.

De là, l'impératif de la raison, l'obligation de chevalerie et la loi fondamentale de la survivance qui veulent que les défenseurs du même point fortifié soient en sécurité contre l'ennemi qui voudrait exploiter la faiblesse ou l'ignorance de n'importe lequel d'entre eux pour pouvoir diviser leurs rangs !

La presse catholique au service de l'Église

par M. Federico ALESSANDRINI,
rédacteur en chef de l'Osservatore Romano.

La tâche que m'a confiée le Comité du IVe Congrès international de la presse catholique n'est ni simple ni facile. Traiter des moyens et des méthodes de diffusion de l'enseignement de l'Eglise auprès des croyants et des incroyants : voilà un thème que l'on peut aisément limiter à l'énonciation relativement brève de principes généraux. Et nous pourrions même nous reporter aux pages que M. Jacques Maritain a insérées dans les annexes de son *Humanisme intégral.* Pourtant, M. Maritain lui-même, dans son essai, fait des distinctions et des subdivisions, il définit des cas moraux qui, en réalité, font entrevoir la difficulté pratique d'une explication qui constitue, en quelque sorte, le trait d'union entre la vérité et le « sens commun » (c'est-à-dire l'opinion publique dominante ou, si l'on préfère, l'opinion courante du public à un moment donné).

Dans ces conditions, nous pouvons faire une distinction entre ce qui est de foi et ce qui est du domaine de l'opinion, c'est-à-dire de la libre interprétation.

Mais chaque journaliste sait bien, par expérience personnelle, qu'il y a presque toujours une sorte d'interdépendance entre ce que j'appelle le *sens commun* et la vérité et nous savons qu'en nous-mêmes (donc en tout homme et dans la collectivité), il y a toujours la tentation d'interpréter, de reconnaître la vérité du point de vue de nos propres préférences, voire de nos propres partis pris.

Manzoni, ce grand écrivain italien mal connu à l'étranger et même en France, bien que de formation si française (on fait même planer sur lui l'ombre de Port-Royal) fait vivre un personnage très réel dans le Milan du XVIIe siècle. Donna Prassede, de bonne famille et d'une grande charité, avait un zèle inépuisable d'apostolat. Mais elle avait la faiblesse de confondre sa propre volonté avec la volonté de la divine Providence. Eh bien ! mes chers collègues, permettez-moi de vous dire que nous sommes tous exposés aux dangers de ce que j'appellerai le complexe de Donna Prassede.

Il ne fait pas de doute que les journalistes catholiques ont toujours la plus grande vénération pour l'enseignement de l'Eglise, mais il y a souvent, tout au fond de nous, une inclination à voir dans ce magistère ce qui nous convient davantage.

D'où une première conclusion. Si la parole de saint Thomas est vraie — et elle l'est, — il faut *contemplata tradere,* transmettre ce don qu'on nous a fait de l'avoir bien compris.

Notre travail se divise donc en deux moments distincts : le premier consiste à connaître et à reconnaître le magistère, c'est-à-dire à y adhérer rationnellement ; le second est la communication à nos frères, croyants et incroyants, de ce qui est devenu notre patrimoine intime et profond.

« Contemplare »

Lorsqu'on parle de l'Eglise, il y a toujours quelqu'un qui oublie la vérité profonde et consolatrice du Corps mystique. Il y a une *Ecclesia docens* et une *Ecclesia discens,* mais il y a cette grande réalité mystérieuse d'un seul Corps qui fait de nous tous des membres rattachés à Dieu par le Christ et par une certitude qui a pour soi la promesse de l'éternité, à partir du jour où elle a été révélée. Dans le magistère de l'Eglise, de l'*Ecclesia docens,* se maintient et se poursuit l'enseignement du Christ, à travers Pierre et les successeurs de Pierre. Pierre, la nuit du scandale, a bien renié trois fois avant que le coq chantât, mais Pierre était avec Jean le seul à suivre son Maître du Jardin des Oliviers au prétoire de Pilate. Pierre a pleuré sur lui-même et sur l'Eglise naissante, car il souffrait, non pas par l'Eglise, mais pour l'Eglise, dans les moments les plus tragiques de la première dispersion.

Nous savons donc que, par Pierre, se poursuit le témoignage du Christ devant Dieu, devant les hommes. Il y a toujours dans les paroles de Pierre une raison profonde qui n'est pas de ce monde. Nous en avons la certitude parce que le Seigneur l'a dit. Mais c'est à nous de découvrir et de confirmer à nous-mêmes cette certitude, de rendre raisonnable cet *obsequium,* car nous devons nous servir de notre raison. D'où la nécessité d'une préparation religieuse, théologique, philosophique, historique qui nous aide à comprendre les raisons profondes et perpétuelles du magistère de l'Eglise, même si certaines attitudes de ce magistère, doctrinal et moral, peuvent, à un moment donné, nous frapper dans nos préférences les plus enracinées.

Un homme politique italien d'autrefois, un de ces hommes qui, chez nous, sont considérés comme les Pères de la patrie libérale, et même de l'Italie du Risorgimento, disait que l'Etat ne prévient pas, il réprime.

L'aphorisme n'est pas acceptable sans de sérieuses réserves en politique, mais il me semble s'appliquer en partie à la condition du chrétien : l'Eglise, par les sacrements qu'elle administre, c'est-à-dire par la grâce, assure à chacun de nous l'énergie vitale pour l'action. Avec son enseignement doctrinal et moral, elle fixe une orientation, pas autre chose qu'une orientation, pour le chemin à suivre ; par son enseignement moral, elle se prononce sur les moyens de l'action. Dans ce cadre, l'homme, le chrétien, procède librement, usant de cette liberté qui est le don inestimable et terrible de l'homme tombé et racheté.

Les rappels qui, éventuellement, peuvent nous toucher, sans nous interdire d'exposer, dans l'obéissance, nos raisons, nous imposent avant tout une revision profonde de l'inspiration et de la méthode de notre travail, car le magistère de l'Eglise est rattaché à la vérité directement : nous, par contre, nous ne pouvons y arriver que par médiation.

« Tradere »

Je m'aperçois, Messieurs, que je fais un sermon de Carême hors du temps liturgique sans avoir ni la préparation ni la qualité ni surtout l'autorité nécessaires. Je vous prie donc de vouloir bien considérer ce que je viens de dire comme une sorte d'examen de conscience public car je ne suis pas non plus exempt de ce complexe de Donna Prassede dont je parlais tout à l'heure.

Mais avant de quitter définitivement ce sujet, je recommanderai et à moi-même d'abord — de lire et d'étudier les enseignements de l'Eglise. Puisque je suis sur le terrain d'une confession publique, je dirai que, parfois, en lisant ou en relisant à distance de mois ou d'années tel discours ou telle instruction, je dois m'avouer à moi-même en toute sincérité, que si j'avais vu du premier coup certains côtés, si j'avais étudié certains passages, j'en aurais sans doute tiré des commentaires bien différents et sans doute plus convaincants. La connaissance est faite d'intuition et de réflexion : ce que nous devons tous faire, c'est ne pas séparer les deux moments et de comprendre vite et bien.

Mais, dès que nous avons, par le raisonnement, confirmé à nous-mêmes la certitude que nous avons par la foi sur les vérités du magistère, nous devons la communiquer à nos frères les lecteurs, et notre devoir professionnel est de savoir le faire très vite.

Pour ce qui est de l'enseignement de l'Eglise, je connais, bien qu'étant tout près de la source, la difficulté principale à laquelle se heurtent à peu près tous nos journaux : la rapidité et l'intégrité de l'information. Bien sûr, il y a les grandes agences de presse, mais, dans le domaine de l'enseignement de l'Eglise, comme dans tout autre domaine, l'information des agences télégraphiques a ses lacunes et ses défauts qui — indépendamment de la partialité qui vient parfois s'y mêler — sont inhérents au caractère même de l'agence, surtout quand elle veut battre un concurrent. Il s'agit toujours d'une sorte de record de vitesse et, le télégraphe coûtant cher, la concision est une nécessité. Dans le bureau de l'agence télégraphique, on ne peut donc que résumer du premier coup d'œil. Le résumé est transmis. Il paraît dans la grande presse. Et, lorsque l'on est en possession des textes intégraux, trop de temps s'est écoulé pour qu'on puisse revenir sur le sujet. Ce qui fait que le « sens commun » dont je parlais tout à l'heure ne se forme, à propos d'une information déterminée, que d'après la première interprétation du rédacteur d'agence. Et comme, très souvent, il s'agit de documents d'enseignements assez longs, on ne retient que ce qui, de l'avis même du rédacteur, a trait à l'actualité immédiate, politique ou polémique.

Nos journaux, il est vrai, se font un devoir de publier les textes, de les illustrer, mais ce qu'ils disent s'adresse nécessairement à un public plus ou moins restreint. Il s'agit là d'un phénomène qui se vérifie pour les enseignements du magistère suprême de l'Eglise, mais aussi pour les déclarations épiscopales, les pastorales des évêques de tous les pays du monde entier.

C'est ce que, tout dernièrement, nous avons vu à propos de certaines informations envoyées de Paris sur le cas des « prêtres-ouvriers » et qui ont contribué d'une façon considérable à confondre les idées. Que faire pour porter remède à cette situation ? Evidemment, la solution la meilleure consisterait à posséder nous-mêmes une grande agence télégraphique de presse. Mais je suis le premier à savoir que ce projet serait difficile à réaliser, étant donnés les très grands obstacles de tout genre qu'il faudrait surmonter.

Pour ce qui est de l'information sur les enseignements du Pape et les instructions des Congrégations romaines, nous pouvons espérer que l'entrée en fonction du nouveau poste, très puissant, de la radio du Vatican, pourra rendre plus facile notre tâche d'information rapide et exacte. Je ne serais pas complet si je n'ajoutais pas que l'équipement technique, au sens mécanique du terme, n'est pas tout. Il y a tout un travail d'organisation rédactionnelle à accomplir ; par exemple, des transmissions pour dictées de documents ou de nouvelles plus complexes pourraient constituer pour la presse du monde entier une excellente source d'information très rapide et très sûre.

Je peux dire qu'on y pense et qu'on commence à travailler dans ce sens.

Mais dès que nous aurons une information sûre, dès que nous en aurons compris la raison, l'esprit, l'objectif, comment la communiquer à l'opinion catholique et à une opinion plus large encore ?

Nous pouvons être sûrs que, dans certains pays, tout catholique lit son journal catholique. Et je pense avec une admiration profonde aux catholiques des Pays-Bas qui donnent à nos confrères hollandais un si beau soutien moral et matériel.

Mais il existe, par contre, des pays où tout le monde est ou croit être catholique, où la foi est hors de question par définition, sinon en réalité. Dans ces pays, le problème d'attacher les catholiques au journal catholique est perpétuel. Je pense en particulier à l'Italie où la diffusion du journal catholique est directement proportionnelle à la qualité de l'organisation de l'Action catholique ou de Comités de presse diocésains ou paroissiaux. Et, même dans ces endroits, on rencontre bientôt une limite de saturation, une sorte de diaphragme qui sépare l'opinion catholique au sens large du terme du journal catholique. Il y a une préférence du public catholique pour le grand journal d'information neutre qui, tant bien que mal, est respectueux de la religion prise dans son sens le plus étroit qui ne s'étend pas au domaine de la morale dans ses nuances les plus profondes et les plus réelles et de la pensée qui peut être aussi bien éclectique, voire existentielle ou à la mode, irréligieuse de fait sinon d'intention. C'est là ce qu'aime l'opinion catholique « bien pensante », cette opinion qui est prise d'ennui au premier soupçon d'apologétique. On doit s'avouer, avec mélancolie, qu'une certaine opinion catholique « d'ordre », en règle avec les formes, n'a pas beaucoup de goût pour la réflexion. Je me réfère, naturellement, à mon expérience personnelle et, partant, géographique limitée. Peut-être ailleurs la situation se présente-t-elle différemment. En France, par exemple, il existe une élite catholique plus nombreuse et capable, en tout cas, d'assurer un tirage respectable à nos journaux. Mais, si je considère les mésaventures d'une certaine presse française d'opinion surtout politique, et si je compare cette situation à celle de l'Italie — car, même chez nous, la presse d'opinion définie n'a pas beaucoup de chances — je suis forcé de conclure qu'au moins dans certains pays d'ancien catholicisme, là où la foi est un don que personne n'attaque directement, notre presse n'a pas, pour le « sens commun », trop de charme. Evidemment, la situation est bien différente dans d'autres pays et surtout dans ceux où la foi est ou a été une conquête quotidienne, une position à tenir.

Aux croyants

Y a-t-il des remèdes ? Je pense que oui. Du moins en théorie, on peut toujours trouver des remèdes.

Le journal catholique, vous le savez mieux que moi, doit être, avant tout, un journal, c'est-à-dire qu'il doit répondre au besoin d'information. Pie XI, autrefois, parlant des catholiques dans la politique, disait que la vie politique, comme l'exercice de toutes les professions, exige une préparation professionnelle profonde et complète, de sorte que, dans le domaine technique, le catholique politicien doit être le meilleur des politiciens. Ceci est également valable pour le journalisme et le journal catholique : un journal catholique devrait être, du point de vue technique, le meilleur des journaux. Vous connaissez bien, Messieurs, la définition courante : notre mission est de former et d'informer. Je dirais, moi, que nous devons former en informant avec la plus grande objectivité nos lecteurs, car nous ne craignons pas la vérité. Il ne m'appartient pas de vous entretenir sur ce thème général.

Il n'y a pas de questions que la presse catholique ne puisse traiter. Il existe, certes, un problème de responsabilité et, sur ce point, notre ami Delforge a écrit des choses très vraies. De son côté, le R. P. Gabel écrit que nos lecteurs pardonnent volontiers à une certaine presse ses silences ou ses sottises en ce qui concerne l'enseignement de l'Eglise. « ... Mais à la presse catholique, ils ne pardonnent rien, aucune erreur, aucune omission. Quand l'une ou l'autre de leurs opinions n'est pas défendue par le journal qu'ils lisent, ils s'en séparent assez allégrement, sous prétexte que ce journal n'est pas exclusivement catholique... Et ils vont à la presse neutre, préférant se voir flattés dans leurs opinions plutôt que confirmés dans leurs certitudes... »

On pourrait alors tomber dans la tentation de croire que les catholiques ont le devoir moral de

lire la presse catholique ; mais la conclusion du R. P. Gabel, qui est aussi la mienne, est bien différente : « Il faut offrir une marchandise de qualité sous tous les rapports. La presse catholique se doit d'être aussi bien informée, aussi bien rédigée, aussi bien présentée que toute autre presse. »

Puis-je ajouter qu'elle devrait être meilleure que toute autre presse ?

La qualité de la presse catholique, en effet, est souvent — pas toujours — la première condition de sa diffusion. Lorsque les lecteurs s'apercevront que notre information politique, économique, sociale, littéraire, scientifique, n'est pas seulement exacte et à la page, mais bien rédigée, le jour où notre journal idéal sera recherché pour l'impartialité et l'honnêteté de son information, nous aurons franchi une bonne partie du chemin : force sera au lecteur de conclure que, même notre information sur l'enseignement de l'Eglise est objective, honnête, sans sectarisme. On dit, en effet, de nous autres, catholiques, que nous sommes des sectaires et que nos affirmations, nos interprétations sont de la propagande. Et il faut ici ajouter qu'on donne à ce mot une signification outrageante, du fait de la valeur que lui attribuait certaine éthique appelée autrefois machiavéliste et qualifiée aujourd'hui d'autres adjectifs procédant de l'idéologie. On est persuadé aujourd'hui que la propagande est l'ennemie de la vérité. Nous pouvons protester contre cette opinion, mais nous ne devons pas l'ignorer, car elle est dans l'air.

Pour nous, le mensonge ou même l'altération de la vérité est un péché capital. Mais nous ne pourrons en convaincre nos adversaires, ou même quelqu'un de neutre, voire nos amis, que par les faits.

Il n'est pas nécessaire pour cela de faire des concessions. On sent parfois, en lisant ou en relisant certains de nos articles, la préoccupation qu'a l'auteur de se mettre à la portée du « sens commun » ou, du moins, de ne pas le choquer.

Il y a un autre aspect, aujourd'hui, très important : à savoir la politique. Tout quotidien, et, par conséquent, les journaux catholiques comme les autres, sont dans la « polis » (la cité) ; en ce sens, ils sont des journaux politiques. Dois-je dire que cette réalité rend plus difficile encore la situation de notre presse ? Il y a des matières pour lesquelles les catholiques sont liés par cette unité *in necessaris*, qui est une règle fondamentale de la morale chrétienne. Nous aurons donc la clairvoyance indispensable — et ici nous insisterons de nouveau sur la préparation du journaliste catholique — pour distinguer l'essentiel de ce qui est de caractère contingent, ce qui ressortit de la foi de ce qui relève du domaine de la libre interprétation et de la libre discussion. Nous aurons la prudence nécessaire pour ne pas confondre les deux catégories, sans oublier, cependant, qu'il n'y a pas d'épisodes, dans l'histoire, qui puissent se soustraire au jugement moral. Le journal catholique, en tant que tel, ne peut pas soutenir de toute son influence des positions dans lesquelles, même entre catholiques, peuvent exister des diversités honnêtes d'opinion. En oubliant cette règle si importante, nous risquerions de diviser nos lecteurs qui, tout comme nous, peuvent croire que certaines positions particulières, certains intérêts, je ne dirai pas personnels, mais limités, sont de foi.

Nos prises de position doivent être très fermes sur les questions de doctrine et de morale ; dans les autres domaines, nous donnerons champ libre à la discussion, sans oublier que, même dans la diversité, la charité conserve son droit de priorité, *in omnibus autem caritas*.

Mais il s'agit ici du problème du journal catholique ; je me borne à un simple rappel, car il est bien évident que, en ce qui concerne la diffusion de l'enseignement de l'Eglise, ces prises de position ont une très grande importance. Si, par notre faute, on se méfie de nous, de notre objectivité, toute la fonction du journal en souffre et, par conséquent, cette diffusion de la doctrine qui est parmi nos devoirs les plus importants.

Je crois — et lorsque je fais cette affirmation, je me souviens d'expériences qui ne sont pas seulement miennes — que pour expliquer l'enseignement de l'Eglise aux croyants et aux incroyants, il suffit d'éclaircir avec une très grande simplicité le point de vue de tel ou tel document, mais aussi la doctrine générale de l'Eglise, cette grande inconnue, dont les nobles traits sont perpétuellement entourés des brumes des préjugés et des partis pris.

Aux incroyants

Il existe, par exemple des documents de magistère récents, où le Saint-Père a fait une synthèse clairvoyante de la philosophie catholique de la culture. Je me réfère en particulier à l'Encyclique *Humani Generis*, aux discours de l'Académie pontificale des sciences, etc. Cette certitude que nous avons par la foi, nous pouvons la confirmer avec nos libres recherches : c'est pour cela que le savant catholique doit rechercher sans craindre la vérité et sans se troubler si les résultats auxquels il peut parvenir lui semblent contredire les données de sa foi : la recherche d'un homme seul, de plusieurs générations d'hommes, n'est qu'une contribution partielle à cette recherche que l'humanité poursuivra dans le temps jusqu'à la fin des siècles. Nos découvertes d'aujourd'hui peuvent bien être infirmées par des erreurs matérielles que d'autres, demain, pourront amender.

Mais, gare à nous si, convaincus d'avoir conquis la vérité, nous prétendions réformer les données de la Révélation ou de l'élaboration théologique, à la lumière de nos « certitudes » provisoires : dans ce sens, le culte catholique est bien plus laïque que la science de ces messieurs qui nous accusent d'obscurantisme, en raison d'un dogmatisme qui est fondé sur l'orgueilleuse certitude d'une génération que, demain, une autre génération démentira.

Or, lorsqu'on explique avec simplicité, sans recourir aux grands mots, ces simples données de notre philosophie de la culture, on fait aux croyants et aux incroyants de véritables révélations. De même, on fait comme une révélation lorsqu'on explique qu'à cause du « libre arbitre » qui est la base de la morale catholique, un totalitarisme catholique n'est pas possible.

Un journaliste de ma connaissance suivait cette méthode : ses adversaires incroyants disaient de lui qu'il était un hérétique.

Notre doctrine, notre morale, sont de grandes méconnues ; il faut en découvrir le vrai visage à chaque occasion, en supposant toujours que le lecteur, croyant ou incroyant, ne sait jamais rien. Il faut explorer, en termes qui ne soient pas des formules, mais des raisonnements, les vérités les plus élémentaires et on éclaircira un monde inconnu, de sorte que l'honnêteté — *honestas spirat ubi vult* — en restera frappée.

Cette clarté loyale dans l'exposition nous aidera même lorsqu'il s'agira de diffuser des vérités impopulaires. En résumé, il faut accepter la vérité, la reconnaître, l'expliquer à soi-même et à ses frères proches et lointains.

Le journal catholique est un nœud de problèmes dont on peut voir la complexité. Nous pouvons même proposer telle ou telle solution, mais, évidemment, ce nœud, ce problème, sont surtout d'ordre pratique, car on n'explique pas comment il faut rédiger un journal catholique : on le rédige.

Arrivé à ce point, Messieurs, je crains d'avoir fait plus ou moins de l'Académie. Mais, si j'étais parvenu à poser des problèmes, à attirer sur eux votre intérêt à tous, si j'avais réussi à provoquer une confrontation d'expériences pratiques, je n'aurais pas abusé, Messieurs et chers amis, ni de votre temps ni de votre patience.

La presse et l'opinion publique dans l'Église

par M. Otto ROEGELE,
rédacteur en chef du « Rheinischer Merkur ».

Nous extrayons de l'exposé très remarqué de M. Roegele ces passages qui ont été publiés dans l'hebdomadaire qu'il dirige : le Rheinischer Merkur *(14 mai* 1954) (1).

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le sujet sur lequel j'ai l'honneur de parler étonnera peut-être un peu certains d'entre vous : « L'opinion publique dans l'Eglise », n'est-ce pas une formulation tout à fait inhabituelle qui éveille presque des susceptibilités et qui fait scandale ? Peut-il y avoir dans une Eglise à l'organisation hiérarchique aussi forte et à la discipline doctrinale aussi sévère, quelque chose qui puisse s'appeler « opinion publique » ? Est-ce qu'une notion appartenant si ouvertement au monde contemporain et à la société libérale peut, au sein d'une Eglise hiérarchiquement ordonnée depuis deux mille ans, trouver une place légitime ? [...]

« L'opinion publique, dit Pie XII, est en effet l'apanage de toute société normale composée d'hommes... Là où n'apparaîtrait aucune manifestation de l'opinion publique, là surtout où il en faudrait constater la réelle inexistence, par quelque raison que s'explique son mutisme ou son absence, on devrait y voir un vice, une infirmité, une maladie de la vie sociale. » (Discours au Congrès de l'Union internationale de la presse catholique à Rome, *Osservatore Romano,* 18 février 1950.)

Or, l'Eglise est manifestement une « société », et dans un sens éminent et particulièrement remarquable, pourvue de toutes les caractéristiques et de tous les attributs d'une vraie société, une *societas perfecta,* et l'on ne doit pas s'étonner qu'on exige pour elle aussi l'opinion publique. A juste titre, le Pape dit dans le même discours que cette exigence « ne peut étonner que ceux qui ignorent l'Eglise ou la connaissent mal ».

Changement de la situation de l'Église

On peut concéder que nous voyons ceci plus clairement et pouvons l'exprimer plus explicitement aujourd'hui qu'on ne le pouvait jadis. [...]

Aussi longtemps que la tendance générale allait dans le sens du relâchement des liens traditionnels, de la destruction des structures communautaires et de la rupture de tous les liens sociaux chez les individus, ce fut l'un des grands soucis de l'Eglise que de mettre l'accent sur les relations sociales de l'homme et de souligner sa structure propre en tant que société solidement établie, *acies ordinata.* Aujourd'hui, il s'agit davantage de ramener les prétentions manifestement outrées des Etats (et pas seulement des Etats totalitaires) sur l'individu à une mesure rationnelle, de garantir la liberté des consciences et les droits des corps naturels — individus, familles, groupes sociaux — contre les débordements d'une puissance collective qui engloutit tout. Aussi bien n'est-il en aucune façon étrange que dans l'Eglise elle-même nous voyions aujourd'hui les droits de l'individu sous une lumière nouvelle. Et nous pouvons le faire désormais sans danger, parce que la fidélité à l'Eglise, à Rome et à la hiérarchie n'est mise en doute par personne. Par ailleurs, le développement général de la civilisation a conduit les hommes, du moins en Occident, à considérer leurs rapports avec l'Eglise avec plus de conscience et de réflexion qu'auparavant. Ils sont en même temps devenus « mûrs », et non seulement capables de supporter un plus haut degré de publicité et de liberté de pensée dans le domaine de l'Eglise, mais encore de contribuer activement à les former et à les développer.

Si c'est une conséquence nécessaire du caractère de collectivité que possède l'Eglise — comme nous l'avons admis de la bouche du Pape lui-même avec une clarté qui élimine d'avance tout malentendu, — si donc il est logique que se forme au sein de l'Eglise une opinion publique, et une opinion publique qui s'exprime, il en découle alors évidemment que ce n'est pas seulement un droit, mais un devoir pour tous les croyants, de coopérer, chacun à sa place, à l'instauration de cette opinion publique, et qu'il appartient au devoir de l'autorité ecclésiastique d'exiger cette instauration et, où cela est nécessaire, de la provoquer. Pie XII n'a pas hésité à exprimer un tel sentiment. Et ceci, en y insistant tout particulièrement dans le discours déjà cité aux participants du Congrès de Rome de l'Union internationale de la presse catholique, discours publié par *l'Osservatore Romano* du 18 février 1950

Le domaine de la liberté

« Finalement, Nous voudrions encore ajouter un mot relatif à l'opinion publique au sein même de l'Eglise (naturellement dans les matières laissées à la libre discussion). Il ne peut y avoir à s'en étonner que ceux qui ne connaissent pas l'Eglise ou qui la connaissent mal. Car, enfin, elle est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs et sur les fidèles. Mais ici encore, la presse catholique peut fort utilement servir. » [...]

On peut bien dire que personne ne pouvait formuler plus clairement et d'une manière plus impressionnante que le Pape ne l'a fait les droits à l'existence, la nécessité même de l'existence d'une opinion publique dans l'Eglise, en même temps que l'obligation de participer à sa création. Mais en même temps se pose la question de savoir quelles sont les frontières à l'intérieur desquelles, selon les paroles du Pape Pie XII, cette opinion publique peut et doit se développer en pleine liberté. Le Pape les définit par ces mots : « Dans les matières laissées à la libre discussion. » C'est une définition claire avec laquelle nous pouvons faire du bon travail. Elle délimite nettement le domaine d'origine divine et surnaturelle et garantit la liberté d'opinion dans *toutes les autres questions.* Il est très instructif à cet égard de rappeler que déjà le grand Pape Léon XIII, dans son Encyclique *Libertas,* du 26 novembre 1888, exprimait la même pensée avec précision : « Sur les questions au sujet desquelles ni Dieu ni l'Eglise n'ont dit mot, et que Dieu laisse à la libre interprétation, chacun peut penser ce qu'il veut. Ce qu'il tient pour vrai, il le peut exprimer ; cela n'est point interdit par la nature, car cette liberté n'entraîne jamais les hommes à l'oppression de la vérité, et qui mieux est, elle nous aide souvent à trouver et mettre en lumière la vérité. » [...]

Il n'y a donc qu'un champ relativement petit et bien défini de sujets qui sont retirés *a priori* et absolument à la libre discussion et à la formation de l'opinion : les éléments obligatoires du dépôt et l'organisation hiérarchique constitutive de l'Eglise par institution divine. Tout le reste, le très vaste domaine de la vie de l'Eglise, qui se trouve hors de ces limites rigoureuses, est laissé à la libre discussion ; donc, au total, un champ immense pour nous d'activités et de réalisations, et, si nous mettons en parallèle la pratique quotidienne de la formation de l'opinion au sein de l'Eglise, nous voyons immédiatement que nous ne sommes encore, dans la réalisation de l'idée du Pape, qu'au début, un début timide, inhibé par la pusillanimité et la fausse conception de l'autorité. L'étendue de la liberté qui

(1) Les sous-titres sont du *Rheinischer Merkur.*

ıs est ici donnée nous oblige en contrepartie à
: conscience toujours vivante de notre responsa-
té. Nous voici donc amenés à la question de
oir quelles conditions doivent être remplies pour
: puisse naître une opinion publique libre et
liste dans l'Eglise.

La première exigence que comporte une telle
rté est sans doute que les hommes puissent
naître la vérité », expliquait Pie XII, le 16 juillet
3, devant les journalistes, et cette exigence d'une
naissance approfondie de l'enseignement de
glise et des faits qui jouent un rôle dans la dis-
sion elle-même est bien la première et la plus
ortante pour une participation active à la for-
tion de l'opinion. Ce n'est pas en vain que ce
nt se trouve également au début d'une liste en
ıne et due forme des exigences professionnelles
journalisme, qu'énumère le Pape dans le discours
18 février 1950 :

... La compétence, une culture générale surtout
losophique et théologique, les dons du style, le
t psychologique. Mais ce qui leur est indispen-
le au premier chef, c'est le caractère. Le carac-
e, c'est-à-dire tout simplement l'amour profond
l'inaltérable respect de l'ordre divin qui embrasse
anime tous les domaines de la vie... » [...]

Iais plus encore : quiconque veut participer au
cessus de formation de l'opinion au sein de
glise a besoin surtout d'un amour passionné de
glise, d'un ardent *sentire cum Ecclesia* qui,
tout son cœur, prend part aux soucis et aux
es de l'Eglise universelle et de tous ses membres.
participation à la formation de l'opinion au
1 de l'Eglise fait éclater d'elle-même, nécessaire-
nt, les frontières d'une perspective purement
ionale, car la perspective d'Eglise n'est ni
ionale ni continentale, mais en vérité planétaire.
Trouver cette perspective, apprendre à voir en
: et ne point la perdre dans les tempêtes des
ıfrontations spirituelles, sociales et politiques de
; jours présupposent un travail continuel de
-éducation, mais aussi un sens de la justice, un
ement stable, une disposition à faire des distinc-
ns (au lieu de la tendance aux généralisations)
surtout de l'humilité.

Iais cela ne suffit pas. Le Pape attire notre
ention sur une condition toute particulière et
ıoigne ainsi qu'il connaît très exactement la
fession de journaliste, qu'il a sondé le cœur du
rnaliste. Il désigne nommément « pusillani-
é et abattement » comme dangers particuliers et
ıtations du métier, une « énergique et fière di-
té » comme vertu spécifique et remède. [...] Et si
ıs ajoutez à cela que le Pape, comme il l'avait
t quelques paragraphes plus haut, souligne qu'il
particulièrement du devoir du journaliste de
nbattre en premier lieu tous les courants qui font
ession sur la liberté de pensée et de parole, alors
appel du Pape à « l'énergique et fière dignité »
journaliste prend plus encore de couleur, de
nière et de feu.

Jne autre condition pour la participation à la
mation de l'opinion publique au sein de l'Eglise
la compétence dont le journaliste a besoin dans
ıtes les autres activités de sa profession : l'apti-
le à apprécier en temps voulu et à prévoir les
ets et phénomènes marginaux involontaires, mais
vitables, de sa parole et de ses écrits, et à les
;er chaque fois à la lumière de la conscience.

Un renforcement de la crédibilité

C'est une particularité qui apparente la profes-
n de journaliste à celle du médecin et de l'homme
litique, qu'il ne suffit pas de paver de bonnes
entions ses actes et ses déclarations. Outre l'in-
ıtion qui veut parvenir au bien, l'évaluation de
ffet et éventuellement de ses conséquences
ıestes appartient aussi aux préoccupations immé-
ıtes de la conscience. Il arrive aujourd'hui très
fréquemment qu'une question de la vie de l'Eglise ne puisse être abordée sans que, aussitôt, se mêlent aux débats des personnes indésirables et incompétentes, notamment celles qui interviennent dans le débat non par authentique souci d'Eglise, mais qui trouvent un plaisir perfide, une joie mauvaise et hostile au fait que les membres de l'Eglise offrent ou paraissent offrir, même à leurs adversaires, le « spectacle affligeant » de la discorde et de la zizanie.

La question se pose donc ainsi : quand nous faisons un large usage de notre droit (et de notre devoir) à parler des choses de l'Eglise en toute liberté, n'est-il pas à craindre que nos propres objections, nos pensées et nos questions critiques soient utilisées par les adversaires de l'Eglise, voire exploitées et orientées dans une tout autre direction ? N'est-il pas également à redouter que d'une bonne intention de notre part, c'est-à-dire de celle d'être utile à l'Eglise par une critique formulée en toute liberté, certes, mais aussi avec respect, un effet nuisible, opposé à ce qui était désiré, s'ensuive, par l'ingérence des autres ?

Certes, il n'y a pas à nier qu'une évaluation soigneuse de ces répercussions, qu'il nous faut attendre ou redouter, est nécessaire en chaque cas particulier. Mais la crainte de telles conséquences, non point recherchées, mais peut-être, çà et là, inévitables, ne doit pas pour autant rendre pusillanime. « Les temps sont passés où l'on pouvait espérer couvrir les dommages réels par un système de camouflage » (A. Koch), et, d'ailleurs, la propagande des ennemis de l'Eglise ne serait pas pour autant en peine d'armes pour ses assauts, si la discussion au sein de l'Eglise ne fournissait plus d'armes, du fait que cette discussion serait réduite à néant par crainte d'une mauvaise utilisation par les adversaires.

Au contraire, aux yeux de la plupart des hommes de notre temps, l'Eglise gagne en crédit du fait qu'il est visible qu'en son sein on discute avec sérieux, avec liberté, de ses problèmes, de ses devoirs, de ses faiblesses et de ses possibilités. Quand le monde reconnaîtra l'existence d'une opinion publique libre dans l'Eglise (et ce sera pour lui-même une grande surprise), il en résultera non une déception, mais bien plutôt un accroissement de la crédibilité. Les hommes de notre temps ont une sensibilité aiguisée à l'authenticité et à la véracité humaines, en même temps qu'une vive méfiance à l'égard des grands mots, surtout quand ceux-ci sont tout pénétrés de l'onction de la rhétorique ecclésiastique ; peut-être n'y a-t-il rien de mieux à faire pour renforcer la crédibilité du message chrétien que de faire la preuve que nous nous employons à créer dans la liberté une opinion publique indépendante au sein même de l'Eglise, avec enthousiasme et joie.

Le devoir de la sincérité

Celui qui possède les qualités que nous avons mentionnées, ou qui se préoccupe au moins de les acquérir, peut prétendre avoir le droit de pouvoir, dans un amour respectueux pour l'Eglise — l'amour ne signifie pas aveuglement ou absence de sens critique à l'égard des faiblesses et des fautes, — se faire une opinion propre sur « ce qui est laissé à la libre discussion », et l'exprimer ouvertement sans appréhension.

Oui, dans bien des cas, il s'agit ici beaucoup moins d'un droit convoité et joyeusement reçu que d'un devoir dur et amer : « Les vérités sur lesquelles on se tait deviennent empoisonnées. » Cette phrase de Nietzsche vaut aussi bien ici. Si l'on voulait taire des vérités inopportunes parce qu'elles sont inopportunes, on pécherait contre le devoir de sincérité, on manquerait à ce devoir exprimé par le Pape de contribuer à la formation d'une opinion publique libre au sein de l'Eglise, et peut-être même se rendrait-on complice de la formation de déviations hérétiques. On serait d'autre

part complice d'un défaut d'information qui doit inéluctablement survenir chez les responsables de l'apostolat de l'Eglise — qu'ils soient clercs ou laïques, — si des secteurs déterminés de l'actualité de l'Eglise et du monde leur sont cachés. « L'Eglise doit toujours adapter sa vie concrète aux conditions extérieures données qui, en elles-mêmes, sont souvent largement soustraites à son influence immédiate et ne sont plus pour elle que de simples contingences, qu'elle doit cependant connaître » (K. RAHNER) ; et il nous faut parler de négligence grave quand la prise de connaissance et la retransmission de cette réalité contingente n'ont pas lieu, pour quelque raison ou arrière-pensée que ce soit, par la faute des premiers responsables, à savoir, les journalistes. [...]

Sociologie du public de la presse catholique

par M. Joseph FOLLIET,
professeur aux Facultés catholiques de Lyon (1).

La connaissance aussi exacte que possible de son public est nécessaire à tout journal ; elle est plus particulièrement nécessaire au journal catholique du fait que son public ne se compose pas simplement de curieux, désireux d'une information générale, mais, pour une très large part, de catholiques convaincus et militants qui recherchent à la fois une information et une formation conformes à leur idéal et à leurs besoins.

1. Comment déterminer et étudier le public d'un journal ?

Pendant longtemps cette étude s'est faite d'une manière purement intuitive et empirique. L'intuition et l'empirisme conservent leur utilité, mais ils peuvent être, aujourd'hui, complétés par des méthodes plus scientifiques. Voici quelques-uns des procédés qui peuvent permettre au journal de connaître son public :

a) *Correspondance avec le public :*

Tout journal, le journal catholique surtout, reçoit une abondante correspondance de ses lecteurs, cette correspondance est révélatrice. Au bout d'un certain temps, elle permet de conjecturer l'âge moyen, la culture moyenne, les origines sociales et les opinions des lecteurs. Toutefois, les résultats demandent à être soumis à une critique sérieuse. Beaucoup de correspondants sont ou des graphomanes, ou des protestataires professionnels, ou des opposants, lecteurs occasionnels du journal ; en outre, la plupart des lecteurs qui écrivent le font pour rectifier, critiquer ou protester, très peu prennent la peine d'écrire pour signifier leur approbation, mais la lecture du courrier est intéressante du fait qu'elle montre en pleine lumière une catégorie de lecteurs assez particulière : les lecteurs marginaux qui protestent mais qui restent fidèles à la lecture du journal.

b) *Les réunions de lecteurs :*

Quand il est possible d'organiser des réunions de lecteurs, elles sont fort instructives, car elles permettent un contact direct avec le public bien plus simple, bien plus franc et, par conséquent, bien meilleur que la correspondance. Reste que les lecteurs qui se dérangent pour ce genre de réunions sont les plus fidèles, les « mordus », et que, par conséquent, ils ne représentent qu'une partie du public.

(1) Ce que nous publions ici n'est que le résumé qui a été distribué aux auditeurs, résumé sur lequel M. Folliet a abondamment brodé au cours de sa conférence extrêmement vivante, et même pittoresque, du mardi 4 mai.

c) *L'étude méthodique de documents admini[s]tratifs :*

Fichier des abonnés avec leur adresse et qu[el]quefois leur origine sociale ; fichier des diffuseu[rs] bénévoles ou des vendeurs bénévoles à la crié[e] ; listes des principaux points de vente avec l'év[o]lution de la vente selon les moments. La proporti[on] des journaux vendus par quartier, par exemp[le], est significative sur l'origine sociale des lecteu[rs]. Une carte de la diffusion du journal sur l'ensem[ble] des territoires nationaux est instructive, de mê[me] que l'étude de ses points de vente à l'étranger. [Le] travail doit être mené de façon dynamique av[ec] des comparaisons périodiques.

d) *Les enquêtes faites par le journal auprès [de] ses lecteurs :*

Lorsque les questions posées aux lecteurs co[n]cernant le journal sont bien choisies et suf[fi]samment précises, elles permettent de voir ass[ez] clair dans la composition du public.

Toutefois, ici encore, il faut tenir compte [du] fait que ceux qui répondent aux enquêtes sont [les] plus militants.

e) *Les études de marché et les sondages d'op[i]nion publique pratiqués selon les méthodes co[u]rantes en d'autres domaines d'activité :*

Elles sont très utiles et complètent les enquê[tes] qui s'adressent à un public plus militant.

f) *Les recoupements avec les enquêtes généra[les] de la sociologie religieuse :*

Une enquête complète et bien faite de sociolo[gie] religieuse doit comporter un questionnaire et [des] conclusions réservés à la presse.

2. A quelles conclusions permettent d'arriver [ces] divers procédés ?

Je ne puis ici parler que des résultats concerna[nt] le public des catholiques français, le seul que [je] connaisse. Recoupant mes expériences propres a[vec] celles de mes confrères, je crois pouvoir arri[ver] à quelques conclusions :

a) *Complexité croissante du public catholi[que] français :*

Quand on compare la situation du jour[nal] catholique français à celle d'il y a cinquante a[ns], on constate que ce public est d'une extrême co[m]plexité qui va sans cesse croissante. Le public d'[un] journal national comprend tous les âges, tou[tes] les origines sociales, toutes les professions et [un] éventail assez complet de toutes les opinions po[li]tiques. Du point de vue des classes d'âge, il fa[ut] remarquer que beaucoup de journaux à l'usage [des] adultes se trouvent, de fait, lus par de très jeun[es], des adolescents et même des enfants. Cette co[m]plexité ne facilite pas la tâche du journali[ste] catholique.

A quoi tient-elle ? A plusieurs causes semble-t-[il]. D'abord à une division croissante du travail [qui] multiplie la diversité des professions et des ca[té]gories sociales ; ensuite, à la dépolitisation [du] catholicisme français dont le résultat est qu'à l'i[n]térieur de la communauté catholique toutes [les] opinions politiques, ou presque, de l'extrême dro[ite] à l'extrême gauche, se trouvent représentées [au] moins à l'état de traces, comme disent les c[hi]mistes ; troisième raison, l'accession à la vie int[el]lectuelle de couches nouvelles, populaires, surt[out] ouvrières ou paysannes, formées par les cerc[les] d'étude et les mouvements d'Action catholiqu[e] ; dernière raison : le succès de certaines form[es] d'apostolat qui ont dirigé vers la communa[uté] catholique des couches sociales naguère indif[fé]rentes ou hostiles, par exemple les universitai[res] et une partie du mouvement ouvrier.

Toutefois, dans cette diversité on distingue [des] clivages et des répartitions ; par exemple, il y [a] des journaux qui, à tort ou à raison, sont cata[lo]gués de gauche et d'autres qui sont catalogués [de]

oite, entre les deux se trouve d'ailleurs un public arginal qui peut passer alternativement, selon les constances, d'un journal à l'autre, et aux trêmes ; il y a un public insatisfait d'une droite » ou d'une « gauche », qu'il trouve trop odérées ou trop prudentes, et qui éprouve le soin d'avoir ses propres journaux ou publications.

De même certains journaux ont une clientèle mposée plutôt de représentants de la bourgeoisie des classes moyennes et d'autres d'une clientèle les milieux populaires et notamment les milieux vriers sont plus abondamment représentés. Dans cas encore, les journaux d'intérêt général épuisent pas les désirs des classes ou des catéories sociales qui tendent également à avoir des urnaux spécialisés.

Il faut signaler enfin l'importance du public minin dans la presse catholique. Elle tient à pluurs raisons. D'abord au fait que les femmes lultes religieuses et pratiquantes sont plus nomreuses que les hommes adultes religieux et praquants et peut-être aussi au fait que, dans beauup de milieux sociaux, les femmes ayant un peu lus de loisirs que les hommes et parfois plus de ilture lisent plus et écrivent plus facilement ; ais, ici encore, nous constations la tendance à la pécialisation avec l'apparition de journaux minins.

b) *L'évolution du goût et l'extension de la curioité du public catholique :*

Sur l'évolution du goût, le goût du public cathoque paraît avoir suivi l'évolution générale. Le leceur catholique a été influencé par les techniques ouvelles de presse, par la radio et le cinéma. La raction la plus ancienne du public boude un peu es tendances nouvelles, mais la fraction la plus eune en est profondément imprégnée ; de même, es campagnes suivent l'évolution avec un certain etard sur la ville, à l'exception cependant des éléments les plus jeunes de la paysannerie. Le leceur exige donc de son journal une abondance de ouvelles, une précision, une mise en pages et un irage modernes, une part abondante faite à l'image, à l'illustration et particulièrement à la hotographie, une place importante faite au développement des techniques de toutes espèces et aux questions d'actualité. Ces exigences ont abouti à de profondes modifications de la presse catholique, à une transformation des journaux anciens ou à l'apparition de journaux nouveaux.

Cependant le public catholique français paraît plus « sérieux » que le reste du public, il veut une nformation exacte et contrôlée ; il n'aime pas les ournaux trop vides ; il réagit souvent contre l'excès et l'abus du « sensationnel ». Ces remarques, il est vrai, concernent plutôt la fraction éclairée du public catholique, mais il est de plus en plus nombreux dans tous les milieux sociaux ; la fraction moins éclairée n'évite pas la déformation du lecteur contemporain et, en particulier, elle se laisse souvent prendre à des procédés douteux : confusion du surnaturel avec le sensationnel, abus du « miracle » et des « révélations », commérages et indiscrétions de toute espèce sur les problèmes religieux et surtout politico-religieux. Une grande partie de la presse neutre spécule fâcheusement sur ces tendances, et il s'engage une sorte de lutte entre la presse catholique responsable et la presse neutre. Il semble que les autorités religieuses n'ont pas toujours accordé toute l'attention nécessaire à l'évolution de la presse neutre, à l'envahissement de cette presse par le souci du sensationnel et l'indiscrétion, à la nécessité pour la presse catholique de lutter, à armes égales, avec cette presse, sans tomber cependant dans les mêmes excès, et qu'elles ont parfois laissé les journaux catholiques souffrir d'un manque d'information et de conseil. Il y aurait peut-être, pour les autorités religieuses, une opportunité à établir un service de « public relations » avec la presse, comme cela a été fait, croyons-nous, au Canada.

En même temps que se modifiait le goût du public catholique, sa curiosité s'étendait, et ceci dans tous les domaines. Le public catholique formule aujourd'hui des exigences très précises : il veut être informé sur les questions proprement religieuses, théologiques, spirituelles ou liturgiques ; sur l'expansion missionnaire de l'Eglise soit dans le monde païen ou musulman, soit à l'intérieur des anciens pays de chrétienté ; sur l'enseignement et les attitudes de l'Eglise en matière morale, sociale ou internationale ; sur les expériences de tout ordre faites par les catholiques des pays étrangers, etc., et il veut être informé *rapidement*. A ce point de vue, une comparaison du contenu des journaux actuels avec les journaux d'il y a cinquante ans serait extrêmement instructive ; elle montrerait cette évolution de la curiosité du public catholique : les causes de cette évolution paraissent triples.

— L'évolution même de l'information générale, de plus en plus rapide, de plus en plus internationale ;

— la diffusion d'une certaine culture dans des milieux qui auparavant en ont été privés ;

— une prise de conscience des exigences du catholicisme dans tous les domaines.

Conclusion.

Le journal et le journaliste catholiques sont au service du Christ et de l'Eglise, ils sont aussi au service du public, mais point pour vendre du papier à ses dépens ou pour le flatter dans ses intérêts et dans ses passions, mais pour le guider et l'orienter. Servir le public suppose qu'on le connaît et qu'on l'aime.

La télévision menace-t-elle la presse ?

par M. Maurice HERR, *secrétaire de rédaction de* la Croix (1).

La technique de l'information, essentiellement basée sur la presse, n'avait que peu varié pendant près d'un siècle. Certes, les journaux s'étaient peu à peu adaptés au progrès matériel, au fur et à mesure que celui-ci pénétrait dans les imprimeries et dans les salles de rédaction. Mais la forme même de l'information demeurait à peu près semblable à elle-même, en dépit de quelques efforts déployés çà et là par quelques journalistes plus ou moins audacieux.

Cependant, apparaissaient coup sur coup, en moins de vingt-cinq ans, la radio et la télévision qui, d'emblée, prenaient sur la presse un avantage considérable en raison de l'extraordinaire rapidité avec laquelle les nouvelles ou les images peuvent se diffuser par la voie des ondes.

Et la presse, qui se croyait investie d'une mission éternelle, s'aperçut soudain — elle qui sentait s'appesantir sur ses épaules le poids très lourd d'une technique lente, compliquée et encombrante, faite de plomb, de papier, de machines énormes, de moyens de transports — elle s'aperçut donc que ses jeunes rivales pouvaient se débarrasser en se jouant de toutes ces écrasantes servitudes matérielles qui font le désespoir des journalistes et entravent le vol, qu'ils voudraient rapide, des nouvelles, des informations et des commentaires. Alors la presse prit peur pour son existence. Elle eut un premier réflexe, que l'on pourrait croire naturel tant il se répète à travers les ans lorsque se produit le choc de la tradition et du progrès, dans quelque domaine que ce soit.

La presse donc s'efforça tout d'abord de barrer la route à ses dangereux concurrents des ondes, ou tout au moins de freiner et de retarder leur essor.

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

Mais une lutte de ce genre est toujours vaine, nous le savons par expérience.

Les tisserands qui, il y a un siècle, ont détruit les métiers à tisser de Jacquard, n'ont pu empêcher l'extraordinaire développement du tissage mécanique. Et les cochers de fiacres qui se révoltèrent à l'apparition des premiers taxis automobiles n'ont pu s'opposer à la prolifération de ceux-ci.

Ce qui s'est passé dans ce dernier cas, nous montre d'ailleurs ce que peuvent être, négativement et positivement, les réactions des individus en face d'un élément de progrès susceptible de bouleverser leur vie professionnelle et sociale.

Il y a cinquante ans, la masse des cochers de fiacres se rua, le fouet haut, contre les premiers conducteurs de taxis. Mais quelques-uns, plus intelligents ou plus malins, apprirent aussitôt à conduire les machines nouvelles, afin de bénéficier de l'engouement provoqué par leur apparition.

Que se passe-t-il aujourd'hui ? Dans les nombreux pays où la télévision s'installe, la presse se pose le problème de son existence, et le plus souvent réagit à peu près de la même façon que ces cochers. C'est-à-dire que certains de ses dirigeants manient le fouet, tandis que d'autres — qui sont parfois les mêmes — se dépêchent d'apprendre à conduire, ou plus exactement s'efforcent de coloniser la télévision.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, le problème posé reçoit-il sa meilleure solution ?

Mon propos, dans cette courte analyse, n'est pas de définir, d'une façon décisive et catégorique, les rapports encore incertains et difficiles entre la presse et la télévision. Mon ambition se bornera à situer un certain nombre de points de repère suffisamment visibles pour jalonner la discussion que nous ouvrirons tout à l'heure, et à l'issue de laquelle nous pourrons, peut-être, envisager des solutions meilleures que celles adoptées par les tisserands de Lyon ou les cochers de Paris.

Le journal et la télévision se complètent l'un l'autre

Lorsque l'idée de ce Congrès prit corps, il y a quelques mois, il nous est immédiatement venu à l'esprit d'inscrire à son programme le problème de la télévision, que l'on retrouve d'ailleurs à l'ordre du jour de toutes les réunions ou assemblées professionnelles de directeurs de journaux.

Comme notre ami J.-P. Dubois-Dumée partait au même moment pour les Etats-Unis et le Canada, pays où la télévision est en plein essor, nous lui avons demandé d'enquêter sur place, afin de recueillir pour nous-mêmes, et pour vous tous, des renseignements aussi complets que possible sur la manière dont les journalistes d'outre Atlantique ont fait face à la redoutable concurrence des images télévisées.

A son retour de voyage, Dubois-Dumée nous a déclaré, à notre stupéfaction : « Eh bien, il n'y a pas de problème, du moins pas aux Etats-Unis, où la télévision — en dépit de son prodigieux développement — n'a nullement porté atteinte aux intérêts et à l'influence de la presse d'information. »

Cela pouvait paraître paradoxal. Mais, à la réflexion, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Et, en réfléchissant plus encore, après avoir observé certains faits, on peut arriver à cette conclusion plus paradoxale encore que la télévision peut et doit améliorer la situation et l'influence de la presse, à condition toutefois que celle-ci sache analyser clairement les données techniques et psychologiques d'un état de fait nouveau, et qu'elle fasse l'effort d'adaptation qui convient.

Aux Etats-Unis, si j'en crois un document diffusé par le service de presse de la radio catholique de Chicago, la télévision est entrée dans plus de la moitié des maisons américaines, dont le nombre atteint 46 millions. L'allure de l'extension de la télévision aux Etats-Unis continue à coup[e] le souffle. Il y a sept ans, 10 000 foyers à pei[ne] possédaient la télévision. Aujourd'hui, il y en [a] presque 24 millions et l'on calcule que le publ[ic] de la télévision augmentera en moyenne [de] 400 000 nouveaux foyers par mois, pour arriver, [le] 1er janvier 1956, au nombre de 38 millions, ce q[ui] signifie plus que les trois quarts des foyers [du] pays entier.

En 1946, il y avait à peine quatre stations éme[t]trices de télévision. Aujourd'hui, il y en a plus [de] 200 et, vu l'allure actuelle de l'extension de [la] télévision, on peut s'attendre à ce qu'il y en a[it], le 1er janvier 1956, environ 600 sur toute l'étend[ue] du pays, dont chacune coûte de 175 000 à 1 mi[l]lion de dollars.

Plus importante cependant est l'influence immen[se] exercée par ce Cyclope moderne. Elle a déjà cau[sé] la fermeture de milliers de cinémas et a chang[é] même la manière de prendre les repas dans tout [le] pays. Nombre de familles se réunissent devant u[n] appareil de télévision pour prendre leur repas, af[in] de ne rien perdre du programme préféré ; ces émi[s]sions sont données sans arrêt, pendant les tro[is] quarts des heures de la journée, de sorte qu'il n['y] a presque jamais de moment où l'on ne puisse jou[ir] d'un programme quelconque.

Ces chiffres effarants pourraient conduire l[es] journalistes à un certain pessimisme. Mais voyon[s] à travers un autre document américain, quelle es[t] à l'égard de la presse, la réaction de ces million[s] de téléspectateurs.

Voici donc ce qu'a écrit M. Erwin Canham, direc[]teur du *Christian Science Monitor*, dans un rap[]port présenté au Congrès de la Fédération inte[r]nationale des éditeurs de journaux.

« Au moment où j'écrivais mon rapport, d[it] M. Canham, on venait de voir, à la télévision, [le] reportage des courses de chevaux du « Kentuck[y] Derby ». L'on avait pu suivre l'événement du com[]mencement à la fin, et le téléobjectif s'avérait beau[]coup plus efficace que ne l'auraient été des jumell[es] sur le champ de course. On avait pu observer l[es] foules avant et pendant la course, puis le jockey et [le] cheval gagnants, que l'on couvrait de roses ; ensui[te] venait la distribution des prix. Bref, le spectateu[r] américain était mis au fait d'un grand nombre [de] détails qui lui auraient échappé s'il avait été s[ur] les lieux, car en un même instant il ne pouvait [se] trouver qu'à une place, tandis que les caméra[s] étaient au même moment en plusieurs endroits.

Mais après avoir apprécié la télévision [du] « Kentucky Derby », des millions d'Américain[s] étaient très désireux d'en lire le compte rendu dan[s] le journal qui allait paraître. La télévision n'ava[it] pas répondu aux questions essentielles. Elle ava[it] montré que le favori coté très haut, *Native Dance*, avait perdu. Elle avait fait voir qu'un cheval no[n] classé, *Dark Star*, avait brillamment gagné. Ma[is] elle ne disait pas pourquoi cet incident surprenan[t] s'était produit. Elle n'expliquait pas ce qui ava[it] gêné le favori ni quelle avait été la tactique d[u] gagnant. Quand arriva le journal du lendemai[n] matin, les lecteurs l'ouvrirent avec un intérê[t] redoublé. En effet, sous la rubrique des courses, u[n] spécialiste expliquait le sens de ce que le téléspec[]tateur avait vu de ses propres yeux. Le quotidie[n] jouait donc un rôle vital : il répondait aux ques[]tions. Ce qui intéressait aussi, c'était la descrip[]tion, par un expert, des choses que l'on ava[it] observées. Et l'exactitude était de rigueur.

Dans l'après-midi même, le journal mit en vent[e] une édition spéciale, que peu de personnes euren[t] envie d'acheter, car elle donnerait seulement le[s] résultats. Or, on les connaissait. Ce qui intéressa [] le public, c'était l'interprétation exacte du spécia[]liste, ses descriptions pittoresques et les dessous de[s] événements. »

Nous avons fait l'an dernier, à l'échelle française, une expérience tout aussi révélatrice. Lors du cou[]ronnement de la reine Elizabeth d'Angleterre, l[a] télévision a tenté un effort considérable pour frappe[r]

esprit du public. Les cérémonies du couronnement ont été remarquablement transmises et commentées, et, grâce à des postes récepteurs installés un peu partout à Paris, jusque sur la voie publique, des centaines de milliers de personnes ont pu assister aux grandioses cérémonies de l'abbaye de Westminster.

La presse parisienne a-t-elle souffert de cette débauche d'images inoubliables ? Assurément pas. Jamais les éditions spéciales des journaux ne se sont enlevées avec autant de rapidité et tous les records de tirage ont été battus à cette occasion.

La raison de ce phénomène, je crois, est assez facile à découvrir. Comme l'a fort bien dit M. Canham, que je citais il y a un instant, les images télévisées éveillent une curiosité, aiguisent un intérêt qui, sans elles, n'existeraient pas, mais qu'elles sont incapables de satisfaire pleinement. D'où un attachement accru au journal qui n'apporte plus la nouvelle, mais donne au lecteur ce que la télévision ne pourra sans doute jamais lui fournir avec ses seules images : l'explication, le commentaire, les petits à-côtés pittoresques ou émouvants d'un fait, les leçons d'un événement, en un mot tout ce qui constitue la tâche authentique du journaliste.

Ainsi, du point de vue rédactionnel, le seul vrai problème serait un problème d'adaptation intelligente et raisonnée. Le journal, j'entends le journal de grande information, devrait peut-être déclarer forfait dans la course aux nouvelles, car son handicap est trop lourd au départ pour qu'il puisse raisonnablement espérer triompher. Il devrait, dans le même temps, développer, selon des techniques rédactionnelles rénovées, ses analyses et ses commentaires, afin de répondre pleinement à l'attente d'un public, dont la curiosité aura, si je puis dire, été mise en appétit par la télévision.

Deux supériorités du journal sur la télévision

J'ajouterai encore deux remarques qui soulignent la supériorité de la presse sur l'image télévisée.

La première est illustrée par ce fait, rapporté il y a un instant par la radio de Chicago, selon laquelle des Américains ont changé l'heure et la manière de prendre leurs repas, afin d'être en même temps devant leur assiette et au spectacle télévisé.

La télévision, comme la radio, d'ailleurs, est une maîtresse terriblement exigente et qui ne souffre aucun retard aux rendez-vous. A heures fixes, à la minute même, le téléspectateur doit se présenter dans un endroit déterminé, c'est-à-dire là où est branché le poste récepteur, sous peine de manquer l'émission qui l'intéresse. Quel terrible esclavage ! Et quelle rigidité dans la jouissance de ce que l'on considère comme une distraction ! Pensez-vous qu'il soit possible que l'homme admette longtemps de régler sa vie et ses déplacements au rythme impitoyable d'un chronomètre rigoureux ?

Voyez, en tout cas, combien est grande la supériorité du journal, que l'on glisse dans sa poche et qu'on lit chaque fois qu'on en a envie et partout où on le désire : dans l'autobus, le métro, dans la rue en flânant, dans son fauteuil le soir ou même dans son lit ! Le progrès de l'information télévisée ne pourra jamais atteindre à cette extraordinaire souplesse d'utilisation, et le journal demeurera, longtemps encore, l'ami fidèle, toujours prêt à rendre le service qu'on attend de lui.

La seconde remarque concerne la foule des informations que le public attend avec impatience, sinon avec curiosité, et que la télévision ne pourra que très rarement lui donner d'une façon satisfaisante. Je veux parler de ces informations de nos pages intérieures, petits faits locaux, auxquels la caméra ne s'intéressera jamais, le récit de ces accidents ou de ces catastrophes où, quelle que soit leur rapidité d'intervention, les techniciens de la télévision arriveront toujours trop tard et qu'ils seront impuissants à reconstituer comme le fait de sa plume un bon journaliste. Je veux parler aussi de ces mille petits services que rend le journal : annonces de réunions, cours de bourse, mercuriales, avis de naissances, de mariages, de décès, qui font parfois pester les secrétaires de rédaction, mais apportent aux lecteurs des petites nouvelles qui le touchent de très près, à leur mesure, pourrait-on dire. Pensez-vous que la télévision puisse offrir quelque chose de semblable ? [...]

La condition du journaliste catholique (1)

par M. René LEYVRAZ,

du quotidien Le Courrier (*Genève*).

Il n'est pas facile de définir exactement le statut du journaliste catholique.

Le journal catholique et les partis politiques

Pour y voir clair, demandons-nous d'abord ce que c'est qu'un *journal catholique* — et ce qu'il n'est pas.

Ce n'est pas un journal politique, ou du moins ce ne doit pas être l'organe d'un *parti politique*, fût-il d'inspiration chrétienne, puisqu'il s'adresse à tous les catholiques et que ceux-ci sont libres de leur option politique. Il est d'une souveraine importance de ne pas lier dans nos journaux la cause de l'Eglise à celle d'un parti, si sympathique qu'il nous soit. L'étiquette partisane est en effet un obstacle à la conquête des âmes, qui ne doivent pas trouver sur le chemin de l'Eglise des écrans ou des obstacles politiques. Au surplus, l'Eglise et le parti ne peuvent que se gêner et se compromettre mutuellement dans une telle confusion.

Voilà qui est parfaitement clair en principe. Mais, quand nous approchons des réalités, nous voyons que ce principe nous pose souvent des problèmes épineux. Dans bien des cas, et depuis très longtemps, il s'est créé des situations de fait dont il n'est pas possible de sortir du jour au lendemain : on ne peut s'en dégager que progressivement. N'oublions pas d'ailleurs que la distinction des plans, sur laquelle nous nous fondons, n'était pas ressentie dans le passé aussi nettement qu'aujourd'hui. Bon nombre de nos journaux réputés catholiques restent donc en même temps des organes de parti. Enfin, il est évident que nous ne saurions traiter sur le même pied, dans nos journaux, un parti de catholiques engagés dans l'action politique sous le signe de l'inspiration chrétienne et un parti qui se soustrait à cette inspiration ou qui s'y montre hostile.

La position du journaliste catholique est donc souvent très délicate en ce domaine. D'une part, il ne doit pas marchander sa sympathie et son appui aux initiatives méritoires des partis d'inspiration chrétienne. D'autre part, il doit éviter que son journal apparaisse, aux yeux de l'ensemble des catholiques, comme dépendant d'un parti, lié par ses consignes, incapable de voir plus loin et plus haut.

Sur ce point, la presse catholique doit donc tendre à se dégager progressivement, partout où le besoin s'en fait sentir, des équivoques et des hypothèques du passé ; à purifier son statut, de manière à pouvoir remplir la mission d'apostolat que l'Eglise lui confie, avec le maximum de crédit et d'efficience.

La présentation rédactionnelle du journal catholique doit montrer clairement que son point de vue est celui de l'Eglise, à l'exclusion de tout autre critère de parti, de classe ou d'intérêts. Même en pleine mêlée électorale, ses rédacteurs s'abstiendront rigoureusement de prendre des positions partisanes.

---

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

Si le journal fait une place privilégiée aux communiqués d'un parti d'inspiration chrétienne, il faudra veiller à ce que ces communiqués soient placés dans les pages intérieures, sous la responsabilité du parti et non pas sous celle de la rédaction. Encore ne faut-il pas admettre, même sous cette forme, des polémiques acerbes qui pourraient blesser des catholiques non affiliés à ce parti.

Les options temporelles

En prenant l'exemple des rapports de la religion et de la politique dans la presse catholique — et c'est l'exemple le plus épineux que je pouvais prendre, — je vous ai conduits à la seule conception du journal et du journaliste catholiques qui me paraisse valable.

Le journal catholique tient son mandat de l'Eglise et non pas d'un parti ou d'un groupement d'intérêts. Le journaliste catholique est au service de l'Eglise. Il est chargé d'une mission, dans le cadre de l'apostolat des laïques, qui est plus que jamais à l'ordre du jour. Son statut s'apparente donc étroitement à celui de l'Action catholique. Il importe grandement, disons-le en passant, que le Conseil d'administration ait, lui aussi, pleine conscience de ce statut et s'abstienne de toute pression qui pourrait le fausser et gêner le journaliste dans l'accomplissement de sa mission.

Mais nous ne sommes pas au bout de nos difficultés.

Le journaliste catholique, surtout dans un quotidien, doit prendre à tout instant des positions, des options temporelles, et il doit les prendre sous sa propre responsabilité, sans engager l'Eglise. Un journal ne peut pas se réfugier dans le ciel des purs principes. S'il ne suit pas l'actualité, s'il ne se prononce pas sur l'événement, il n'est pas un vrai journal, il ne tarde pas à lasser et à perdre son public.

Notre condition semble donc paradoxale.

Nous avons mandat de l'Eglise.

Mais nous n'engageons pas l'Eglise dans nos options quotidiennes souvent hâtives, toujours discutables, soumises à tous les aléas de l'information comme aux défaillances de notre jugement, de notre mémoire ou de nos nerfs. Lors même que nous sommes en rapports avec la hiérarchie, nous ne pouvons pas lui demander de nous suivre, de nous inspirer pas à pas. Un journal, dit-on, est le lieu du monde où il se prend le plus de décisions rapides. Nous sommes talonnés par l'heure, par la minute. C'est assez dire que nos responsabilités sont lourdes. Elles exigent une constante discipline intellectuelle et morale. Encore l'erreur ou le lapsus sont-ils toujours possibles, qui s'inscrivent noir sur blanc et vont se diffuser à des milliers d'exemplaires.

Le mandat que nous tenons de l'Eglise, c'est donc un acte de confiance générale qu'elle accorde à l'équipe qui rédige le journal.

C'est là, du moins, ce qui devrait être.

Dans la pratique, bien souvent, nous ne savons pas sur qui nous appuyer, nous manquons de contacts et de conseils, et la confiance laisse à désirer. Je tiens à préciser, pour ce qui va suivre, que je n'apporte pas ici des doléances personnelles, étant, pour ce qui me concerne, particulièrement bien loti depuis une dizaine d'années. Mais, en trente ans de métier, j'ai vécu et j'ai vu trop de choses pour ne pas tenter d'exprimer ici ce qui me paraît peser sur le cœur de la plupart des journalistes catholiques.

Entre la hiérarchie et le public

Nous sommes placés entre la hiérarchie et le public. Quant au public, je me réfère à ce que disait Fr. Genièvre dans son magistral « Concerto en sol mineur sur le journal et le journaliste catholiques en France », paru, il y a quatre ans, dans la *Chronique sociale de France* :

« Le public catholique est critique, le plus critique sans doute de tous les publics français, malgré le renom de gobe-mouches qu'on lui fait à tort. Défiant vis-à-vis de ses journaux et de ses journalistes, et d'autant plus défiant, dirai-je, qu'ils sont plus siens, plus authentiquement catholiques, toujours prêt à considérer les journalistes comme des bavards incompétents, des valets aux ordres ou des propagandistes intéressés, toujours enclin à croire que ses journaux cherchent à l'endoctriner, à l'embrigader, voire à le duper. L'esprit critique va souvent jusqu'à la vétille et la recherche des poux dans la paille. L'esprit de critique aboutit parfois aux plus bizarres incohérences. Le lecteur catholique abandonne un journal chrétien pour un article qui l'y a choqué et lit régulièrement, sans scrupule, des journaux neutres, purs produits commerciaux, et parfois d'un commerce infâme, ou des feuilles hostiles qui bafouent ouvertement ce qu'il affirme lui être le plus cher. Comprenez si vous pouvez ! »

Du côté du mandat, le tableau de Fr. Genièvre n'est pas sans ombres non plus. Est-il besoin de dire que nous ne songeons pas à nous plaindre d'un désaveu quand nous l'avons mérité ? Nous voudrions seulement qu'on s'approchât davantage de nos difficultés professionnelles et qu'on les comprît mieux.

« On se montre pour lui (pour le journaliste catholique), nous dit Fr. Genièvre, d'une étrange sévérité. La moindre erreur, si elle arrive au mauvais moment, risque de ruiner une carrière de dévouement obscur, long et désintéressé, d'ôter tout crédit au malheureux qui la commet. En revanche, on témoignera d'une invraisemblable indulgence pour les pires sauteurs de la presse neutre ou hostile, dès qu'ils gratifient l'Eglise d'un petit sourire protecteur. Quelquefois, une condamnation imprévue cassera pour jamais les reins du journal ou du journaliste aux états de service les plus éminents sans qu'on daigne le prévenir ni lui donner une explication. Il est de la maison, on est sûr de lui, cela suffit, pas besoin de ménagements ni de reconnaissance. Et que de vieux journalistes catholiques, blanchis sous le harnois, douloureux de leurs blessures, traînent une fin de vie misérable, sans qu'on voie en eux autre chose que d'antiques raseurs auxquels on fait l'aumône d'un peu d'argent ou de quelques politesses ! »

Cet état de choses comporte de louables exceptions, parmi lesquelles je me range pour le moment. Mais mes expériences et mes observations m'obligent à dire que, dans l'ensemble, ce tableau n'est nullement poussé au noir. Si je pouvais conter ici l'amère odyssée de certains de mes meilleurs confrères, on serait stupéfait de voir ce qu'un journaliste catholique doit avaler et endurer, côté public et côté mandat, alors qu'il passe généralement pour une sorte de privilégié à moitié fainéant.

Nous ne demandons pas un blanc-seing.

Nous ne rêvons pas d'indépendance absolue.

« Tout ce que nous demandons — je le dis avec Fr. Genièvre, — ce sont les moyens de servir, de bien servir, les moyens de rendre à la vérité le témoignage éclatant qu'elle exige, de crier sur les toits, à temps et à contretemps. Car le Christ n'est pas seulement l'homme de la mort et de la croix, mais le Dieu de la Résurrection et de la gloire. Et l'Eglise n'est pas seulement l'assemblée des Catacombes, mais le grand mouvement qui projette sur l'histoire sa splendeur. »

La confiance générale que la hiérarchie nous accorde nous honore infiniment. Mais cette confiance serait écrasante — en raison des risques que nos options quotidiennes nous font courir, — si elle ne s'accompagnait pas d'une véritable compréhension de nos difficultés lourdes et multiples, d'une volonté d'information et d'inspiration aussi constante que possible, de manière que le journaliste qu

doit s'engager sans engager l'Eglise soit du moins au courant des problèmes que se pose la hiérarchie, de manière qu'il ne s'engage pas dans la nuit ou dans la pénombre, avec la seule perspective du coup de crosse qui arrive quand la gaffe est faite. Il est dangereux, il est abusif que le journaliste catholique doive se débattre seul, comme je l'ai vu souvent, pendant des mois et des années, sans aucun contact autre que protocolaire avec l'autorité qui l'a mandaté. S'il était seul à pâtir de cette situation, il pourrait passer outre. Mais c'est l'Eglise avant tout, c'est la cause du catholicisme en ces temps tourmentés qui en pâtit cruellement, face à des adversaires puissamment outillés et organisés.

Une grande voix a proclamé naguère que « si saint Paul revenait sur terre, il se ferait journaliste ». Peut-être bien à cause des tribulations. Je me permets toutefois de hasarder l'opinion qu'après quelques mois de ce métier-là, il serait retourné à celui de tisserand, qui laisse du moins le temps de réfléchir. Acceptons cependant ce haut patronage, puisque, réellement, la presse catholique est un apostolat, et disons avec Fr. Genièvre encore :

« Qui d'entre nous renoncerait à son beau métier de journaliste catholique ? Ceux qui, malgré eux, doivent le quitter, le font la mort dans le cœur. Qui d'entre nous n'est prêt à oublier les moments de misère, d'humiliation, d'impatience et d'amertume, tous les échecs et tous les demi-succès pour cette heure où il lui fut donné de rendre témoignage à la vérité du Christ ou de communier avec un public fraternel dans la charité du Christ? Qui d'entre nous peut se rappeler sans émotion les rencontres que lui valut son métier avec tel curé de campagne ou tel vicaire de banlieue, avec cet homme ou cette femme, soldats de notre cause, lorsque nous avons senti, tangible et palpable, la présence de la sainteté ? Nous sommes d'autant plus attachés à notre besogne qu'elle nous rapporte moins et nous demande plus. »

Le rôle de la presse catholique au Canada français

par M. Jean-Marie MORIN,
du quotidien La Presse *(Montréal), directeur du Conseil catholique de la presse canadienne.*

La presse canadienne-française constitue un phénomène unique : 13 quotidiens et une centaine d'hebdomadaires à caractère quotidien desservant une clientèle d'environ 5 millions ; avec à côté, une masse de quotidiens et d'hebdomadaires de langue anglaise pour un public de 160 millions, Canada et U. S. A. Le tirage des quotidiens du Canada français se chiffre par plus de 650 000, tandis que celui des hebdos régionaux est d'environ 700 000. A l'exception de deux quotidiens et d'une quinzaine d'hebdos, tous sont de la province de Québec où vivent les trois quarts de la population canadienne d'expression française.

Ce qui caractérise cette presse est qu'elle est toute « catholique » au sens large du terme, et que ses lecteurs sont aussi tous catholiques. Tous ces journaux sont respectueux des principes de la hiérarchie et donnent une large diffusion aux choses de l'Eglise. Par ailleurs, cela ne veut pas dire qu'ils se ressemblent tous et possèdent au même degré le souci d'apostolat.

Trois d'entre eux au moins ont une origine ecclésiale : *l'Action catholique,* de Québec ; *l'Evangeline,* de Moncton, N.-B. *le Droit,* d'Ottawa. Seule *l'Action catholique* relève de l'autorité diocésaine et se reconnaît comme organe de presse *essentiellement* catholique, tout en étant également un journal de grande information. Ses rédacteurs n'engagent l'Eglise que sur les questions de doctrine catholique. Quant au *Droit,* d'Ottawa, et à *l'Evangeline,* de Moncton, ils sont maintenant administrés par des laïques et ils n'engagent pas l'Eglise même si « ils puisent de la façon la plus explicite et la plus hardie leur inspiration dans la sagesse chrétienne ». (Maritain, *Humanisme intégral,* p. 327.)

Le fondateur du *Devoir,* de Montréal, M. Henri Bourassa, situait clairement le problème d'une presse catholique, de principes et d'idées, mais indépendante de l'autorité ecclésiastique. « M. Bourassa avait réfléchi sur les expériences de la presse catholique en Europe, au XIXe siècle. Il en tira la conclusion que le journal devrait garder un caractère laïque. Le journal de M. Bourassa serait dirigé et rédigé par des laïques catholiques, mais, n'aurait, dans l'Eglise, ni un rôle officiel ni un rôle officieux. Catholique dans son inspiration, il n'engagerait pourtant que lui... Ainsi le journal reste libre de s'attaquer aux sujets politiques les plus brûlants et il ne compromet aucunement les autorités de l'Eglise. Bien sûr, il leur est soumis ; comment ne le serait-il pas, étant catholique ? Mais il l'est sans posséder de mandat particulier. » (André Laurendeau, *le Devoir,* 25. 10. 1952.)

Il y a ensuite les journaux spécialement consacrés à la grande information, comme *la Presse,* de Montréal, le plus grand quotidien français d'Amérique, avec un tirage moyen de 260 000 par jour, qui accordent toujours la place d'honneur aux nouvelles religieuses et à l'enseignement de l'Eglise. Leur page éditoriale ne manque pas non plus de commenter ces nouvelles et ces renseignements, dans l'esprit catholique. En raison de leur tirage imposant, ils font pénétrer et entretiennent les principes chrétiens dans la population.

Des journaux comme *la Presse* donnent la preuve que l'authenticité du journalisme catholique ne se confine pas à une formule unique.

Dans la société chrétienne, il y a une place pour le journal spécialisé, pour le journal religieux, pour le journal pieux, pour le journal de combat, pour le journal de propagande, mais il y a aussi place pour le journal d'intérêt général, le journal de grande information. En oubliant cette nécessaire vérité, on risquerait de tomber dans l'erreur de certains pays, au siècle dernier, dont la presse catholique, pour avoir négligé de s'adapter à la mesure de son temps et être trop souvent devenue austère, grincheuse, sectaire, rebutante, a perdu la faveur du grand public et s'est même aliéné une partie de l'élite intellectuelle chrétienne. Une personnalité religieuse belge, Jean Paysan, écrivait naguère : « Un journal n'est pas un livre de théologie ni un catéchisme ; c'est un journal, c'est-à-dire la chronique de la vie au jour le jour, et c'est précisément ce caractère qui lui donne sa force redoutable... C'est la vie qui charrie des idées. »

Le fait que la population canadienne-française soit à 98 pour 100 catholique, explique que le Canada français ne possède peut-être pas de journaux strictement religieux comme le *Sunday Visitor,* aux Etats-Unis, ou *l'Ensign,* au Canada. La raison en est, écrivait un confrère de la *Feuille d'Erable,* de l'Ontario, qu'il n'en sent pas le besoin parce que toute sa presse est d'inspiration catholique et possède des personnels catholiques, à partir de l'humble pressier, du modeste linotypiste et du besogneux rédacteur jusqu'à l'éditeur...

S'il existe quelque hebdomadaire à sensation, au Canada français, on n'y rencontre pas un seul périodique anticatholique.

A ces quelques exceptions près, il n'est donc pas exagéré de dire que la presse canadienne-française est toute catholique d'inspiration.

Les luttes que cette presse a menées et continue de mener, sur le plan culturel, pour la défense de la langue et de nos traditions françaises et catholiques, ont été un élément essentiel de notre survivance comme Canada toujours français et toujours catholique.

Réflexions d'un participant

Par Jesus IRRIBARREN

Le R. P. Jesus Irribarren, S. J., directeur de l'hebdomadaire espagnol Ecclesia, *a publié dans ce journal* (15 mai), *à son retour du Congrès, l'article suivant qui a été très remarqué à cause de la position qu'il prend vis-à-vis de la censure :* Ecclesia, *nous le faisons remarquer, est le seul périodique espagnol qui échappe à la censure de l'Etat* (1) *:*

Le lecteur d'*Ecclesia* a eu connaissance en temps voulu du programme du Congrès international de la presse catholique qui vient de se dérouler à Paris. Qu'il me suffise de dire qu'il a eu lieu. Par ailleurs, la presse quotidienne espagnole a donné au fur et à mesure les comptes rendus des travaux, et je crois que chacun connaît la représentation espagnole qui a été choisie pour les différents Comités dans lesquels une tâche de coopération internationale leur est assignée jusqu'au prochain Congrès : MM. Antonio Gonzalez, de *la Gaceta del Norte ;* Francisco de Luis, de *la Editorial Catolica ;* Jose Goni, de *Informaciones*, de Madrid, et l'auteur de ces lignes.

Puisque les quotidiens, plus rapides à publier les informations, ont pris les devants sur *Ecclesia*, et par là m'ont déchargé d'avoir à publier une chronique strictement telle, que l'on me permette de livrer tout d'abord dans ces colonnes quelques réflexions, d'ordre purement personnel, qui ont été suggérées à un prêtre journaliste espagnol par le Congrès.

Présentement, nous sommes encore écrasés par les attentions, non seulement des dirigeants catholiques et des autorités ecclésiastiques, depuis le nonce jusqu'au cardinal-archevêque de Paris, en passant par le P. Gabel et le sympathique secrétariat du Congrès, mais aussi des autorités civiles de l'Etat français. Réception au Quai d'Orsay, où M. Schuman nous a reçus en l'absence du ministre des Affaires étrangères, retenu à Genève ; réception à l'Hôtel de Ville de Paris ; cocktail au ministère de l'Information ; et, ensuite, réception officielle à Chartres, après la visite de la merveilleuse cathédrale ; banquet à l'Hôtel de France avec le ministre de l'Information et les autorités locales ; réception au château de Blois par la municipalité ; réception au château de Cheverny par le marquis de Vibraye, avec dîner dans la salle des chasses, un spectacle fantastique digne de la Renaissance ; visite nocturne au château de Chambord, témoin des grandeurs et des faiblesses de la monarchie française, avec profusion de musique et lumière se reflétant dans la pièce d'eau ; voyage à Lisieux avec réception officielle des autorités ; réception à Epernay, avec visite des diverses caves de champagne ; réception à Reims... Et toujours, à côté des autorités civiles, l'évêque ; discours de sous-secrétaires d'Etat et de maires exaltant les valeurs chrétiennes qui, sous une forme ou une autre, dominent la vie française, et, par là-même, également la vie profonde de l'Etat français. Le comte Dalla Torre, après la messe du Congrès de la presse, mit en relief les belles paroles d'un membre du gouvernement qui avait commenté le fondement chrétien de la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Sous les charmes du champagne, des sourires et de la belle littérature, on ne pouvait s'empêcher de penser à l'Espagne lointaine où la confusion des deux sphères est si périlleuse et où l'on doit tellement craindre — parce que l'Etat n'est pas laïque, mais officiellement catholique — le mélange des évêques et des gouvernants. Que les lecteurs mettent un peu de sel (la *mica salis* classique, nécessaire pour nuancer les concepts et éviter tout extrême) sur les lignes qu'ils viennent de lire et, peut-être, leurs conclusions seront-elles utiles et intéressantes.

Il est évident que dans le Congrès tout ne fut pas que voir et boire. Le travail fut sérieux, prolongé et fécond, comme devait l'être celui de 250 journalistes de 30 pays, habitués à observer les problèmes, à les juger adroitement et avec esprit d'initiative et de décision personnelle qui est un peu inhérent à la profession même de journaliste.

Cela, je le précise, s'il ne s'agit pas d'un journaliste soumis au « journalisme dirigé », parce que, alors, il fait abandon de son initiative entre des mains étrangères et il se considère comme dispensé de raisonner et de juger, parce que des consignes lui indiquent ce qu'il doit dire et ne pas dire à ses lecteurs.

C'est dans cette direction que s'orientaient souvent mes méditations dans les couloirs du Congrès de la presse, dans la tranquille rue Jean-Goujon, à deux pas du cœur de Paris, spectaculaire et lumineux.

C'est que, indépendamment de tout mérite personnel ou du contenu objectif de la revue, pour une raison négative et qui lui est étrangère, mais que tous considéraient comme de toute première importance, le directeur d'*Ecclesia* s'est senti très entouré de prévenances, très demandé (admiré, si vous voulez), comme un être rare venant d'Espagne : « On nous a dit, commençaient-ils tous, que vous êtes le directeur de l'unique revue qui, dans votre pays, échappe à la censure. »

Sur ce sujet, je n'ai pas exploré jusqu'au fond le cœur de mes compagnons espagnols, des correspondants accrédités d'une façon permanente à Paris ou de ceux qui étaient venus momentanément pour le Congrès. Mais notre représentation ne sentait-elle pas peser sur elle, en face des autres délégations, un certain complexe d'infériorité, précisément à cause de la censure d'Etat ?

Je connais les réponses obvies : les journalistes qui se croient libres sont soumis à la tyrannie des agences, au carcan du capital de l'entreprise, aux influences occultes de la politique, à tant de choses qui rendent théorique la liberté dont ils se vantent. Et cette autre réponse, continuellement rabâchée : « Par la censure, on empêche le libertinage. De quoi se plaint l'Eglise si elle est la première à bénéficier de la censure ? »

Notre cardinal-primat a déjà exprimé en temps opportun sa pensée autorisée et sereine sur une voie moyenne entre le libertinage et la censure préalable, qui serait la loi, et cela m'épargne de discuter sur ce que l'Eglise pense des bienfaits de la censure d'Etat.

D'un point de vue purement journalistique, la censure a beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Quelles que soient les qualités et même la piété d'un journal, il n'a rien à gagner avec la censure si celle-ci l'empêche de remplir son rôle essentiel de journal : informer. C'est seulement après l'information, ou simultanément avec elle, qu'apparaît le devoir de porter un jugement correct sur les faits et les doctrines. Mais si, remplis qu'ils sont d'Encycliques et de lettres pastorales, les journaux d'un pays ne peuvent pas servir à l'historien qui, dans un siècle, voudrait reconstituer toute la vie publique de ces quinze dernières années, en feuilletant les collections de journaux, parce que toute une énorme masse d'informations politiques, religieuses, économiques, sociales, scientifiques, a filtré par les potins de réunions, les bulletins polycopiés, la presse et la radio étrangères, le bulletin confidentiel, mais n'est pas arrivé à la presse, celle-ci a trahi son essence même. Comment pourrait-on considérer comme idéal un régime de presse où le journalisme doit être cherché en dehors des journaux ?

Les problèmes de critère ne viennent qu'une fois résolu le problème de l'information. On nous dit qu'il y a des choses que l'on ne peut pas dire

(1) Traduction de *la D. C.*

au peuple parce que le peuple est, mentalement, mineur et que l'information imprudente est un crime. Mais, en dehors de ce que cette réponse ne vaudrait que si l'on se préoccupait en même temps de rendre le peuple majeur, parce que la minorité éternelle est une absurdité politique, on court le risque de voir le mineur, comme pour d'autres initiations morbides, chercher dans les recoins sombres l'information que ses prétendus éducateurs ne veulent pas lui donner par respect pour la pudeur.

La censure fait perdre et l'autorité et le prestige ; en polémique internationale, on pourra toujours discuter la valeur d'une campagne de presse qui prétend être l'écho d'une clameur authentiquement populaire et sincèrement unanime ; il suffira de se rappeler que dans ce pays, la presse est dirigée et que l'on ne peut pas savoir si l'on entend la voix du peuple ou seulement la consigne d'un ministre. La censure rend malaisée l'adhésion d'un pays à un gouvernement, la sincérité d'une foi, et les valeurs mêmes que la censure veut protéger. Nos gouvernants ne pourraient-ils trouver 115 hommes auxquels, pour leur patriotisme, leur bon sens et leur esprit de responsabilité, ils pourraient confier en toute indépendance la direction d'un journal dans les limites d'une loi claire et honorable ? Il serait étonnant que l'on ne puisse pas accorder à une centaine de directeurs une confiance que l'on accorde à une cinquantaine de censeurs qui ne leur sont supérieurs par aucune valeur humaine. Bien faibles et fragiles doivent être un catholicisme et une unité qui doivent se protéger jour par jour par des commentaires et des silences imposés.

La censure systématique rabaisse le niveau professionnel du journaliste et de l'ensemble de la presse ; le journaliste, parce qu'il se sent mésestimé et suspecté, irrité comme un collégien qui n'a pas d'autre choix que de se laisser conduire vers l'école par la main protectrice de sa gouvernante ; parce qu'il ne peut faire preuve d'initiative pour rechercher l'information, ni de valeur pour la commenter et qu'il finit par abdiquer le pouvoir, dont le sceptre est son stylo, pour attendre les ordres qui lui arriveront par une circulaire télégraphiée ; l'ensemble de la presse, parce qu'elle perd la confiance du public, elle tombe dans l'uniformité et la grisaille, elle vit dans une ambiance d'atonie et de crainte, elle collabore au pas cadencé, ce qui ôte toute joie à une collaboration qui, dans d'autres conditions, serait sincère et franche, bien que critique quelquefois. Surtout, de haut en bas, la censure tue la sincérité et empêche que l'on puisse parler de vraie opinion publique.

C'est un fait qu'à Paris, *Ecclesia* avait un prestige unique ; et, malgré tout, quoi qu'en pense tel gouverneur ou tel haut politicien, en dix ans, sans censure, *Ecclesia* n'a fait à l'Espagne que du bien. On peut user de la liberté dans la responsabilité, surtout si une loi vient indiquer les limites de cette responsabilité, comme le cardinal Pla y Deniel l'a suggéré opportunément.

Les Allemands, qui ont été la révélation du Congrès, ont usé d'une façon étonnante de cette liberté. Hitler a trouvé, en 1930, 400 journaux catholiques et 404 périodiques avec un tirage global de 13 millions et demi d'exemplaires ; il les a supprimés radicalement et, à la fin de la guerre, il n'y avait absolument plus de presse catholique.

Partant de zéro, les catholiques allemands ont dû lutter d'abord contre les restrictions qui leur ont été imposées par les puissances occupantes jusqu'en 1949, et ensuite contre la libre concurrence et les différents courants d'idées en présence. En 1954, les catholiques allemands sont à la tête de tous les groupes allemands, avec un tirage de 7 400 000 exemplaires pour 198 revues, sans compter les quotidiens. Il y a des revues comme *Femme et mère* qui tirent à 600 000 exemplaires ; *Mann in der Zeit,* qui tire à 500 000. Leur progrès est triomphal et leur influence croissante, parce que la lutte les a endurcis. Et à Paris, ils se sont présentés, plus qu'avec des réalisations puissantes, avec des ambitions colossales.

Nous aurons l'occasion de revenir dans *Ecclesia* sur d'autres rapports et communications qui ont été présentés devant cet auditoire exceptionnel de journalistes venus de 30 pays qui ont montré le travail de l'Eglise dans un des champs les plus intéressants de la vie intellectuelle du monde : celui de la presse. Mais nous ne pouvons passer sous silence que pendant le IVe Congrès international s'est tenu le IVe Salon international des techniques du papier et de la graphique, et la première Biennale de l'imprimerie. Environ 300 exposants, dont 120 venaient d'Allemagne occidentale et orientale, d'Angleterre, Italie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Etats-Unis, firent venir à Paris les machines les plus modernes et les derniers procédés d'impression, reproduction, photogravure, reliure, dorure, etc.

Mais je me rends compte que ces lignes manquent d'unité et de plus ont peu de rapport avec les développements que vous auriez désirés. Me le pardonnerez-vous ?

Orientations et caractéristiques d'un Congrès

par le comte DALLA TORRE.

Citons, pour terminer, l'article paru sous le titre ci-dessus dans l'Osservatore Romano (14 *mai* 1954), *dans lequel le comte Dalla Torre, directeur de ce journal et président du Congrès, a exposé pour ses lecteurs les réflexions qu'il lui a suggérées* (1) :

Il y a huit jours, se clôturait par le pèlerinage à Chartres, le IVe Congrès international des journalistes catholiques à Paris ; il participait ainsi à l'Année mariale qui, maintes fois, fut évoquée avec dévotion au cours des travaux. Il y fut dit, et avec raison, que Marie peut bien être notre protectrice ; devançant, en effet, comme le fait souvent la presse, les événements importants, elle engagea Jésus à opérer le miracle des Noces de Cana par sa sage invitation : « Faites ce qu'il vous dira. » Ce mot « faire », dans le langage des journalistes signifie « écrivez ce qu'il vous enseignera ».

Le succès du Congrès apparut ainsi comme un signe de la protection particulière de Marie. Il a rassemblé des journalistes de tous les continents ; jamais pareille chose ne s'était vue dans les rencontres passées. S'il s'est intéressé comme jadis aux problèmes généraux de l'actualité, il a par ailleurs abordé des questions d'organisation qui ont révélé et les importants progrès réalisés dans ce domaine depuis vingt-cinq années jusqu'à ce jour et le vif désir de trouver les solutions nécessaires.

Commencées sous les meilleurs signes, les sessions se terminèrent d'une aussi heureuse façon. Les exhortations, les directives et la Bénédiction du Saint-Père constituèrent ces brillants auspices. Non seulement les thèmes généraux sur les conditions et les tâches de notre presse à l'heure actuelle, mais encore les besoins de l'organisation et de la technique professionnelles furent si bien illustrés dans le document papal que le Congrès pouvait, ainsi que le déclara le président dès qu'eut cessé l'ovation qui suivit sa lecture, synthétiser ses travaux dans les applaudissements par lesquels il accueillait les conseils, les vœux de Pie XII, et dans la résolution de tous et de chacun d'y répondre fidèlement et activement.

---

(1) Traduction de J. THOMAS D'HOSTE.

Congrès catholique

Ce fut assurément cette fervente résolution qui infusa de la vitalité au Congrès : on discuta, on conclut, se sentant soutenus par la sollicitude, observés par le regard, encouragés par la parole du Père. Assemblées générales, réunions particulières, se déroulèrent sous cette influence bienfaisante qui porta à la concorde, à l'unité, à quelque chose de plus profond et de plus utile encore, c'est-à-dire à la fraternité.

De Congrès de ce genre, qui rassemblent des gens de toute race, il n'est pas possible de donner la *puntualizzazione,* comme il est coutume de dire au sujet de n'importe quel programme, même le plus large et entraînant le moins d'engagements. Mais si à Paris, au lieu des nombreux points qu'on parvient à déterminer en ce qui concerne tant les idées que l'organisation, tout s'était borné à une manifestation et à une entente de fraternelle unité — comme celle qui eut lieu, solennelle et intime, au nom du Pape et pour la cause de l'Eglise, — le succès du rassemblement eût été également acquis, comme eût été aussi pleinement justifiée la décision de préparer dès maintenant le Ve Congrès, soit à Vienne, soit en Amérique, ainsi que le proposèrent les représentants respectifs de ces deux endroits.

Cette fraternité unificatrice des journalistes catholiques — et cela fut aussi souligné lors de l'Assemblée finale — fut telle qu'elle sembla caractériser la « catholicité » du Congrès, en regard de l' « internationalité » de tant d'autres que notre époque multiplie pour chaque secteur de la vie sociale. L'universalité, c'est celle de l'espace. La catholicité, c'est celle de l'esprit. L'universalité n'exclut pas ; bien plus, elle prévoit et accepte la rencontre de représentants d'intérêts et de fins différents, dans l'intention commune de les affirmer et de les réaliser grâce à une mutuelle collaboration de moyens. Mais c'est toujours leur propre école, leur propre nation, leur propre prestige, leur propre progrès qui inspirent les participants et leurs discussions et nourrissent leurs résolutions. La catholicité du Congrès international consiste, au contraire, dans l'unité du but, des intentions, des espérances et des résolutions, pour un intérêt et une fin, les mêmes pour tous, au-dessus de tous : la cause et le triomphe du Christ, de son vicaire, de son Eglise, de sa civilisation. Trois cents représentants de 30 nations différentes de langue, de génie, de coutumes, de couleur, transformèrent le Congrès international en Congrès catholique, tout simplement, uniquement grâce à ceci : le même *Credo,* le même Baptême, le même autel, le même apostolat.

Apostolat commun

Déjà le document pontifical insistait sur ce point comme sur une raison et un but essentiels et prédominants pour la presse, laquelle est, en elle-même, la forme et l'instrument les plus efficaces de l'apostolat, en même temps qu'elle est aussi et bien plus, apostolat par elle-même. Le mot de conclusion du cardinal Feltin couronna littéralement cette principale intention du Message du Pape, en insistant sur la « mission » du journal, et du journal catholique... C'est le sentiment de l'apostolat, la conscience de sa mission, qui constituent toute l'âme du journalisme, de ce journalisme catholique, voué avant tout au renouvellement spirituel et moral du peuple. C'est ce sentiment, cette conscience qui font un devoir d'en être digne et de le rendre efficace. C'est-à-dire de conformer sa vie à ses écrits. C'est-à-dire d'être capable d'écrire et de publier ; de n'être inférieur à nul autre qui interprète d'autres idées et servirait d'autres fins : ni en culture, ni en style, ni en technique.

Le Congrès a insisté sur ce point. Et il l'a fait, non seulement avec l'intention de progresser dans cette voie, mais encore avec la satisfaction de reconnaître et de pouvoir citer en exemple les positions conquises par notre presse en ces derniers temps, au point que, dans différents pays, les journaux, les périodiques catholiques sont parmi les plus appréciés et les plus répandus. Bien plus, on en parla et discuta tellement que cette préoccupation de la « modernité » — pour exprimer les choses par un seul mot — de notre presse et, partant, de son potentiel de pénétration, parut presque passer avant celle de la combativité, qu'évoqua cependant le Congrès à la fin de ses travaux.

Notre pénétration

Le propre de la presse catholique, en tant que presse d'idées, de propagande, de lutte, a toujours été de combattre vigoureusement. Cependant, jamais autant qu'à l'heure présente de crise mondiale, occasionnée par des négations doctrinales, des exodes moraux antichrétiens et, par conséquent, antisociaux et antihumains, l'obligation de réagir n'a été aussi grave, car, de plus en plus largement, de plus en plus profondément, les idées se concrétisent en faits, qui sont ou menacent d'être des catastrophes. Les journaux catholiques ne peuvent pas ne pas avoir pour qui les écrit, ne peuvent pas ne pas transmettre en qui les lit, le sentiment de leur irréductible, vivante et vivace opposition, le sentiment d'être en première ligne, sous un feu incessant et, par conséquent, incessamment combattus. Journaux d'information et de pénétration, certes, qui jouent le rôle de puissant haut-parleur. Cependant, la presse catholique n'a pas été créée, elle ne vit pas pour diffuser des nouvelles, mais des idées, pour rendre conscient du danger, conscient de l'erreur menaçante et de la vérité menacée. Et ce résultat n'est pas obtenu, ou il n'est pas acquis avec l'efficacité que la situation impose quand, tout en voulant faire une chose sans en omettre une autre, c'est-à-dire en voulant associer l'information à la critique et à la propagande, on le fait de manière que la première prévale sur les deux autres. L'opinion publique ne doit jamais croire que, « lui aussi », le journal catholique se contente, comme tant d'autres, d'un minimum relatif d'exigences et de valeurs morales et politiques, minimum qui fait apparaître exagéré de se faire l'écho d'un signal d'alarme, qui pourtant résonne terriblement et réellement autour de nous. L'opinion publique ne doit jamais croire cela, sinon elle ne croira plus au danger qui partout, près ou loin, au sein de la communauté des nations comme dans la vie de chacune d'elles, de chaque ville, de chaque village se manifeste chaque jour et est sans cesse dénoncé et combattu.

Journal de pénétration. Assurément. S'il y a une presse qui ne peut être sa propre fin, qui ne peut être écrite pour elle-même, pour son entourage, pour un cercle étroit de fidèles et de convertis à ses idées bien avant que de la lire, cette presse-là, certainement, c'est bien la presse catholique. Mais c'est un journal de pénétration que le journal catholique, non seulement grâce à ses informations et à sa technique, mais encore grâce à sa « polémique ». Il était lu, recherché et répandu, à cause de ses polémistes, indubitablement les premiers, imbattables qu'ils étaient dans le maniement de cette arme incomparable pour la défense et pour l'attaque, toujours mise au service de la bonne cause. Maintenant, on veut qu'avec l' « envoyé spécial », avec le « coloriste », avec le collaborateur culturel, le polémiste lui aussi et sa polémique, qui primaient jadis, n'en soient pas réduits à voir la longueur de leurs colonnes limitée, comme c'était le cas jadis pour l'article des variétés et les nouvelles, y compris celles concernant les faits divers du nouvel an.

les poissons d'avril, les accidents de la circulation et les exploits des gangsters. On demande surtout que devant l'attitude, le langage, la vigueur de la presse catholique, le monde catholique ne soit pas le seul à comprendre que désormais c'est davantage l'heure de combattre que celle des « *circences* » journalistiques.

« Nolite timere »

Le Congrès a senti et accepté cette réalité. Il l'a fait chaleureusement avec la foi et la certitude que notre journalisme affronte et soutient une lutte qui, si elle ne garantit rien aux combattants d'aujourd'hui, sera sûrement suivie demain d'une victoire, dont le mérite et la gloire consistent précisément à y contribuer sans aucune certitude de pouvoir y assister.

Cette éternelle conviction du « *non praevalebunt* » a répandu sa réconfortante lumière, non seulement sur les salutations de la fin, sur l'allocution si ferme, si confiante, si encourageante de l'archevêque de Paris, mais encore dans tout l'accueil généreux, reçu dans ce pays où chacun a pu constater avec satisfaction combien on avait la haute conscience des valeurs chrétiennes, le profond respect pour l'Eglise, si liée à l'histoire et à la vie de la France, la vénération et l'admiration pour Pie XII.

Au Bois de Boulogne, à la réception en l'honneur de la presse catholique, des centaines d'invités se trouvèrent réunis : personnalités du gouvernement, de l'administration, de l'Institut, du journalisme, de l'art. Au Quai d'Orsay, Maurice Schumann, s'adressant aux congressistes, s'exprima non seulement avec la sincérité d'un père dans la foi, mais encore avec l'autorité d'un interprète du gouvernement auquel il appartient. Il ne pouvait formuler en termes plus nobles et plus émouvants sa filiale pensée à l'adresse du Saint-Père, guide suprême de la civilisation à l'heure présente. Plus tard, Charles Fruh, vice-président du Conseil municipal de Paris, prononça, au nom de la cité, au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville, un discours que le président du Congrès estima digne d'être inséré dans le programme même des travaux. Après avoir évoqué les gloires chrétiennes de la métropole, l'orateur termina son allocution par une sorte d'hymne à l'œuvre providentielle et à la grande figure du Pape. Enfin, Emile Hugues, secrétaire d'Etat à l'Information, malgré des opinions politiques différentes des nôtres, tint à manifester avec une chaleureuse éloquence ce qu'il pensait de la haute valeur de la mission, même sociale, de l'Eglise, sous la direction d'un si grand Pontife.

Les congressistes avaient de quoi méditer ; ils avaient également trouvé là matière à écrire et sujet à se réjouir.

Qui eût jamais pensé à l'époque où prévalait l'illuminisme et où s'élevaient des négations si sûres d'elles-mêmes, où éclatait l'orgueil des consciences « affranchies » de la loi du Christ, qui eût jamais pensé que, plus d'un siècle après, en France, à Paris, des catholiques du monde entier, des journalistes de tous les pays, écouteraient de si franches professions de sentiments chrétiens et de satisfaction de la part d'autorités civiles, au sujet de la pérennité de l'Eglise et du Pontificat romain et leur action pour la défense des libertés et des fraternités humaines ? En écoutant dans la grande salle le représentant de la capitale, J. L. Laurens, et en contemplant sur les murs les armes de Paris — un navire aux voiles déployées flottant sur la mer — on ne pouvait s'empêcher d'évoquer la barque des apôtres, ballottée sur le lac par les vents déchaînés, et Jésus, très calme, bravant la tempête d'un geste de thaumaturge et s'écriant, d'une voix plus forte que les hurlements de la rafale : « *Nolite timere* ».

Comme les autres bourrasques qui surgirent au cours de chaque siècle, comme celle qui fit rage au début de l'ère moderne, la tempête qui sévit en ce moment s'apaisera donc elle aussi, et les peuples tourneront à nouveau leurs regards vers celui qui tient le gouvernail de la barque insubmersible de Pierre et ils suivront son sillage et il en sera de même pour ceux-là aussi qui, aujourd'hui, s'en écartent le plus.

C'est sur cette bienfaisante impression que les journalistes catholiques sont repartis où les appelle leur tâche quotidienne.

Le fait d'avoir pu tenir ce Congrès sous d'aussi heureux auspices, grâce à la solidarité chrétienne d'inoubliables hôtes, restera marqué à jamais comme un titre d'honneur dans les annales de la presse catholique.

— *Bernadette, messagère de la Vierge*, par M. le chanoine JOSEPH BELLENEY, illustrations de HUGHES GHIGLIA. — Volume 21 × 28 cm., 48 pages, couverture en couleurs. Prix : 100 francs. Editions de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. C. c. Paris 1668.

Un livre populaire appelé à rencontrer un grand succès tant auprès des enfants que des grandes personnes, et qui contribuera d'une façon heureuse à faire connaître le message de la Sainte Vierge à des couches de plus en plus larges de lecteurs. Traité par M. le chanoine Belleney, témoin indirect des apparitions par l'intermédiaire des nombreux Lourdais contemporains de Bernadette qu'il a connus, il retrace la vie de la petite privilégiée de la Sainte Vierge, et particulièrement les événements de Massabielle avec le souci de l'exactitude et de la précision historique que l'on était en droit d'attendre de ce grand spécialiste des questions de Lourdes.

— *La veste rouge*, par E. MARIÉMY, illustrations de FRANBEL. — Volume 12 × 18,5 cm., 72 pages. Prix : 100 francs. Apostolat de la Prière, 9, rue Monplaisir, Toulouse.

Un drame de vacances mettant en scène une Messagère du Christ. Pour les filles de 8 à 14 ans.

— *Comment conserver et recouvrer vos créances*, par JACQUES LASSIER. 2e édition. Brochure 13 × 18 cm., 96 pages. Prix : 300 francs. Editions Spid.

Commerçants, industriels et artisans trouveront ici un guide précieux, rédigé par un avocat à la Cour d'appel de Paris, qui les aidera dans leurs difficultés.

— *Les nouveaux tribunaux administratifs régionaux*, par GEORGES BONNET, ancien garde des Sceaux, et ANDRÉ PALAVEAU, avocat à la Cour d'appel de Paris. — Volume 13 × 20 cm., 128 pages. Prix : 600 francs. Librairie Rousseau, Paris.

Cet ouvrage traite d'une façon générale de la procédure administrative. Il est particulièrement intéressant en ce sens qu'il étudie la réforme des tribunaux administratifs, destinés à alléger la tâche du Conseil d'Etat, entrée en vigueur le 1er janvier 1954.

— *La religion du Christ*, par l'abbé DANSE ; préface de S. Em. le cardinal FELTIN, archevêque de Paris. Les Editions ouvrières, Paris, XIIIe. — Un volume in-16 jésus, avec encarts hélio. Prix : 225 francs.

C'est un abrégé de la doctrine. Ce livre offre un exposé de la religion à partir de textes de l'Ecriture Sainte ; son plan est le plan même de la Révélation dans la Bible : Dieu créateur, le péché, la Rédemption, l'Eglise, le mystère de la Sainte Trinité. Devoirs et morale s'inscrivent à la suite de chacune des vérités révélées dont ils sont la conséquence. On y trouve une religion vivante qui nous éclaire, nous libère et nous épanouit. L'ouvrage s'adresse aux adultes qui se préparent au mariage ; aux élèves des lycées et collèges. Bref, clair, on l'emporte facilement et partout.

— *Mémento des délégués du personnel*, par JEAN RAVANEL, maître des requêtes au Conseil d'Etat. — Volume 13 × 18 cm., 168 pages, franco 500 francs. Editions Spid, Paris.

Tout établissement employant plus de dix salariés est tenu d'avoir un ou plusieurs délégués du personnel. Me Ravanel précise dans cet ouvrage quelles sont les entreprises assujetties, ainsi que tout ce qui a trait à la désignation, au statut, à la rémunération, aux attributions, etc., des délégués du personnel.

Les initiatives liturgiques

Note de la Commission de pastorale et de liturgie

La Commission de pastorale et de liturgie a soumis la note ci-après à l'Assemblée des cardinaux et archevêques qui l'a adoptée et a demandé qu'elle soit portée à la connaissance de NN. SS. les évêques (1).

Depuis quelques années se multiplient les « initiatives liturgiques ».

Elles sont le plus souvent inspirées par le désir légitime d'une liturgie vivante, éducatrice, à laquelle participe activement le peuple chrétien, conformément à l'esprit de la tradition.

Mais elles manifestent parfois un oubli pratique de l'autorité de l'Eglise ou révèlent chez leurs auteurs une idée inexacte de la notion canonique de la coutume.

Aussi appellent-elles, de la part de l'Assemblée, les remarques suivantes :

A) Autorité exclusive du Saint-Siège en matière de législation liturgique.

Affirmée par le Code de droit canonique (can. 1 257), cette autorité a été rappelée de façon formelle par l'Encyclique *Mediator Dei*, à l'occasion de l'emploi de la langue latine et de la langue vulgaire comme textes liturgiques : « Se servir de la langue vulgaire peut être profitable au peuple, mais c'est au Siège apostolique seul qu'il appartient de le concéder ; et sans son avis et son approbation, il est absolument interdit de faire quelque chose de ce genre, car la réglementation de la sainte liturgie dépend entièrement de son appréciation et de sa volonté. » (Edit. Bonne Presse, p. 27.)

L'autorité du Saint-Siège s'exprime par les rubriques des livres liturgiques officiels et les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, entendus selon les règles générales de l'interprétation des lois : le meilleur commentaire ne peut avoir force de loi.

Est donc à réprouver toute tentative, avouée ou non, de modifier la liturgie romaine d'une façon illégitime.

Est-ce à dire que toute modification soit impossible sans une intervention positive du Saint-Siège par une décision spéciale de la Sacrée Congrégation des Rites ?

Non, à condition que les usages nouveaux réalisent les conditions prévues par le législateur lui-même dans le droit canonique au titre « De la coutume ».

B) Conditions de légitimité des coutumes liturgiques.

(Codex I. C., « De consuetudine », can. 25-30.)

Un usage contraire à la loi peut acquérir légitimement force légale s'il réunit les trois conditions suivantes :

1° Etre pratiqué *par une communauté* capable de recevoir une loi et donc d'instaurer une coutume destinée à avoir force de loi : Eglise universelle, nation, diocèse, chapitre, paroisse...

Aucune innovation provenant de particuliers ou de groupements quelconques ne saurait prétendre à une valeur légale. Ainsi, par exemple, dans une paroisse, l'usage en question doit être le fait, non de membres isolés, seraient-ils du clergé, mais de toute « la communauté » en tant que telle.

2° Avoir été pratiqué pendant quarante années continues pour les cas ordinaires ; et pendant cent années ou durant un temps immémorial lorsque la loi infirmée par cet usage contient une clause interdisant toute coutume contraire.

Cette condition se trouve réalisée lorsque ni le Saint-Siège ni l'évêque diocésain ne se sont opposés à l'usage en question durant tout le temps requis.

3° Etre *raisonnable*, sans aucun doute possible, c'est-à-dire : n'être ni n'avoir été l'objet d'aucune réprobation romaine (comme, par exemple, celle du canon 818 concernant le prêtre célébrant la messe) et, de plus, être positivement louable.

Pratiquement, c'est aux Ordinaires des lieux, qui ont le devoir de veiller à l'exacte observation des prescriptions canoniques dans l'exercice du culte (can. 1 261), qu'il appartient d'apprécier le caractère « raisonnable » des usages liturgiques existant ou naissant dans leurs diocèses.

Etant réservé le droit supérieur de l'Autorité romaine, eux seuls peuvent y interrompre ou au contraire laisser s'y établir pacifiquement la prescription grâce à laquelle une nouvelle pratique pourra acquérir peu à peu droit de cité. Leur permission peut être soit formellement exprimée, soit tacite s'ils « laissent faire » ce dont ils n'ignorent pas l'existence.

C'est dans ce sens que les évêques de France ont rappelé à diverses reprises la discipline liturgique de l'Eglise. On connaît l'avertissement de S. Em. le cardinal Suhard sur le sujet : « (En matière liturgique) n'engageons rien en dehors de l'autorité diocésaine... Les prêtres se tromperaient du tout au tout s'ils croyaient nous rendre service par des initiatives illégitimes. » (*Semaine religieuse de Paris*, 11 octobre 1947, 19 mars 1949.) (1)

C) Les paraliturgies.

A côté des cérémonies liturgiques pratiquées, reconnues et définies par l'Eglise, nous voyons naître les « paraliturgies ».

Cérémonies d'allure liturgique, inspirées de textes et gestes liturgiques, mais sans caractère officiel, de telles initiatives peuvent être légitimes si elles ne s'éloignent pas des normes suivantes :

a) Elles ne doivent pas faire perdre de vue la *supériorité* de la véritable liturgie.

Seul culte officiel de l'Eglise — *opus operantis*

(1) D'après *L'Aquitaine*, semaine religieuse de l'archidiocèse de Bordeaux, du 4. 6. 1954.

(1) *D. C.* n° 1041 du 24. 4. 1949, col. 531-533. (*N. D. L. R.*)

lesiae — mettant tout le Corps mystique du ist en prière, la liturgie offre à Dieu, à ce titre, hommage d'une valeur incomparable.

es fidèles ont un *droit strict* à y participer. Ils doivent pas être frustrés de ses bienfaits : les teurs d'âmes ne l'oublieront pas.

) Aussi les paraliturgies ne doivent-elles pas tendre se substituer à la liturgie, leur but étant contraire de *la servir*.

Qu'elles aient pour objet l'initiation de débu-ts ou l'instruction d'un groupe de fidèles, elles vent aider les participants à acquérir progres-ment une *meilleure intelligence* de la prière cielle de l'Eglise, *les entraîner vers sa pratique*, r en inculquer l'amour, leur en faire pénétrer richesses.

) On distinguera donc soigneusement les exer-es paraliturgiques des « fonctions liturgiques » prement dites qui doivent être exécutées *selon prescriptions des livres liturgiques* (compte u des remarques précédentes sur la coutume itime).

Par exemple, *évitant les contrefaçons*, on ne cédera pas à la bénédiction des cierges, des dres ou des rameaux sans se conformer aux riques. De même, pour l'administration des rements et, d'une façon générale, pour toutes cérémonies prévues et réglées par les livres rgiques officiels.

f) A plus forte raison ne confondra-t-on jamais deux genres en introduisant dans une « fonc-n liturgique » des éléments paraliturgiques qui modifieraient la structure officielle.

Autrement, toute cérémonie commencée de façon rgique (par exemple, les Vêpres) doit être pour-vie jusqu'au bout selon l'ordre et dans le res-t des règles liturgiques, sans additions, omis-ns ou altérations d'aucune sorte.

) La composition et l'exécution des paraliturgies quièrent soin, discrétion, valeur artistique et sens rgique, tout un ensemble de qualités qui ne ıt être réalisé ni partout ni par tous. On doit les ployer sans excès et avec à-propos.

) Ici encore, le devoir de vigilance des Ordi-ires doit s'exercer (can. 1 261).

Conclusions.

— *Education liturgique*. L'intérêt suscité par le uvement liturgique contemporain indique qu'il utile de donner une éducation liturgique plus ussée, aussi bien aux clercs qu'aux laïques.

La connaissance et le respect des rubriques ne ffisent pas ; il faut entrer en contact avec l'âme la liturgie. Les séminaristes, en particulier, y uveront un précieux secours pour mieux se éparer à leur future fonction de pasteurs et de ésidents de l'assemblée cultuelle.

— *Commissions liturgiques*. Selon la recomman-tion de l'Encyclique *Mediator Dei*, chaque dio-se devrait être doté d'une Commission litur-que.

Par son impulsion et sous son contrôle serait eux assuré le développement normal de l'action urgique.

— *Evolution vivante de la liturgie*. Les règles de Eglise en matière de liturgie sont prudentes, ges et bien fondées :

Tout en sauvegardant l'unité essentielle du culte officiel, elles laissent place aux efforts des pasteurs soucieux d'initier les débutants ou de mieux faire comprendre aux fidèles les richesses de la liturgie.

Sans empêcher de justes évolutions, elles les guident en les soumettant à l'attention et à l'autorité de la hiérarchie.

A l'écoute des besoins de leurs peuples, les évêques aiment de leur côté à recevoir le témoignage des prêtres en contact permanent avec les masses : ils ont la grâce d'état des pasteurs responsables.

Au-dessus d'eux, le Souverain Pontife vient de donner des preuves évidentes du souci d'une liturgie vivante et bien adaptée. Rituel bilingue, Vigile pascale, messes du soir, facilités du jeûne eucharistique, ont valu à S. S. Pie XII la reconnaissance confiante de ses enfants de France et du monde entier.

Note bibliographique [(1)]

« Pour plus de précision sur le chapitre de « la coutume » on peut se rapporter avec avantage à l'important article de M. Marcel Noirot, professeur à la Faculté de droit canonique de Lyon, sur « La *rationabilitas* des usages contraires aux lois liturgiques depuis la promulgation du Code de droit canonique », paru dans *l'Année Canonique*, tome I (1952), bibliothèque de la Faculté de droit canonique de Paris (Letouzey). »

(1) Cette note fait partie du document de la Commission de pastorale et de liturgie.

— « *Documenta Pontificia ad instaurationem liturgicam spectantia* » (1903-1953), par A. Bugnini, C. M., professeur au Collège pontifical de la Propagande. — Un vol. de XII-214 pages. Aux Edizioni Liturgiche, Rome, via Pompeo Magno, 21. Prix : relié toile, 1 000 lire ; cartonné dos toile, 900 lire.

Cinquante ans après le Motu proprio « *Tra le sollecitudini* » (22 nov. 1903) du bienheureux Pie X, le R. P. Bugnini a réuni en un volume tous les actes des derniers Papes qui traitent de la liturgie : 57 documents en tout : 10 du bienheureux Pie X, 4 de Benoît XV, 11 de Pie XI et 31 de Pie XII. Il est certain qu'en ces cinquante ans la liturgie, avec la prudente sagesse qui caractérise l'action de l'Eglise en tout ce qui touche le culte, a évolué de notable façon. On saura donc gré à l'auteur d'avoir réuni tous les documents qui sont comme des étapes de cette évolution et montré ainsi dans quel sens l'Eglise oriente la pratique liturgique de ses clercs et de ses fidèles. De plus, on a ainsi sous la main un bon nombre de textes autrement dispersés dans divers volumes de collections. Les Séminaires ne seront pas les seuls à profiter d'un tel ouvrage.

— *Somme théologique de saint Thomas d'Aquin : Le traité des anges*. Traduction française, par Ch.-V. Héris, O. P. (Collection de la Revue des Jeunes.) — Un vol. 17 × 10 cm. de 492 pages. Prix : 900 francs. Desclée, Paris, VI°, et Editions du Cerf, Paris, VII°.

Ce nouveau volume vient s'ajouter à la quarantaine de volumes déjà parus pour donner, dans une traduction entreprise par des maîtres, toute la doctrine de la célèbre *Somme théologique*. Des notes, des appendices, complètent la traduction de chacun des articles et offrent ainsi, même au non-initié, de pouvoir connaître l'œuvre inégalée du Docteur angélique. Ici, on pénètre avec lui dans le monde mystérieux des esprits de la création où la matière est absente. Comment connaître un monde et des êtres si différents de tout ce qui est à la portée de notre intelligence ? Et cependant, c'est un monde dont l'action se mêle à la nôtre.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

MAI 1954

SAMEDI 1er. — À L'ÉTRANGER. — *La Croix* signale qu'un télégramme de *Hong-Kong* aux Missions-Étrangères de Paris annonce que le R. P. Livier Pierron, religieux Assomptioniste, missionnaire en Mandchourie, a été libéré. Il avait été arrêté fin novembre dernier, dans sa paroisse de Kharbin, tandis que son dernier compagnon, le R. P. Austal Anselm, était obligé de quitter la Mandchourie. Il ne reste désormais plus aucun missionnaire assomptioniste en Mandchourie.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* signale les décrets suivants de la Sacrée Congrégation de la Propagande :

5 avril 1954 : 1. Erection de la préfecture apostolique de Guapi, détachée du territoire de la préfecture apostolique de Tumaco (*Colombie*) et confiée à l'Ordre des Frères Mineurs.

2. La préfecture apostolique de *Tumaco*, auparavant confiée aux Récollets de Saint-Augustin, est confiée, après le démembrement susdit, à l'Ordre des Carmes Déchaussés.

3. Erection du vicariat apostolique de Porto-Novo, détaché du territoire du vicariat apostolique de Ouidah (*Dahomey*) et confié à la Société des Missions africaines.

10 avril 1954 : 1. Nomination du R. P. Jean Redington, de la Société des Missions africaines, comme évêque résidentiel du nouveau diocèse de Jos (*Nigeria*). Mgr Redington, né à Curraghboy, diocèse d'Elphin (Irlande), le 26 juin 1910, fut ordonné prêtre le 10 juin 1934, après être entré dans la Congrégation des Missions africaines en 1930. Envoyé aussitôt au vicariat apostolique de la côte de Bénin (aujourd'hui archidiocèse de Lagos), il devait, de 1945 à 1950, exercer la charge d'inspecteur général des écoles de la Mission.

2. Nomination du R. P. Jean McCarthy, des Missions africaines et préfet apostolique de *Kaduna*, comme évêque résidentiel du nouveau diocèse du même nom. Né le 21 juillet 1902, à Rincen, diocèse de Cork (Irlande), le nouvel évêque reçut l'ordination sacerdotale le 9 juin 1929. Membre de la Société des Missions africaines depuis 1925, il partit en 1929 pour la préfecture apostolique de la Nigeria septentrionale. En 1934, par suite de la division territoriale de la préfecture apostolique en deux préfectures : Kaduna et Jos, il fut nommé pro-préfet de la Mission-mère (Kaduna) en même temps que supérieur religieux des missionnaires des deux circonscriptions. En 1943, il devint préfet apostolique de Kaduna.

3. Nomination du R. P. Basile de Bellevaux, O. F. M. C. (dans le siècle, Alphonse-Célestin Baud), comme évêque titulaire de Risinium et vicaire apostolique de Berbérati (*Oubangui-Chari*). Mgr Baud, né à Bellevaux, diocèse d'Annecy, le 8 octobre 1908, entra chez les Capucins en 1926. Ordonné prêtre le 29 juin 1934, il devait devenir, en 1946, supérieur du couvent d'Annecy, après en avoir été le premier vicaire. Elu ministre provincial en 1948, réélu en 1951, il partit ensuite pour le vicariat apostolique de Berbérati, dont il fut nommé administrateur apostolique le 9 janvier 1953.

4. Nomination de l'abbé Jean Joseph, du clergé séculier, comme évêque titulaire de Lete et auxiliaire de Mgr Albert-Pierre Falière, des Missions-Etrangères de Paris, évêque titulaire de Clysma et vicaire apostolique de *Mandalay*. Mgr Jean Joseph est né en Birmanie en 1901. Après ses études au Séminaire général des Missions-Etrangères de Paris, à Penang (Malacca), il fut ordonné prêt en 1926. Il était vicaire forain à Mandalay.

15 avril 1954 : 1. Nomination de Mgr Géra Mongeau, des Oblats de Marie-Immaculée, prél *nullius* de Cotabato, comme administrateur apo tolique de la nouvelle préfecture apostolique Sulu (*Philippines*).

2. Nomination du R. P. Joseph Arango, O. F. M comme préfet de la nouvelle préfecture apostoliq de Guapi (*Colombie*).

DIMANCHE 2. — Elections législatives dans 2e circonscription du Pas-de-Calais, pour le re placement de M. Camphin, député communis décédé. M. Coquel, candidat communiste, obtie 114 745 voix. M. Delabre, S. F. I. O., se pla en tête des candidats non communistes, av 86 032 voix. Ballottage. 30 pour 100 d'abstentio

— A Dijon, IXe Congrès national de la Fédér tion nationale des déportés du travail.

— Mort, à Paris, dans sa 51e année, de M. And Fournel, reporter au *Parisien Libéré*. Il avait é un des pionniers de la radio en créant, avec s confrère Maurice Privat, le premier journal pa de la Tour Eiffel.

A L'ÉTRANGER. — Séisme en *Grèce*. La Thessa compte 27 morts, plus de 170 blessés et 25 000 san abri. Pharsale, l'une des villes sinistrées, e détruite dans la proportion de 95 pour 100.

— En *Turquie*, élections générales, auxquell prennent part plus de 9 millions d'électeurs. V toire du parti démocrate, qui conquiert 508 d 541 sièges de l'Assemblée nationale.

— Mort, à *Hollywood*, à l'âge de 56 ans, du co positeur américain Arthur Jams Johnston, aute de chansons en vogue et de partitions de no breux films américains et britanniques.

LUNDI 3. — Ouverture, jusqu'au 15 mai, de Croisade de l'amabilité.

— M. François Agostini est nommé directeur l'Opéra-Comique. Né en Corse le 28 avril 18 M. Agostini est l'auteur de nombreuses œuvr instrumentales et vocales. Il a multiplié ses i tiatives dans le domaine de l'édition de disqu

— L'Académie des sciences élit membre titulai en remplacement de M. Leclainché, décédé, Dr R. Dujarric de La Rivière, sous-directeur l'Institut Pasteur, déjà membre de l'Académie médecine, fondateur et secrétaire général hon raire de la Société internationale de microbiolog On lui doit des travaux importants sur les toxi végétales, la bactériologie, l'immunité et les grou sanguins.

A L'ÉTRANGER. — M. Foster Dulles, rentrant Genève aux Etats-Unis, rencontre à *Milan* M. Ma Scelba, chef du gouvernement italien.

— Accalmie à *Dien-Bien-Phu*. Des cont attaques rendent aux Français le contrôle total centre de résistance Sud.

MARDI 4. — Rentrée mouvementée de l'Asse blée nationale. M. Laniel pose la question de co fiance pour l'ajournement du débat sur l'Indochi et la Conférence de Genève. Le scrutin interviend le 6 mai.

— Les délégués du IVe Congrès international la presse catholique sont reçus à l'Hôtel de Ville Paris.

— Le Conseil supérieur de l'Education nation refuse d'examiner le projet de réforme de l'ens gnement parce que l'insuffisance des crédits i crits au budget du ministère rend toute réfor impossible.

A L'ÉTRANGER. — Elections municipales *Grande-Bretagne*.

— Arrivée à *Genève* de la délégation viet-mi

— A *Dien-Bien-Phu*, les forces du général Gi passent à l'attaque et enlèvent un point d'app sur la face Ouest du camp retranché.

MERCREDI 5. — Le Conseil atlantique considère mme clos l'incident du maréchal Juin.

— Une session du Conseil des ministres de . E. C. E. s'ouvre au château de la Muette, us la présidence de M. Butler, ministre des nances britannique. Cet organisme se prononce ur la prorogation de l'Union européenne des iements.

— Le Grand Prix littéraire du Tourisme 0 000 francs) est attribué à M. Henry Castillou ur son livre : *Soleil d'orage.*

— La « Coupe de l'éloquence centralienne », cernée pour la première fois par les « Amis de cole centrale », est remportée par M. Francis iot, élève de 2e année.

A L'ÉTRANGER. — Une insurrection militaire ate au *Paraguay.* Le président Chavez doit itter le pouvoir.

JEUDI 6. — L'Assemblée nationale vote sur la estion de confiance posée par M. Laniel le 4 mai. confiance est accordée par 311 voix contre 262.

— A l'Académie française, élection du successeur Jérôme Tharaud. Après cinq tours de scrutin, ection blanche.

— Le professeur René Piédelièvre, membre de cadémie de médecine, est réélu président de Ordre des médecins.

— M. Marcel Dupré, organiste de Saint-Sulpice, ulaire, depuis 1925, de la chaire d'orgue du nservatoire national de musique de Paris, est signé pour succéder à M. Claude Delvincourt, cédé, à la direction de cette institution.

A L'ÉTRANGER. — En *Belgique,* par 108 voix ntre 89 et une abstention, la Chambre accorde confiance au Cabinet de coalition présidé par Van Acker, approuvant ainsi le programme gou-rnemental, qui prévoit la réduction de vingt et à dix-huit mois la durée du service militaire.

— A Bad Kissingen (*Bavière*), mort de la prin-sse Cécile de Prusse, belle-fille de l'empereur uillaume II. Cécile Augusta de Mecklembourg-hwerin était née en 1886. Elle avait épousé le onprinz Frédéric-Guillaume, en 1905, décédé en 52, et avait eu six enfants.

— A *Genève,* l'Assemblée mondiale de la santé tribue le prix de la fondation Léon-Bérard au ofesseur Jacques Parisot, de la Faculté de méde-ne de Nancy. Ce prix de 1 000 francs suisses est stiné à un médecin spécialisé dans l'hygiène ciale.

VENDREDI 7. — La Cour d'appel de Riom quitte Mlle Antoinette Brun du délit d'enlève-ent de mineurs dans l'affaire Finaly.

— Mort à Paris, à l'âge de 67 ans, de M. Lucien ogel, directeur du *Jardin des modes.* Il avait ndé, avant la guerre, les hebdomadaires *Vu* et u, et fut un temps directeur du *Petit Journal.* Il ait le père de Mme Claude Vaillant-Couturier, puté communiste de la Seine.

A L'ÉTRANGER. — Le Viet-Minh attaque sur deux ces le camp retranché de *Dien-Bien-Phu.* Après nquante-cinq jours d'une résistance héroïque, la rteresse tombe, cependant que le point d'appui Isabelle » tient encore.

— A *Genève,* après M. Molotov, M. Chou En Lai fuse d'intervenir auprès du Viet-Minh en faveur une trêve permettant l'évacuation des blessés de ien-Bien-Phu.

— Dans des réponses communes, les « Trois » jettent le plan Molotov de « sécurité collective uropéenne » et repoussent la prétention de l'*U. R. S.* de faire partie de l'O. T. A. N.

SAMEDI 8. — *La Croix* annonce la mort, à l'hô-ital de Sarrebruck, du R. P. Pierre Lorson, S. J. é le 14 octobre 1897, il était entré à la Compagnie e Jésus en 1915 et avait été ordonné prêtre en 930. Sous le pseudonyme de René Baltus, il colla-orait à *la Croix,* où il traitait surtout des questions européennes. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de morale civique ou internationale : *Voyages en chrétienté, Le chrétien devant le racisme, Catholicisme et racisme, La symphonie pacifique, Un chrétien peut-il être objecteur de conscience ? Défense de tuer, De la vieille à la nouvelle Europe.*

A L'ÉTRANGER. — Le point d'appui « Isabelle », situé à 4 kilomètres au sud du camp retranché de *Dien-Bien-Phu,* tombe à son tour aux mains du Viet-Minh, après l'échec d'une tentative de sortie. Il a tenu dix heures de plus que le reste de la forteresse.

DIMANCHE 9. — La France célèbre la fête de Jeanne d'Arc et le 9e anniversaire de la capitulation allemande.

— Pèlerinage traditionnel des étudiants et étudiantes à Notre-Dame de Chartres. 12 500 participants.

— Clôture, à Paris, des deux Journées féminines de la C. F. T. C., au cours desquelles ont été étudiées les solutions pour donner du travail aux jeunes filles et aux femmes seules de plus de 40 ans. 200 militantes syndicalistes y ont participé.

— Mort, à Lourdes, à son domicile du domaine de la Grotte, à l'âge de 65 ans, du Dr François Leuret, médecin des hôpitaux de Bordeaux, chargé de cours à la Faculté, président du Bureau des constatations médicales de Lourdes. Le Dr Leuret, père de 12 enfants, fut sénateur de la Gironde de 1945 à 1950. Il était l'oncle de Mgr Martin, archevêque de Rouen.

A L'ÉTRANGER. — A *Genève,* dès la première séance de la Conférence indochinoise, M. Bidault présente le plan français visant d'abord à arrêter la guerre avec des garanties de sécurité indispensables, sous contrôle international.

— Au *Pérou,* après le succès des insurgés, constitution d'un nouveau gouvernement. M. Tomas Romero Pereiro est élu président de la République par la Chambre des représentants.

LUNDI 10. — Mort, à l'âge de 55 ans, de M. Henri Mineur, directeur de l'Institut d'astrophysique et astronome à l'Observatoire de Paris. Il était membre du Conseil supérieur de la Recherche scientifique.

A L'ÉTRANGER. — L'organisation clandestine de l'Istiqlal est découverte dans l'ancienne Médina de *Casablanca.* Cinq de ses chefs, appartenant tous à la même famille des Berrada, sont arrêtés.

— La radio du *Viet-Minh* confirme que le général de Castries a été capturé.

— Ouverture, à *Madrid,* du IIe Congrès de l'Union latine. Un appel est lancé aux quelque 300 millions d'hommes d'origine latine, les invitant à s'unir dans une campagne en faveur de la culture commune et de l'abolition des barrières douanières.

— A *Genève,* le Viet-Minh oppose au plan Bidault un plan Dong qui lie un éventuel « cessez-le-feu » à un règlement politique de la question indochinoise.

MARDI 11. — Après avoir suggéré la création d'une Commission parlementaire spécialisée, M. Joseph Laniel pose de nouveau, devant l'Assemblée nationale, la question de confiance pour l'ajournement du débat sur l'Indochine. Le vote interviendra le 13 mai.

— A Strasbourg, ouverture de la session parlementaire du pool charbon-acier. M. de Gasperi est élu président de l'Assemblée.

— Pour succéder à M. Léon Jouhaux, récemment décédé, M. Emile Roche (Pensée française, secrétaire général du parti radical) est élu président du Conseil économique.

A L'ÉTRANGER. — Annonce de *Londres* de la nomination du commissaire britannique Wilfred Kitching comme général de l'Armée du Salut. Il assurera ses nouvelles fonctions à partir du 1er juillet

prochain, en remplacement du général Orsbron, qui prend sa retraite.

— La reine Elizabeth d'Angleterre arrive à *Gibraltar*, dernière étape de son voyage autour du monde.

— Après l'accord de Genève, le Viet-Minh répond à l'appel du général Navarre concernant l'évacuation des blessés de *Dien-Bien-Phu*.

— A *Washington*, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Foster Dulles déclare que « le sud-est asiatique peut être défendu sans l'Indochine ».

— Le président Eisenhower envoie M. Charles Wilson, secrétaire d'Etat à la Défense, en mission spéciale en *Extrême-Orient*.

MERCREDI 12. — Avant le scrutin de confiance du 13, M. Laniel s'entretient avec les chefs de la majorité.

— Mort subite du sculpteur Henri Laurens. Né le 18 février 1885, il s'était initié à l'art avec courage, en suivant les cours du soir. En 1911, il s'intéressa vivement au mouvement cubiste. Il devait, par la suite, se rattacher davantage à la nature, tout en restant fidèle au côté plastique.

A L'ÉTRANGER. — A la Conférence de *Genève*, répondant aux propositions des délégués de Ho Chi Minh, le délégué du Viet-Nam présente le plan de paix de son gouvernement.

— A *Vienne* (Autriche), Congrès international de la presse. M. Vincent Auriol expose les difficultés de la France et corrige les erreurs de jugement que l'étranger porte sur elle.

JEUDI 13. — A l'Assemblée nationale, débats sur la question de confiance posée le 11 mai. A 2 voix de majorité, par 289 suffrages contre 287, le gouvernement obtient le renvoi des interpellations sur l'Indochine.

— Ouverture, à Paris, des trois Journées d'un colloque international de juristes, organisé par la Société de législation comparée, sur le sujet suivant : « Droit privé et droit social », particulièrement en ce qui concerne la famille et l'entreprise.

— Le prix François-de-Neufchâteau, destiné à un écrivain médecin, est attribué au Dr Girou, de Carcassonne, pour son *Simon de Montfort*.

A L'ÉTRANGER. — M. Bidault répond, à *Genève*, aux propositions du Viet-Minh, cependant que M. Eden s'entretient successivement avec MM. Chou En Lai et Molotov.

— La mission française, conduite par le professeur Huard, rencontre, à *Dien-Bien-Phu*, le commandement vietminh, pour organiser l'évacuation des blessés.

— Le président des *Philippines* ordonne le rappel des officiers de réserve, « en raison de la gravité de la situation en Asie du Sud-Est ».

— A *Vienne* (Autriche), M. Eljas Erkko, directeur du journal finlandais *Helsingin Sanomat*, est élu président du bureau exécutif de l'Institut international de la presse.

VENDREDI 14. — Ouverture, à Paris, jusqu'au 16 mai, du VIIIe Congrès de la Fédération nationale d'action catholique (F. N. A. C.).

— Ouverture, à Paris, de la Conférence franco-indienne pour le règlement du conflit des comptoirs français de l'Inde.

— Attribution du prix littéraire de Savoie 1954 (200 000 francs) à M. Jean Fangeat, pour son roman *Lumières dans les abîmes*.

A L'ÉTRANGER. — M. Djelal Bayar est réélu président de la République de *Turquie*.

— Arrivée, à *Hanoï*, des huit premiers blessés de Dien-Bien-Phu.

— En *Angleterre*, les élections locales marquent un important succès pour le parti travailliste.

SAMEDI 15. — A Royaumont, IVe session Journées d'études des catholiques des Beaux-A qui sera close le 16 mai. Thème des discussion « L'art dans la vie quotidienne ». Une Exposit est organisée.

— A Champrosay, ouverture des trois Journ nationales d'étude du Secours catholique.

A L'ÉTRANGER. — Ouverture, à *Fribourg*, Xe Congrès catholique, qui sera clos le 16 mai, le thème : « Que votre règne arrive », ces d Journées marquent à la fois le centenaire du dog de l'Immaculée Conception et le cinquantenaire la fondation de l'Association populaire catholi suisse.

— A *Dien-Bien-Phu*, par suite d'exigences du V Minh nuisibles à l'activité de notre aviation combat, les transports sanitaires sont suspen

DIMANCHE 16. — Election législative dans Maine-et-Loire pour le remplacement de M. Le Se lour, député M. R. P. décédé ; M. Sauvage, candi M. R. P., arrive en tête avec 57 664 voix. Ballotta

— Election législative dans le Pas-de-Cal M. Camille Delarbre, S. F. I. O., est élu en remp cement du député communiste Camphin, déc par 174 767 voix contre 134 498 à M. Coquel, c didat communiste.

— Clôture, à Paris, des deux journées IIe Congrès international des classes moyenn auquel participent les organisations italienne, a mande, hollandaise, luxembourgeoise, autrichien suisse et grecque, ces quatre dernières venant observatrices et en amies. Il est consacré au m vement des cadres dans le monde.

27 juin 1954. — N° 1176. — Nouvelle série : N° 26

SOMMAIRE

Questions actuelles. — IVe Congrès international de la presse catholiqu (Paris, 3-7 mai 1954).

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : A. MICHELIN.